

UMANIS SA
Société anonyme au capital social de 2.547.660,50 €
Siège social : 7-9, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois Perret
403.259.534 RCS NANTERRE

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL SUR LES COMPTES
SOCIAUX DE LA SOCIETE UMANIS SA ET DES COMPTES
CONSOLIDES AU 31/12/2011 DU GROUPE PRESENTE PAR LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 AVRIL 2013**

**RAPPORT DE GESTION DU GROUPE UMANIS
RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE UMANIS SA
PRESENTEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2013**

Chers actionnaires,

Nous vous avons conviés à la présente assemblée générale, conformément à la loi et aux statuts de notre société (la "Société"), pour vous donner connaissance du rapport de gestion que nous avons établi sur la marche des affaires de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2012.

Nous souhaitons également vous donner connaissance du rapport de gestion du groupe que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe UMANIS (groupe constitué par la société UMANIS SA et l'ensemble de ses filiales, l'ensemble désigné ci-après le "Groupe") arrêtés au 31 décembre 2012.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que les comptes sociaux (bilan, compte de résultat et annexes) ainsi que les comptes consolidés établis au 31 décembre 2012.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents ainsi que l'ensemble des pièces et documents prévus par la loi et notamment ceux visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, ont été mis à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée générale, en même temps que les rapports des commissaires aux comptes.

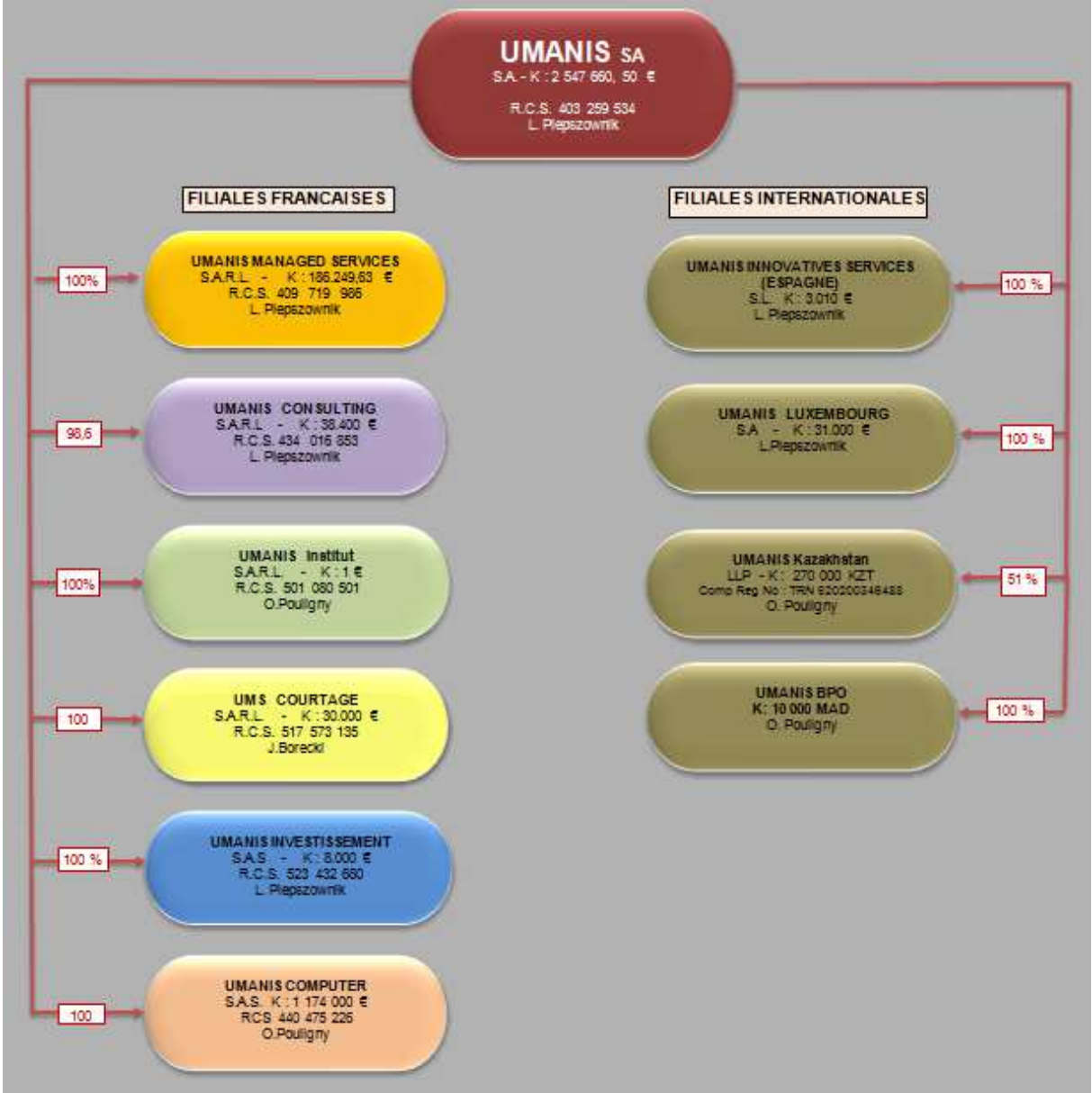
Nous vous demandons de nous en donner acte.

**SECTION 1 – PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS
DE L'EXERCICE ECOULE**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2012, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 88.004 K€.

L'organigramme du Groupe au 31 décembre 2012 est le suivant :

Voir page suivante



I - EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES METIERS

1. Activités SSII

L'activité historique en conseil, ingénierie et infogérance en technologies de l'information représente 88,36% des activités du groupe sur plusieurs pôles d'expertises que sont la Business Intelligence, le CRM, le Web/IT, Les Infrastructure et Production.

Umanis offre à ses clients essentiellement composés de Grands Comptes une offre d'accompagnement complète sur l'ensemble du cycle de vie de leurs projets IT, du conseil au développement d'applications et l'intégration de logiciels jusqu'à l'infogérance et la formation selon plusieurs modes d'intervention : la prestation sur site, le forfait, en centres de services et en mode SaaS.

a) Le conseil

Le Groupe accompagne les entreprises dès la genèse de leur projet en leur proposant des prestations adaptées à leurs besoins spécifiques comme les études (opportunité, faisabilité, risques et impacts), l'audit (actifs IT, architecture technique et applicative), la gouvernance (urbanisation, rationalisation du SI), l'aide au choix d'outils, l'AMOA/AMOE (assistance à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre) ou encore la conduite des plans de changement au sein de l'organisation.

Ces prestations se basent sur l'analyse systématique des processus métiers des organisations afin d'aligner au mieux le système d'information qui les supporte, dans une logique d'urbanisation et de rationalisation des technologies et des ressources.

b) L'Assistance Technique

La part du chiffre d'affaires de l'activité « assistance technique », qui s'élève à 46.977 K€, est en hausse par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Il comprend également les activités dites en « assistance technique groupée », dont le chiffre d'affaire est comptabilisé dans les prestations en centres de services, qui tirent clairement cette activité. L'Assistance technique « seule » a quant à elle tendance à se tasser.

Le Groupe a en effet adopté une politique commerciale offensive depuis ces dernières années visant à transformer cette activité en assistance technique groupée (ATG) en Centres de Services, qui permet d'apporter une réponse en termes d'optimisation des coûts pour ses clients et de maintien de la rentabilité pour le Groupe. Une part significative du chiffre d'affaires de cette activité s'est donc naturellement déplacée vers les activités en Centre de Services qui ont enregistré une forte croissance sur cette même période.

Notons que le marché de l'assistance technique est particulièrement concurrentiel avec la présence de toutes les importantes sociétés de services présentes chez les Grands Comptes. De plus, il est frappé de plein fouet par la pression sur les coûts qui aurait atteint un « seuil plancher » mais qui reste à son niveau au plus bas d'après les analystes.

c) Le Forfait

Les activités au forfait représentent un chiffre d'affaires de 24 446 K€ au 31 décembre 2012, en forte hausse par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La capacité du groupe à s'engager sur des projets au forfait en termes de résultats, de qualité des livrables et de respect des délais est particulièrement appréciée par ses clients Grands Comptes. Nos compétences en ce domaine ont été saluées à maintes reprises et la satisfaction clients est supérieure à 90% (*Source Umanis 2011, Questionnaires de satisfaction auprès de 200 clients*).

Le groupe a su capitaliser et mettre en place des outils et des méthodes propriétaires qui lui permettent de tenir ses engagements tels que :

- Qualitis™, le référentiel qualité pour la gestion de projet
- UKm™, l'espace documentaire de capitalisation (frameworks, « accélérateurs », abaques de chiffrage)
- Symphonie™, méthodologie projet (Cycle Y, UML)
- SIBI™, méthodologie de conception de SI BI

c) Le Centre de Services

Le groupe s'est positionné dès 2006 sur les prestations de services mutualisées au niveau des ressources humaines comme des infrastructures afin de répondre aux pressions croissantes sur les coûts IT et préserver ainsi sa compétitivité. Ces prestations ont pour particularité d'être contractualisées en unités d'œuvre et en niveaux de services (SLA), et d'offrir de vraies capacités de montée en charge.

Depuis, l'offre en centre de services (inshoring total ou partiel, AT groupée, centres de nearshore de Tours et de Nantes avec sites sûrs), enregistre une croissance à deux chiffres tirée notamment par les contrats d'infogérance applicative (TMA) et les projets au forfait.

En 2012, ces prestations ont été particulièrement porteuses avec une croissance de +20%. Le Groupe a su remporter de nouveaux clients et pérenniser ses contrats existants auprès des grands donneurs d'ordre (EDF, Banque de France, GDF Suez, Bouygues Telecom, Louis Vuitton, etc.). D'ailleurs, le centre de services de Tours s'est agrandi et s'est installé dans de nouveaux locaux.

d/ L'intégration de logiciels

L'activité intégration, constituée par la vente de licences, continue de réduire sa contribution au chiffre d'affaires global réalisé par le Groupe et se situe à un niveau de 742 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il est à noter que les Grands Comptes, l'essentiel de la clientèle du groupe, achètent en direct leurs licences auprès des éditeurs.

2. Autres activités

a) La recherche clinique (CRO)

Le chiffre d'affaires de la CRO représente 4,27 % du chiffre d'affaires total en 2012 par rapport à 5,75 % en 2011. Cette baisse est due aux difficultés actuelles qui frappent le secteur. Cette activité varie de façon significative en fonction de la durée des contrats conclus avec les grands laboratoires.

Notons que cette activité est particulièrement concurrencée par les CRO internationales.

c) Le centre de contacts multicanal UMS

Le chiffre d'affaires s'établit à 6.299 K€.

d) Achat/vente matériels informatiques (Umanis Computer)

Le chiffre d'affaires s'établit à 8 083 K€ en 2012.

e) Activité en matière de recherche et développement

En 2012, le groupe s'est significativement investi en matière de recherche et développement, notamment sur les sujets suivants :

- les architectures des systèmes d'information
- les infrastructures réseau, calcul et stockage
- la sécurité des systèmes d'information
- les systèmes de communications unifiées
- le travail collaboratif
- la gestion de la mobilité au sein des applications de l'entreprise
- la sécurité des communications numériques
- les progiciels de gestion intégrés
- la sécurité des échanges dématérialisés
- les systèmes de formation à distance
- les plateformes de commerce électronique
- les systèmes d'aide à la décision
- l'acquisition de données en milieu industriel

Vous trouverez ci-après le détail chiffré de l'activité du Groupe.

II - EVOLUTION DE L'ACTIVITE PAR REGION

La répartition du chiffre d'affaires en K€ par zone géographique est la suivante

	2011	2012
France	77 165	83 024
Europe	3 986	3 893
Monde (UMANIS KAZAKHSTAN)		1 087
TOTAL	81 151	88 004

Au 31/12/2011, le chiffre d'affaires d'UMANIS Kazakhstan était classé dans la zone « Europe » pour un montant 724 K€.

III - EVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCES

1 - Taux d'inter contrat

Afin de mesurer ses performances, le Groupe utilise l'indicateur du taux d'inter contrat. Celui-ci est calculé sur la base des consultants facturables des sociétés du Groupe et de ses filiales à l'étranger. Le taux des effectifs facturables au niveau du Groupe représente 91,18 % de l'effectif global (hors la Société UMANIS MANAGED SERVICES).

Le taux d'inter contrat est calculé hors personnel en congé ou maladie et hors personnel en formation et avant-vente. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, il s'établit à 3,1 % contre 2,7 % au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2 - Taux de Garantie

Dans les métiers du conseil et des services informatiques, les contrats au forfait présentent un risque de garantie. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'un système ou d'une application fonctionnant parfaitement (et correspondant au cahier des charges initial émis par le client) et ce, dans des délais et pour une somme forfaitaire, négociés lors de la signature du contrat. Si le temps passé est supérieur à celui estimé lors de la signature du contrat, ce type de prestations peut générer des pertes non négligeables. Par ailleurs, si des anomalies ou non conformités apparaissent pendant la période de garantie, les coûts d'intervention sont à la charge de la société du Groupe considérée.

Pour le Groupe, le taux moyen de dépassement observé sur les contrats au forfait est inférieur aux valeurs observées dans la profession, et stable par rapport aux années précédentes. Une analyse des éventuelles pertes à terminaison a été effectuée. Aucune perte à terminaison n'a été constatée au 31 décembre 2012.

IV - EVOLUTION DES CLIENTS DU GROUPE

Les 10 premiers clients du Groupe

<i>En milliers d'euros</i>	2012	2011	2010
Nombre de clients	750	802	292
Chiffre d'affaires des 10 premiers clients	33 111	24 313	24 629
10 premiers clients(en %)	37,62%	29,95%	54,00%

Le Groupe n'est pas exposé aussi fortement aux conséquences de la crise économique et financière, observée depuis fin 2007 que certains de ses concurrents, grâce notamment à sa stratégie de diversification de comptes clients, ce qui lui a permis de n'être que faiblement confronté à des sorties de missions importantes. Umanis a effet un portefeuille clients large et diversifié.

Le nombre de clients actifs important et la capacité commerciale du Groupe a permis d'assurer un repositionnement rapide des consultants ayant subi des arrêts de mission.

Un renforcement auprès des grands donneurs d'ordre

En 2012, Umanis a renouvelé l'ensemble de ses référencements, a ouvert des extensions de domaines et en a conclu de nouveaux tels que chez Michelin, L'Oréal, Manpower, SNCF, IBP, Pierre Fabre, Accor, AG2R, AXA (...). En parallèle, le groupe a ouvert de nombreux nouveaux comptes tels que Humanis, Sogecap, Macif, IMA, Thelem Assurances, Aérolia, Groupama, Swisslife, Gerap Mutavie, Virgin, ALG Automotive, HSBC, APHP, Norgine, L'Oréal, Servier, Novartis, Accor, Stanhome, Manpower, Teva Santé, Car & Boat Media, Mersen (...).

Il est à noter que la stratégie de positionnement dite multi-spécialisée sur plusieurs domaines d'expertises se révèle particulièrement judicieuse face à des SSII de très grandes tailles généralistes.

	2012	2011	2010
Banques/Assurances	30%	22%	24%
Industrie	16%	15%	14%
Santé	6%	8%	10%
Transport	2%	3%	4%
Public/Administrations	4%	12%	10%
Télécoms	14%	18%	14%
Distribution	4%	5%	7%
Services	24%	18%	17%

V – EVENEMENTS IMPORTANTS

Restructuration du Groupe UMANIS

Dans un souci de simplification de l'organigramme juridique du groupe et de rationalisation des coûts de gestion administrative, les opérations suivantes ont été réalisées au cours du 2ème semestre 2012 :

- **Fusion simplifiée de la société AURA au profit de la société UMANIS France**
La fusion a pris effet le jour de sa réalisation définitive soit le 8 octobre 2012 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2012.
Cette opération a généré un boni de fusion de 216 076 euros sans impact sur les comptes consolidés.

- **Fusion simplifiée de la société UMANIS France au profit de la société UMANIS SA**
La fusion a pris effet le jour de sa réalisation définitive soit le 8 novembre 2012 avec un effet rétroactif juridique et comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2012.
Cette opération a généré un mali de fusion de 1 066 655 euros sans impact sur les comptes consolidés.

Nantissement des titres UMANIS Computer au profit des banques prêteuses

La fusion simplifiée de la société UMANIS France au profit d'UMANIS SA a conduit à la disparition de la caution dans le cadre du contrat de Prêt ainsi que du Prêt intragroupe conclu entre AURA et UMANIS France.

UMANIS SA ayant repris l'ensemble des droits et obligations à la charge d'UMANIS France, elle a consenti, en garantie du paiement et du remboursement de toutes sommes dues par UMANIS SA aux Banques en principal, intérêts, commissions, pénalités, frais et accessoires au titre du Prêt et pendant toute la durée du contrat de Prêt, un nantissement des actions de la société UMANIS COMPUTER qu'elle détient au profit des Banques et le nantissement de compte d'instruments financiers portant sur le compte spécial ouvert au nom de la société UMANIS SA dans les livres de la société UMANIS COMPUTER au crédit duquel sera porté la totalité des actions qui seront détenues par UMANIS SA, soit 1.174 actions représentant 100 % du capital et des droits de vote de la société UMANIS COMPUTER ainsi qu'une déclaration de nantissement de compte de titres correspondante.

Contrôles fiscaux

La société Umanis France (Absorbée par Umanis SA) fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2011.

Pour l'année 2008, un redressement a été notifié à la société dont elle conteste le montant. Des vérifications sont toujours en cours pour les années 2009 à 2011 et aucune provision n'a été passée dans les comptes clos au 31 décembre 2012.

Contrôle URSSAF

Les sociétés Umanis Computer et Aura ont fait l'objet, en début d'année 2012, d'une vérification de l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires par l'administration sur les années 2009 et 2010.

Ces vérifications ont entraîné pour les sociétés Umanis Computer et Aura un redressement chacune qui a été comptabilisé et soldé dans les comptes clos au 31 décembre 2012 soit un redressement de 5.679 euros pour UMANIS Computer et 17.946 euros pour AURA.

Des vérifications sont en cours pour les sociétés UMS, Aura Group, Aura Infrastructures et Aura Ingénierie et n'ont donc fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 31 décembre 2012.

Covenants

La Dette Senior contractée en 2011 à l'occasion de l'acquisition des sociétés formant le Groupe Aura est assortie de covenants.

Ces covenants exigent le respect des ratios financiers suivants :

R1 : ratio de couverture des frais financiers (EBITDA/Frais financiers net cash)

R2 : ratio de levier (dettes financières nettes consolidées/EBITDA)

R3 : ratio de cash cover (cashflow libre consolidé/service de la dette consolidée)

Ces covenants prévoient également une clause dite d'«Excess Cash-flow». Cette clause, si elle est activée, prévoit le remboursement anticipé volontaire par le Groupe de la dette bancaire.

Cette clause ayant été activée sur la base des comptes clos au 31 décembre 2011 pour un montant de 1.184k€, le Groupe, eu égard aux investissements futurs qu'il envisage, a demandé aux Banques de ramener ce remboursement anticipé volontaire à un montant de 592k€.

Ce montant, accepté par les Banques, a été remboursé au mois d'octobre 2012.

Le montant de l'Excess Cash Flow au 31 décembre 2012 est de 382k€. Ce montant est inférieur au minima prévu par la clause contractuelle et ne fera donc pas l'objet d'un remboursement.

Crédit Impôt Recherche

La société Umanis peut déposer, selon les années, auprès de l'Administration Fiscale, un dossier en vue de l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche correspondant à des coûts engagés sur l'exercice précédent, la société n'étant pas en mesure d'estimer le montant du CIR sur l'exercice pendant lequel les coûts ont été engagés.

Cette subvention est comptabilisée en tant que produit opérationnel.

Au 31 décembre 2012, la société n'a comptabilisé aucun Crédit Impôt Recherche dans ses comptes.

Reprises diverses

Des reprises de provisions devenues sans objet et des apurements de divers comptes courants sont inclus dans les comptes clos au 31 décembre 2012 pour un montant global de 986k€. Ces reprises et produits divers, qui n'ont pas un caractère récurrent, impactent le Résultat Opérationnel Courant pour 576 K€ et le Résultat Financier pour 410 K€.

Annulation actions détenues en auto contrôle et réduction de capital corrélative

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte en date du 28 juin 2011, au terme de sa onzième résolution, de procéder à la réduction du capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même assemblée, le conseil d'administration au cours de sa séance du 26 avril 2012 a décidé de réduire le capital social de 69.960 €, c'est-à-dire de le ramener de 2.617.620,50 euros à 2.547.660,50 € par voie d'annulation de 63.600 actions auto détenues, d'une valeur nominale unitaire de 1,10 €.

Cette annulation ainsi que la réduction du capital corrélative a été réalisée le 10 mai 2012.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale a été imputée au 31 décembre 2012 sur le poste prime d'émission.

SECTION 2 – PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Il est rappelé que le Groupe Aura a été acquis le 28 janvier 2011. De ce fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 se limite à 11 mois d'activité.

Afin de faciliter le comparatif du 31 décembre 2011 versus 31 décembre 2012, un compte de résultat comparatif sur une base de douze mois, arrêté à la date du 31 décembre 2011, vous est présenté ci-après.

<i>En K€</i>	janv.-11	Contribution au résultat consolidé 31.12.2011 (11 mois)	Proforma janvier à décembre 2011 (12 mois)
Chiffre d'affaires	2 282	20 876	23 157
Autres produits de l'activité	1	1	2
Produits des activités ordinaires	2 282	20 877	23 159
Achats consommés	-702	-5 779	-6 481
Charges externes	-652	-6 794	-7 446
Charges de personnel	-697	-6 138	-6 835
Impôts & taxes	-44	-120	-164
Amortissements et dépréciations	-7	-261	-269
Autres produits et charges d'exploitation	0	1	1
Résultat opérationnel courant	181	1 785	1 966
Autres produits opérationnels	0		0
Autres charges opérationnelles	0	-212	-212
RESULTAT OPERATIONNEL	181	1 573	1 754
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0		
Coût de l'endettement financier brut	-21	-102	-123
Coût de l'endettement financier net	-21	-102	-123
Autres produits et charges financiers	0	0	0
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	160	1 471	1 631
Charges d'impôt	-23	-691	-714
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	136	780	916
Intérêts minoritaires	0	0	0
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE	136	780	916

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 88.004 K€, dont une contribution d'UMANIS Kazakhstan à hauteur de 1.087K€ pour 12 mois d'activité, contre 81.151 K€ au titre de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2011. Il se décompose comme suit :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Business Intelligence : 61.400 K€, - Consulting : 8.461 K€, - Centres d'Appel : 6.299 K€, - CRO : 3.761 K€, - Computer : 8.083 k€. |
|--|

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles du Groupe se sont élevées à <82 088> K€, contre <74510> K€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les charges de personnel, qui se sont élevées à <53 754> K€, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, représentent 61 % du chiffre d'affaires contre 59,80 % pour l'exercice précédent.

L'effectif moyen salarié du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élevait à 968 salariés, à comparer avec un effectif moyen salarié de 898 salariés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les achats et charges externes du Groupe représentent <19 376> K€, contre <18 139> K€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit 22,01 % du chiffre d'affaires.

Le poste impôts et taxes comprend les taxes autres que l'impôt sur les sociétés, telles que les taxes assises sur les salaires. Ce poste s'élève à <1 298> K€, contre <953> K€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit 1,47 % du chiffre d'affaires.

Les dotations et reprises sur amortissements et dépréciations s'élèvent à <651> K€, contre <578> K€ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit 0,73 % du chiffre d'affaires.

La marge opérationnelle ou Résultat opérationnel courant

La marge opérationnelle du Groupe s'élève à 5 917K€, contre 6 642 K€ au 31 décembre 2010, soit un taux de marge de 6,72% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 contre 8,18 % au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Autres produits et charges opérationnels

Les charges non récurrentes du Groupe sont de <647> K€, au 31 décembre 2012, contre <2 541> K€ au 31 décembre 2010. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, celles-ci sont essentiellement composées de frais de restructurations à hauteur de <594> K€, de pénalités et amendes fiscales liées au contrôle fiscal et aux contrôles Urssaf, à hauteur de <25> K€.

Les produits non récurrents du Groupe s'élèvent à 334K€, contre 1 711 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, constitués essentiellement de reprises de provisions sur litiges pour un montant de 150 K€.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe s'établit à 5 604K€ au 31 décembre 2012 contre 5 812 K€ au 31 décembre 2011.

Le résultat financier

Le coût de l'endettement financier net du Groupe est de <696>K€ contre <871> K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Les autres produits et charges financiers sont de 561 K€ ; ils comprennent essentiellement des reprises de provisions devenues sans objet et des apurements de divers comptes courants.

Le résultat financier du Groupe est de <135> K€ au 31 décembre 2012, contre <942>K€ au 31 décembre 2011.

Aussi, le résultat des activités ordinaires du Groupe s'établit à 2 886K€ au 31 décembre 2012 contre 3 698 K€ au 31 décembre 2011.

Participation des salariés

Il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, une provision d'un montant de 160 k€ comptabilisée au titre de la réserve spéciale de participation.

Il n'existe pas, à la date du 31 décembre 2012, de Plan d'Epargne Entreprise ouvert aux salariés des sociétés du Groupe.

Impôt sur les sociétés – Charge d'impôts

Au 31 décembre 2012, le montant net des impôts différés activés est de 4 077K€ contre 4 937 K€ au 31 décembre 2011.

II – LE BILAN CONSOLIDE

Actif :

Les immobilisations

Les immobilisations corporelles s'établissent en valeur nette comptable à 1 357 K€ au 31 décembre 2012, contre une valeur nette comptable de 967 K€ au 31 décembre 2011.

Les autres actifs non courants

Parmi les autres actifs non courants les impôts différés actifs s'élèvent à 4 767K€ au 31 décembre 2012, contre 5 633 K€ au 31 décembre 2011.

Les comptes clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent à une valeur nette comptable de 27 655K€ au 31 décembre 2012, contre 26 568 K€ au 31 décembre 2011, après prise en compte de dépréciations à hauteur de <1 398> K€ au titres d'exercices antérieurs.

Passif :

La situation nette de l'ensemble consolidé

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 19 825 K€ au 31 décembre 2012, contre 17 477 K€ au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 13,43 %.

Les provisions pour retraites et engagements assimilés

Les provisions pour retraites et engagements assimilés s'élèvent à 1 644 K€ au 31 décembre 2012, contre 1 043 K€ au 31 décembre 2011.

Les passifs courants du Groupe

Les passifs courants du Groupe s'élèvent à 43 563K€ au 31 décembre 2012 contre 41 442 K€ au 31 décembre 2011. Au 31 décembre 2012, ce passif est principalement constitué de créances cédées au factor à hauteur de 7 587 K€.

La trésorerie nette consolidée

La trésorerie nette consolidée du Groupe s'élève à 3 359K€ au 31 décembre 2012, contre 1 588 K€ au 31 décembre 2011.

Analyse du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2011 par date d'échéance

Date d'échéance contractuelle*
(Art L.441-6-1 et Art D.441-4 du Code de commerce)

	Moins de 31 jours	entre 31 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours	TOTAL TTC
Dettes à échoir**	6 374 985 €				6 374 985 €
Dettes échues***			100 €	1 417 212 €	1 417 312 €
Montant TTC	6 374 985 €	0 €	100 €	1 417 212 €	7 792 297 €

Analyse du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2012 par date d'échéance

Date d'échéance contractuelle*
(Art L.441-6-1 et Art D.441-4 du Code de commerce)

	Moins de 31 jours	entre 31 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours	TOTAL TTC
Dettes à échoir**	7 496 792 €				7 496 792 €
Dettes échues***		4 831 €		438 469 €	443 300 €
Montant TTC	7 496 792 €	4 831 €	0 €	438 469 €	7 940 092 €

*Rappel des dispositions de la loi du 4/08/2008 : 45j fin de mois ou 60 j calendaires ou 30 j en l'absence d'accord

**Dette dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

***Dette dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

III - ACTIVITE ET RESULTATS CHIFFRES DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES AU COURS DE L'EXERCICE – PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Société UMANIS CONSULTING Sarl

Les comptes de la société UMANIS CONSULTING, clos le 31 décembre 2012, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 0 K€

Résultat net : 196 K€

Société UMANIS MANAGED SERVICES Sarl

Les comptes de la société UMANIS MANAGED SERVICES, clos le 31 décembre 2012, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 6 018 K€

Résultat net : 190 K€

Société UMANIS INSTITUT Sarl

Les comptes de la société UMANIS INSTITUT, clos le 31 décembre 2012, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 79 K€

Résultat net : 21 K€

Société UMANIS Belgique Sprl

Les comptes de la société UMANIS Belgique Sprl clos le 31 décembre 2012 font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : <6> K€

Résultat net : 12 €

Société UMANIS INNOVATIVE SERVICES Sprl (ESPAGNE)

Les comptes de la société UMANIS INNOVATIVE SERVICES Sprl, clos le 31 décembre 2012, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 2 758 K€

Résultat net 3 K€

Société UMANIS LUXEMBOURG SA

Les comptes de la société UMANIS Luxembourg clos le 31 décembre 2012 font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 1 133 K€

Résultat net : <83> K€

Société UMANIS INVESTISSEMENT, SAS

Les comptes de la société UMANIS Investissement clos le 31 décembre 2012 font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 3 472 K€

Résultat net : <25> K€

Société UMANIS Allemagne GmbH

Les comptes de la société UMANIS Allemagne, clos le 31 décembre 2012, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 0 €

Résultat net : 0 €

Société UMS Courtage Sarl

Les comptes de la société UMS Courtage, clos le 31 décembre 2012, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 108 K€

Résultat net : 9 K€

Société UMANIS COMPUTER

Les comptes de la société UMANIS COMPUTER, clos le 31 décembre 2012, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 8 240 K€

Résultat net : 255 K€

Société UMANIS KAZAKHSTAN

Chiffre d'affaires HT : 1 124 K€

Résultat net : 180K€

Société UMANIS Innovative Services (MAROC)

Les comptes de la société UMANIS Innovative Services, clos le 31 décembre 2012, font apparaître :

Chiffre d'affaires HT : 0 €

Résultat net : 0 €

Ces sociétés ont été mises en sommeil : aucun chiffre d'affaires n'a été dégagé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

SECTION 3 – PERSPECTIVES D'AVENIR DU GROUPE

Le Groupe intervient sur des marchés en phase de consolidation particulièrement concurrentiels mais qui restent structurellement porteurs sur le terme, tirés par :

la recherche continue de leviers d'optimisation de la productivité, de l'efficacité opérationnelle et de la rentabilité des organisations sur des marchés toujours plus ouverts et concurrents, l'informatisation croissante des entreprises depuis les années 80, l'externalisation croissante auprès de sociétés de services spécialisées des processus annexes au cœur de métier des organisations afin de mieux en maîtriser les coûts et la qualité.

Le Groupe réalise l'essentiel de ses activités sur le marché des services Informatiques, marché qui a été aussi impacté par la crise avec une croissance de 0% (Source Syntec Numérique – IDC novembre 2012). Alors que la croissance économique devrait être également atone en 2013, le marché des services IT devrait également se contracter avec une décroissance entre -0,4% et -0,9% selon les analystes.

Ce marché est caractérisé par une forte pression sur les coûts de prestations informatiques qui semblent, d'après les analystes, avoir atteint un seuil au plus bas depuis le plus fort de la crise de 2009. Les prix de vente (TJ) restent donc au plus bas et les perspectives de correction à la hausse restent faibles même si on constate une certaine prise de conscience des entreprises confrontées à la dérive de la qualité des prestations et de delivery des projets.

Il est à noter également que le marché de l'emploi reste tendu avec une faible mobilité des consultants qui préfèrent attendre la sortie de crise et une pénurie sur les juniors ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Afin de préserver sa rentabilité, sa compétitivité et de renforcer ses positions sur ses marchés, le groupe a mis en place une stratégie qui consiste à :

industrialiser son offre de services pour offrir des prestations mutualisées (AT groupée) avec un engagement renforcé sur la qualité délivrée à un coût particulièrement compétitif (offre Centres de Services en nearshore, inshore partiel ou total) et ce, sur tous les domaines d'expertises du groupe, à développer ses prestations au forfait via des offres spécialisées métiers à forte valeur ajoutée telles que le risk management dans la bancassurance (fraude, crédit / souscription, blanchiment, marché), le reporting réglementaire (Bâle 3, Solvency II, etc.), Le CRM, le Big Data, la Rapid BI, le master data management, la gestion de campagnes multicanale, le pilotage des rémunérations variables, la planification et l'élaboration budgétaire, etc.

à renforcer sa pression commerciale sur les domaines les plus porteurs tels que la Business Intelligence qui représente plus de 60% l'activité SSII du groupe et qui devrait progresser de plus de 5% par an jusqu'en 2014 (source Pierre Audouin Consultants)

à se positionner fortement sur des domaines d'expertises et de compétences qui seront porteurs demain telles que les applications mobiles, le data mining, les plateformes analytiques in-memory, les appliances ou encore le cloud computing.

Les principaux objectifs du groupe en 2013 sont donc dans la continuité de ceux de 2012, à savoir :

poursuivre l'amélioration de la rentabilité de ses activités,
maintenir le taux d'inter-contrat au plus bas,
soutenir la croissance organique de ses activités les plus porteuses par une politique de recrutement volontaristes et une pression marketing forte.

Les ratios d'endettement fournisseurs du Groupe sont donc les suivants :

- 9,02 % (contre 9,60 % en 2011) pour le ratio dettes fournisseurs/chiffre d'affaires.
- 37,50 % (contre 44,21 % en 2011) pour le ratio dettes fournisseurs/fonds propres.

Il est précisé que la Société recourt à l'affacturage pour financer son Besoin en Fonds de Roulement.

SECTION 4 – PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE UMANIS SA (LA « SOCIETE »)

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

La Société détient des participations dans plusieurs sociétés constituant le Groupe dont elle est la société mère, lequel se classe parmi les plus importants du marché français de la Business Intelligence (BI), de la gestion de la relation client (CRM) et les nouvelles technologies (WEB/IT).

L'action de la Société est cotée sur le marché réglementé Euronext Paris S.A. sur la liste Eurolist C sous le code ISIN FR 0010949388.

II - EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Cf point V Section 3

III - RESULTATS CHIFFRES DE L'EXERCICE – LE COMPTE DE RESULTAT ET LE BILAN DE LA SOCIETE

A titre liminaire et conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 font apparaître un montant de <42 393> € de dépenses visées à l'article 39-4 dudit Code, non déductibles du résultat fiscal.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater précité, il vous sera demandé d'approuver le montant de ces dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 à 70 417 420 € contre au 31 décembre 2011, 6 322 989 pour UMANIS SA, 51 581 995 € pour UMANIS France et 7 466 870 € pour AURA.

Le total des produits d'exploitation au 31 décembre 2012 est égal à 70 833 582 € contre au 31 décembre 2011, 7 027 907 € pour UMANIS SA, 53 267 227 pour UMANIS France et 7 497 435 € pour AURA.

Les charges d'exploitation au 31 décembre 2012 se sont élevées à 66 077 174 € principalement provenant des postes « Autres achats et charges externes » pour 22 096 242 € et « salaires et traitements » pour 28 135 582 € contre au 31 décembre 2011 à 4 978 3278 € pour UMANIS SA, 51 633 013 € pour UMANIS France et 6 604 619 € pour AURA.

Le résultat d'exploitation au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 ressort à 4 756 408 € contre au 31 décembre 2011 à 2 049 579 € pour UMANIS SA, 1 634 213 € pour UMANIS France, 892 816 € pour AURA.

Résultat financier

Le résultat financier au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 ressort à <786 667> € contre au 31 décembre 2011 à <1 526 322> € pour UMANIS SA, 641 258 € pour UMANIS France, <113 181> pour AURA.

Résultat net

Le résultat courant avant impôt au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 s'établit à un bénéfice net comptable de 3 969 940 € contre au 31 décembre 2011 à 523 257 € pour UMANIS SA, 2 275 471 € pour UMANIS France et 779 635 € pour AURA.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de <495 194> € et d'un impôt sur les bénéfices de <324 980>, le résultat constaté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, se traduit par un bénéfice net comptable de 3 002 424 € contre au 31 décembre 2011 à 661 210 € pour UMANIS SA, 2 202 246 € pour UMANIS France et 429 075 € pour AURA.

IV - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ainsi qu'il suit :

Soit	3 002 424 €
au compte de report à nouveau qui, de :	<23 804 169> €
sera ainsi porté à :	<20 801 745> €

V - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES ANTERIEURS

Nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices sociaux clos.

VI – DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de <42 393> euros.

VII – TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article L 225-91 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au titre des cinq derniers exercices.

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE UMANIS SA
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en application des articles R225-81, R-225-83 et R225-102 du Code de commerce)

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N 31/12/2012	Exercice N-1 31/12/2011	Exercice N - 2 31/12/2010	Exercice N -3 31/12/2009	Exercice N-4 31/12/2008	Exercice N-5 31/12/2007
En Euros						
I. Capital social	2 547 661 €	2 617 621 €	2 842 241 €	2 792 370 €	2 708 751 €	2 705 058 €
Nombre des actions ordinaires existantes	2 316 055,00 €	2 379 655,00 €	2 583 855,00 €	25 385 178	24 625 010	24 591 445,00 €
Nombre maximal d'actions futures à créer						
* par conversion d'obligations	0	0	0	0	0	0
* par exercice de droits de souscription	169 342,00 €	169 342,00 €	169 342,00 €	2 172 700	2 172 700,00 €	2 172 700,00 €
II. Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes	70 151 214 €	6 322 989 €	5 419 053 €	4 450 683 €	2 841 814 €	3 462 963 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 958 860 €	399 614 €	1 347 744 €	-992 580 €	-599 829 €	-355 474 €
Impôt sur les bénéfices	-324 980 €	-261 596 €	0 €	0 €	0 €	278 000 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	147 142 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	3 002 424 €	661 210 €	1 347 744 €	-991 269 €	-798 379 €	-95 090 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €	- €
III. Résultat par actions						
Résultat après impôt, participation des salariés, avant dotation aux amortissements et provisions	1,28 €	0,17 €	0,52 €	-0,03 €	-0,03 €	-0,01 €
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1,30 €	0,28 €	0,52 €	-0,03 €	-0,03 €	0,00 €
Dividende attribué par action	- €	- €	- €	- €	- €	- €
IV. Personnel						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		20	23	23	21	23
Montant de la masse salariale de l'exercice	28 135 582 €	749 713 €	1 101 142 €	1 229 298 €	1 266 967 €	1 486 185 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres...)	13 476 454 €	454 373 €	633 847 €	646 212 €	640 363 €	759 534 €

VIII – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2012

Constitution d'une filiale au Maroc – UMANIS BPO

Afin de poursuivre le développement de notre activité à l'étranger, le groupe a décidé de créer une structure juridique autonome à Casablanca au Maroc pour le développement de nos activités offshore en centre de services. Le centre aura potentiellement une capacité d'accueil de 50 positions.

Projet de prise de participation majoritaire dans la société GROUPE HELICE

A la recherche d'une solution de financement depuis l'automne 2012 pour assurer son retournement, HELICE s'est rapprochée d'UMANIS dans le cadre d'un accord d'exclusivité. Les sociétés envisagent la prise de participation majoritaire d'UMANIS dans Groupe HELICE. L'opération consisterait, après approbation des actionnaires de Groupe HELICE, en la souscription par UMANIS à une augmentation de capital qui lui serait exclusivement réservée.

Cette opération conduirait UMANIS à détenir à l'issue de l'opération 60 % du capital et des droits de vote de Groupe HELICE. Elle serait réalisée aux conditions usuelles à ce type d'opération et après expiration du délai statutaire de convocation des actionnaires et au plus tard le 30 avril 2013.

Cet accord a été soumis à la consultation des instances représentatives du personnel concernées d'UMANIS et Groupe HELICE dans le respect des dispositions légales..

Par cette opération, UMANIS renforcera sa position dans le domaine de l'infrastructure et de la production informatique et atteindra le chiffre d'affaires de 127 M€ Pro forma sur la base des comptes clos le 31 décembre 2012. L'ensemble ainsi constitué conservera ses deux métiers historiques :

- pour UMANIS : BI, CRM et e-business,
- pour HELICE : conseil en infrastructure et production informatique.

L'entrée d'UMANIS dans le capital de Groupe HELICE stabilisera sa santé financière et lui permettra d'accroître ses parts de marché.

Nouveaux Baux Commerciaux

Une SCI, la « SCI Pont De l'Arche » a été créée en janvier 2013 et va permettre l'acquisition de locaux dans la région de Tours. Ces locaux seront loués par la société UMANIS. Cette SCI est détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'UMANIS SA. Les loyers qui seront perçus par cette SCI feront l'objet d'une convention réglementée sur l'exercice 2013

SECTION 5 - DETENTION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE

I - EVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2012, le cours unitaire de l'action UMANIS a oscillé entre 6,69 € et 4,97 € entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012.

II - INFORMATIONS SUR LA DETENTION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE, SUR LES MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ET SUR LES FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

A l'exception des actionnaires et des membres composant le concert visé ci-dessous, et à la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient un nombre d'actions correspondant aux seuils suivants : plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, des dix-neuf vingtièmes.

Il n'existe pas, à ce jour, de disposition dans les statuts de la Société prévoyant un seuil statutaire déclenchant une obligation d'information portant sur la détention de fractions du capital ou des droits de vote inférieure à celle du vingtième ci-dessus.

Conformément aux dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-13 modifié par la loi 2008-1774 du 17 décembre 2008, il est ici précisé qu'au 31 décembre 2012, le concert existant entre Monsieur Laurent PIEPSZOWNIK et la société LP qu'il contrôle, et Monsieur Olivier POULIGNY et la société OPY qu'il contrôle, (sur la base d'un capital composé au 31 décembre 2012, de 2.316.055 actions, auxquelles sont attachés 3.519.111 droits de vote), détenait 1.137.123 actions de la Société, auxquelles sont attachés 2.266.778 droits de vote, soit 49,098 % du capital et 64,413 % des droits de vote de la Société, de la façon suivante :

	Actions	% capital	Nombre de voix	% droits de vote
M. Laurent PIEPSZOWNIK	808 971	34,929	1 617 942	45,975
Société civile LP	75 554	3,262	151 108	4,293
<i>Concert L Piepszownik / LP</i>	<i>884 525</i>	<i>38,191</i>	<i>1 769 050</i>	<i>50,269</i>
M. Olivier POULIGNY	252 498	10,902	497.628	14,143
SC OPY	100	NS	100	NS
Total de concert	1 137 123	49,098	2 266 778	64,413

III - DESCRIPTION DES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En cas d'offre publique facultative ou obligatoire, la structure et la détention du capital social de la Société par un groupe majoritaire d'actionnaires agissant de concert et détenant collectivement plus du tiers des actions et plus de la majorité des droits de vote composant le capital social de la Société, peut compromettre le succès de l'opération si lesdits actionnaires n'envisagent pas d'apporter leur participation respective à l'initiateur de l'offre.

Aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions en dehors des exigences légales et réglementaires n'est prévue dans les statuts de la Société.

En dehors de l'action de concert mentionnée au paragraphe ci-dessus du présent rapport, la Société n'a pas connaissance d'autres éléments visés à l'article L.225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

IV - AUTORISATION DE RACHETER LES ACTIONS DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 28 juin 2012 à l'effet de statuer sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, aux termes de sa neuvième résolution, a renouvelé l'autorisation accordée au conseil d'administration, dans les conditions prévues par l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acquérir en bourse les actions propres de la Société dans la limite de 10% du nombre des actions composant le capital social, cette limite s'appréciant au moment des rachats.

Le conseil d'administration a décidé au cours de sa séance du 11 décembre 2012, d'utiliser cette autorisation dont la durée de validité est de 18 mois à compter de ladite assemblée générale, soit jusqu'au 28 décembre 2013.

La mise en œuvre de ce programme a été confiée à la société de Bourse Gilbert Dupont par la signature d'un contrat de mandat de rachat d'actions.

Il est rappelé que les objectifs de ce programme sont les suivants :

d'assurer la liquidité du marché de l'action, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme au contrat type et à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers, et confié à un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante,

- de respecter les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion (a) de l'émission de titres donnant accès au capital, (b) des programmes d'options d'achat d'actions de la Société aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe, (c) de l'attribution d'actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce et (d) de l'attribution ou la cession aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise,
- la remise de titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations financières de croissance externe,
- de l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la Société, des titres ainsi achetés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la société de bourse Gilbert Dupont, a procédé à l'achat, pour le compte d'UMANIS SA, de 36.597 actions UMANIS, représentant 1,58 % du capital d'UMANIS SA au 31 décembre 2012, à un cours moyen d'achat de 5,615 euros, dont le montant des frais de négociation s'est élevé à 510,58 € HT.

La société a procédé le 10 mai 2012 à l'annulation de 63.600 titres (cf section IV. II).

En conséquence, au 31 décembre 2012, le nombre d'actions inscrites au nom d'UMANIS SA s'élève donc à 27.519, soit 1,19 % du capital, pour une valeur de 148.500 euros (soit à une valeur moyenne par action évaluée à son cours d'achat de 5,384 € pour la période comprise entre le 1^{er}/01/2012 et le 31/12/2012)

V - COMPTE RENDU DE L'UTILISATION FAITE DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUELLEMENT EN COURS

Conformément aux dispositions légales, est joint au présent rapport le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs conférées au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

Actions et valeurs mobilières

Attribution de bons de souscriptions d'actions

Aucune attribution de BSA n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

Options de souscription d'actions (stock options)

Aucun plan de souscription d'actions n'a été mis en place par la Société au cours de l'exercice écoulé.

VI - ACTIONNARIAT DES SALARIES

Il n'existe pas, à la date du 31 décembre 2012, de Plan d'Epargne Entreprise ouvert aux salariés des sociétés du Groupe.

SECTION 6 - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

I - MANDATAIRES SOCIAUX

Nous vous rappelons que l'ensemble des informations qui suit correspond aux mandats sociaux qui ont été exercés au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Autres fonctions exercées par les mandataires sociaux au sein du Groupe

Prénom, Nom Mandat social	Autres fonctions au sein de la Société et/ou du Groupe
Laurent Piepszownik Président Directeur Général – Administrateur	Président de : UMANIS FRANCE UMANIS Luxembourg UMANIS Investissement Gérant de : UMANIS CONSULTING UMANIS MANAGED SERVICES
Olivier Pouligny Directeur Général Délégué - Administrateur	Président de : AURA UMANIS COMPUTER Directeur Général de :

	UMANIS FRANCE UMANIS Investissement Gérant de : UMANIS INSTITUT
Frank Mouchel Administrateur	Non salarié Aucune fonction exercée au sein de la Société et/ou du Groupe
Emmanuel Morandini Administrateur	Non salarié Aucune fonction exercée au sein de la Société et/ou du Groupe
Eric Delafontennelle Administrateur	Directeur Général de : UMANIS FRANCE
Claude Vibert-Guigue Administrateur	Non salarié Aucune autre fonction exercée au sein de la Société et/ou du Groupe
Mailys Lafitte Administrateur	Non salarié Aucune autre fonction exercée au sein de la Société et/ou du Groupe

Mandats et/ou fonctions exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés

Prénom, Nom Mandat social	Mandats et/ou fonctions exercés dans d'autres sociétés
Laurent Piepszownik Président Directeur Général Administrateur	Liquidateur (liquidation amiable) de : VISPORT (depuis le 27/11/2007) SPORTAIL (depuis le 10/12/2007) Gérant de : Société Civile LP CHANTE A COOK SCI 7/9 PAUL VAILLANT COUTURIER SCI PONT DE L'ARCHE
Olivier Pouligny Administrateur Directeur général Délégué	Gérant de : Société Civile OPY SCI 7/9 PAUL VAILLANT COUTURIER SCI PONT DE L'ARCHE
Frank Mouchel Administrateur	Administrateur de : AXA Epargne Entreprise AXA Group Solutions Membre du Conseil de Surveillance : SERVICES EPARGNE ENTREPRISE Directeur de : AXA France SERVICES
Emmanuel Morandini Administrateur	Président du Conseil de : CNP Vida Président du Conseil de : CIS Chief Executive Officer de : CNP BVP Administrateur de : CNP BVP
Eric Delafontennelle Administrateur	Néant
Claude Vibert-Guigue Administrateur	Néant

Mailys Lafitte Administrateur	Néant
---	--------------

Rémunération totale et avantages en nature versés aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Prénom, Nom	Rémunération brute/An				Société de rattachement
	Fixe	Avantages en nature	Variable	Jetons de présence	
Laurent PIEPSZOWNIK (PDG)	211 303 €		0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Olivier POULIGNY (DG)	211 303 €		0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Emmanuel MORANDINI (Admin)	0 €	0 €	0 €	23 750 €	exterieur
Franck MOUCHEL (Admin)	0 €	0 €	0 €	5 000 €	exterieur
Eric DELAFONTENELLE (Admin)	0 €	0 €	0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Claude VIBERT-GUIGUE (Admin)	0 €	0 €	0 €	0 €	exterieur

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été versée aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Jetons de présence

La Société a versé un montant de 100.000 € au titre de jetons de présence au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il vous sera demandé de bien vouloir allouer au conseil d'administration une enveloppe globale maintenue à 100.000 €, au titre de jetons de présence pour la période courant entre le 15 juin 2013 et 15 juin 2014.

Il vous sera demandé de prendre acte que leur répartition sera faite par le conseil d'administration entre ses membres, conformément aux dispositions statutaires.

Options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions attribués aux mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 : Néant

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) attribués à des mandataires sociaux : Néant

Actions gratuites attribuées à des mandataires sociaux : Néant

Engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions, ou postérieurement à celles-ci : Néant

Rémunération totale et avantages en nature versés aux mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par la Société (Société UMANIS France - Société UMANIS MANAGED SERVICES (ex CALL ONE) - Société UMANIS CONSULTING - Société UMANIS Institut – UMS Courtage – Société UMANIS Investissement – AURA – UMANIS COMPUTER - Filiales étrangères) : Néant

Indemnités de départ à la retraite des mandataires sociaux

L'indemnité de départ à la retraite est provisionnée comme suit :

- M. L. PIEPSZOWNIK : 97.639 €

- M. O. POULIGNY : 52.856 €

Options de souscription ou d'achat d'actions, BSA et BSPCE exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012: Néant

Engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ces fonctions, ou postérieurement à celles-ci : Néant

L'ensemble des éléments d'informations concernant la rémunération des dirigeants vous est précisé dans le rapport établi par le Président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que sur les procédures de contrôle mises en place par la Société, notamment des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux de la Société et consolidés du Groupe. Conformément aux dispositions légales et réglementaires, ce rapport est annexé au présent rapport et sera publié dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

II - ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS SUPERIEURES A 5.000 € REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012 PAR LES DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après l'état récapitulatif des opérations supérieures à 5.000 € réalisées par les membres du conseil d'administration et les personnes visées aux articles L.621-18-2 et R.621-23 du Code Monétaire et Financier, portées à la connaissance de la Société :

Nom et prénom de la personne concernée	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire net	Montant de l'opération
Laurent PIEPSZOWNIK	Président Directeur Général de la Société	Néant				
Olivier POULIGNY	Administrateur - Directeur Général Délégué de la Société	Néant				
Société Civile LP	Personne visée à l'alinéa c de l'article L621- 18-2 du Code Monétaire et Financier	Néant				
Frank MOUCHEL	Administrateur de la Société	Néant				
Emmanuel MORANDINI	Administrateur de la Société	Néant				
Eric DELAFONTEN ELLE	Administrateur de la Société	Néant				
Claude VIBERT- GUIGUE	Administrateur de la Société	Néant				
Maïlys LAFITTE	Administrateur de la Société	Néant				

III - SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous rappelons que les mandats de Messieurs PIEPSZOWNIK et POULIGNY ont été reconduits dans leurs fonctions d'administrateurs au cours de l'assemblée générale du 25 juin 2010, pour une période de six années, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le mandat de Monsieur Emmanuel MORANDINI, nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2010, prendra fin au cours de la présente assemblée après avoir pris acte de la sa démission de ses fonctions d'administrateur.

Il sera proposé à la présente assemblée de ratifier la cooptation de Madame Sophie Duprez en qualité de nouvel administrateur nommé par le conseil d'administration du 25 mars 2013, en remplacement de Monsieur Emmanuel Morandini. Son mandat expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires à tenir en 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le mandat de Monsieur Eric DELAFONTENELLE, nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2011, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires à tenir en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le mandat de Madame Claude VIBERT-GUIGUE, nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2011, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires à tenir en 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le mandat de Madame Maylis Lafitte expirera à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires à tenir en 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

En conséquence, aucun mandat d'administrateur n'arrive donc à expiration au cours de la présente assemblée générale.

IV - SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que :

Les mandats du Cabinet EXELMANS - Audit & Conseil, co-Commissaire aux comptes titulaire, et du Cabinet Présence Audit et Conseils, co-Commissaire aux comptes suppléant, ont été renouvelés au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2008 pour une période de six exercices sociaux devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les mandats de la société Deloitte & Associés co-Commissaire aux comptes titulaire, et le cabinet BEAS, co-Commissaire aux comptes suppléant, ont été renouvelés au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2010 pour une période de six exercices sociaux devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SECTION 7 - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

En application des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, nous vous rappelons que vous serez appelés à vous prononcer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux conventions et engagements intervenus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, à savoir :

- conventions directement intervenues, ou par personne interposée, entre la Société et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, ou l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, ou avec une entreprise dans laquelle l'un des dirigeants de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, membre du conseil de surveillance ou dirigeant de cette entreprise.

- engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions, ou postérieurement à celles-ci, concernant l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, ou l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L.233-3 du code de Commerce, ou concernant une entreprise dans laquelle l'un des dirigeants de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, membre du conseil de surveillance ou dirigeant de cette entreprise de façon générale.

SECTION 8 - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012 - RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE,

Il vous sera donné lecture du rapport général de vos commissaires aux comptes sur la vérification des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il vous sera également donné lecture du rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société, ainsi que du rapport de vos commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

En tant que de besoin, nous vous informons que, conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, le conseil d'administration a approuvé au cours de sa séance du 16 avril 2013, les termes du rapport du président du conseil d'administration.

SECTION 9 - APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX, QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture des rapports susvisés, de bien vouloir approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion de l'exercice écoulé et d'approuver également les opérations visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

SECTION 10 – INFORMATIONS GENERALES SUR LA GESTION DU GROUPE

I - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2013, DATE D'OUVERTURE DE L'EXERCICE SOCIAL EN COURS

Cf point VIII, Section

II - PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Le groupe a continué ses efforts sur l'amélioration du contrôle interne en continu, ce qui a permis d'optimiser la maîtrise de l'ensemble des coûts et le suivi du taux d'inter-contrats. Au niveau commercial, le groupe a également changé de CRM en 2012 pour un système plus performant permettant un meilleur suivi commercial en terme de reporting notamment et une meilleure cohérence avec les actions menées par le marketing.

Umanis a intensifié en 2012 ses investissements sur Umanis Consulting, marquant la volonté du groupe de mieux accompagner ses clients Grands Comptes dès les phases amont de leurs projets. Ainsi dans une logique de maillage technico-fonctionnel, Umanis a notamment renforcé son catalogue AMOA en Relation Clients et en Pilotage Financier. Sur le plan IT, Umanis a également investi sur le développement des offres en Rapid BI ainsi qu'en Big Data & Appliances. Le chiffre d'affaires en conseil et expertise est passé de 3,6 millions d'euros en 2011 à 4,4 millions d'euros en 2012, soit plus de 20% de croissance

Umanis a également continué à investir dans de nouveaux partenariats avec des éditeurs à forte valeur ajoutée comme Nice (CRM), Open ERP (PGI en Open Source pour le SMB), ou encore Anaplan (outil de planification budgétaire en SaaS) et Bittle (Solution décisionnelle en SaaS) pour étoffer son catalogue cloud. Suite au lancement de ce mode opératoire en 2011, l'offre en SaaS d'Umanis a d'ailleurs généré un chiffre d'affaires en croissance avec 1,3 million d'euros en 2012 (vs. 0,8 million d'euros en 2011).

L'activité en centres de services a également enregistré une croissance soutenue. Fin 2012, Umanis a donc multiplié par trois la surface de son centre de services en nearshore de Tours qui fait maintenant plus de 1000 mètres carrés.

Le groupe a également renforcé ses investissements en marketing afin d'animer ses offres les plus porteuses (CPM, MDM, CRM, pilotage des rémunérations...) et de promouvoir les nouvelles offres (Rapid BI, Big Data et Appliances, etc.). Umanis a ainsi organisé en 2012 une vingtaine de « 5 à 7 », ses opérations de marketing opérationnel clients, soit près de 30% de plus qu'en 2012.

Un des principaux enjeux du groupe réside dans sa capacité à attirer et à retenir les meilleurs profils. Le groupe a donc continué les efforts initiés en 2010 sur le domaine des ressources humaines tels que le déploiement des entretiens de carrières annuels dans le cadre de la GPEC, le développement du référentiel des métiers et de la matrice des compétences ainsi que la mise en place de Comités Talents. Des sessions de training des intercontrats ont été également mis en place sur la période et on su démontrer leur efficacité. Enfin, le groupe a continué d'investir en terme de communication et d'animation interne. Les rencontres internes mensuelles ont ainsi doublé en termes de fréquentation, les espaces communautaires ont vu leur trafic décupler et l'équipe d'Urban Football d'Umanis rassemble plus de 50 collaborateurs pour les Champion League.

Le groupe a également continué à renforcer ses activités au forfait sur ses domaines d'expertises. Umanis a donc continué à développer de nouvelles offres de services sur tous ses domaines en 2012. Le groupe a également continué à renforcer ses actions de communication et de marketing auprès de ses clients et de ses prospects afin de générer de nouvelles opportunités commerciales mais aussi améliorer sa notoriété et son image auprès des grands comptes en tant que société leader en France. Chaque offre du groupe a été soutenue par une action marketing systématique,

soit 20 opérations en 2012 (les « 5 à 7 » d'Umanis ont générés plus de 600 contacts en 2012). Le groupe a également continué ses actions de lobbying auprès des décideurs via des événements autour du Stade Français et des soirées VIP mensuelles.

III - ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE ET DE LA SITUATION D'ENDETTEMENT DE LA SOCIETE AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES - INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHE

La Société et ses filiales facturent et achètent dans la devise de chaque pays et ne prennent donc pas de risque de change, à l'exception des prestations exécutées au Kazakhstan. Les prestations intra groupe sont facturées en euros. Il n'y a pas de couverture de change sur ces factures.

La Société n'utilise pas d'instruments financiers ayant une influence sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes et profits.

Les principaux risques et incertitudes pesant sur la Société et le Groupe sont les suivants.

Les risques présentés ci-dessous sont ceux que la Société considère comme étant susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

1. RISQUES LIES A L'EVOLUTION DES EFFECTIFS

La réussite future du Groupe dépend, dans une large mesure, de sa capacité à recruter, former et fidéliser des professionnels disposant de fortes compétences techniques dans les différents niveaux d'expérience requis par son activité.

Toute difficulté dans le recrutement, la formation ou la fidélisation d'un nombre suffisant de salariés qualifiés, pourrait donc freiner la croissance du Groupe. Les professionnels très qualifiés sont rares, la crise économique n'encourage pas la mobilité. Le Groupe pourrait donc rencontrer des difficultés à recruter le nombre souhaité de salariés qualifiés afin d'assurer son plan de développement.

La valeur de la Société et de son Groupe, sa capacité d'innovation, sa croissance et ses résultats reposent essentiellement sur les compétences de ses collaborateurs en général, et les collaborateurs clés en particulier.

2. CAPACITE A FIDELISER LES COLLABORATEURS

La fidélité est un élément clé de la croissance du Groupe. Or, aujourd'hui dans le domaine des nouvelles technologies, on constate le plus souvent un déficit des offres par rapport à la demande en ressources humaines. Le Groupe a mis en place une politique de ressources humaines qui vise à fidéliser les collaborateurs et à en faciliter le recrutement.

Ainsi, le Groupe a développé une culture d'entreprise forte et mis en place une politique de fidélisation comprenant :

- une politique de gestion des ressources humaines dynamique,
- une politique de rémunération motivante et adaptée aux conditions de marché,
- des locaux offrant un cadre de travail agréable,
- une politique de formation permanente.

Ces atouts doivent permettre de procéder aux embauches nécessaires à la réalisation du plan de développement et contribuer à limiter le taux de turnover. Cette politique a déjà porté ses fruits puisque le turnover tend à diminuer.

3. RISQUES LIES AU MARCHE

La conjoncture économique et financière reste tendue, le marché volatile et les grands donneurs d'ordre ont pour priorité de maîtriser l'ensemble de leurs coûts donc ceux liés à l'externalisation des prestations de services. Ainsi, pour préserver sa compétitivité sur son marché et sa rentabilité, Umanis doit non seulement préserver son niveau d'activité mais surtout optimiser la productivité et l'efficacité de toutes ses ressources qu'elles soient humaines, matérielles ou IT.

Le groupe est donc engagé dans une logique de rationalisation et d'amélioration en continu de ses processus métiers afin d'améliorer son efficacité opérationnelle au jour le jour que ce soit au niveau du contrôle de gestion (EZ Jest), du recrutement (CVTracker), de l'affectation des ressources (Affect), de la gestion des projets pour le compte des clients (APMS) ou du suivi de l'efficacité commerciale et de la relation clients (E-DEAL).

4. RISQUES LIES AUX PERSONNES CLES

Le succès du Groupe dépend de manière significative de quelques hommes/femmes clés. Le départ ou l'indisponibilité prolongée d'une de ces personnes pourrait être dommageable pour la Société et son Groupe même si le Comité de Direction saurait pallier un tel cas de figure.

5. RISQUES LIES A LA TECHNOLOGIE

Le groupe maîtrise toutes les technologies de référence sur ses marchés et a par ailleurs noué des partenariats stratégiques avec les principaux éditeurs sur ses domaines de compétences afin de préserver, entre autres, son avance technologique sur les nouveaux produits. Les dirigeants de la Société et du Groupe n'ont pas connaissance de l'existence de techniques émergentes susceptibles de remettre en cause l'utilisation de ces technologies et donc leur mise en œuvre dans les entreprises clientes.

Au contraire, il est à noter que les technologies utilisées aujourd'hui dans les systèmes d'information des grands comptes sont matures, standardisées et tendent à toujours plus d'interopérabilité. On assiste davantage à une déflation des technologies en présence plutôt qu'à l'apparition de nouvelles car les entreprises cherchent à rationaliser leurs systèmes d'information dans une logique de maintenabilité accrue et de réduction de leur consommation de ressources.

Cependant, le service marketing suit avec attention l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché ou d'avancées technologiques qui auraient un impact sur ses prestations de services.

D'ailleurs, il est à noter que même si les ruptures technologiques ne sont plus à l'ordre du jour, les développements des nouvelles générations de machines plus puissantes telles que l'apparition des serveurs multi-cœurs, la baisse du coût de la mémoire, l'utilisation de bases de données

vectérielles (dites in-memory) ainsi que la puissance des réseaux ou encore l'apparition de devices aux interfaces novatrices (smartphones et tablettes pour exemple) ont un impact certains sur les nouvelles applications métiers des entreprises clientes.

Bien que ces évolutions soient décorélées des technologies elles-mêmes, elles peuvent avoir de forts impacts en termes d'usage chez les clients du groupe et représenter des relais de croissance pour Umanis.

Ainsi, le groupe conçoit et développe en continu de nouvelles offres IT ou métiers directement liées à ces évolutions telles que la Rapid BI sur la nouvelle génération de plateformes in-memory, les applications mobiles, l'intégration d'appliances ou encore un nouveau mode opératoire en cloud computing et son catalogue applicatif (SaaS).

6. RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe n'est pas soumis à une réglementation ou convention fiscale particulière. Les contraintes de confidentialité auxquelles sont soumises les sociétés du Groupe sont celles habituellement rencontrées dans le cadre des relations normales de travail. Les litiges survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été dûment provisionnés dans les comptes de la Société.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Selon le Livre VII du Code de Propriété Intellectuelle, une marque enregistrée par l'INPI permet de disposer d'un droit de propriété sur ce signe; l'atteinte à celui-ci sous forme de reproduction ou d'imitation, y compris au moyen d'un dépôt postérieur, constitue une contrefaçon, qui peut donner lieu à des sanctions aussi bien civiles que pénales. Conformément au principe de spécialité, une marque est protégée pour les produits et services identiques ou similaires à ceux désignés dans le dépôt, dès lors qu'il existe un risque de confusion dans l'esprit du public. La marque fixe l'image de l'entreprise et la protège contre les usurpateurs en offrant à la Société un monopole d'exploitation et des moyens efficaces pour la défendre.

La marque Umanis est propriété de la Société et a été déposée pour la France en 2000.

Le Groupe s'appuie sur des droits de propriété intellectuelle qui sont le support de son savoir-faire technologique et de son identité commerciale. Il est donc très important pour la Société de s'assurer une protection juridique efficace.

Les codes source des logiciels conçus et développés par la Société pour son compte propre sont déposés auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP).

Ces brevets ont été déposés, délivrés ou sont en cours d'examen en France et/ou à l'étranger.

Enfin, la Société est titulaire de noms de domaine parmi lesquels umanis.com, umanis.fr, umanis.net et umanis.org.

8. DEPENDANCES EVENTUELLES

Néant

9. PARTENARIATS

Le groupe a conclu des alliances stratégiques avec les éditeurs qui font aujourd'hui référence sur ses marchés ou ceux que le groupe juge à forte valeur ajoutée pour ses clients. Le groupe a donc une politique de certification systématique de ses consultants, des formations techniques régulières de ses équipes par les éditeurs et des pôles d'expertises IT dédiés afin de garantir un fort niveau de compétences à ses clients. Le groupe bénéficie ainsi de support technique de haut niveau ainsi qu'un accès direct et privilégié au plus haut niveau d'expertise des éditeurs partenaires. Le groupe propose également des prestations connexes à ses compétences en ingénierie, à savoir la revente et la maintenance des solutions éditeurs partenaires.

Umanis est partenaire de SAP, IBM, Oracle, Microsoft et SAS qui couvrent à eux cinq la quasi-totalité de la base technologique installée chez les grands donneurs d'ordre.

Le groupe est également partenaire d'éditeurs plus spécialisés tels que :

- Informatica, Microstrategy, QlikView, BiBoard, Talend, Cegid, Kognitio, Report One et Anaplan pour la partie Business Intelligence,
- Unica, Nice et e-deal pour la partie CRM,
- Allshare, excentive pour la partie RH.
- Open ERP pour la partie ERP

10. ACTIFS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION

A ce jour, la Société et son Groupe possèdent tous les actifs nécessaires à son exploitation. Seul le fonds de commerce de la société UMANIS est nanti au profit des banques prêteuses dans le cadre du financement accordé à UMANIS pour l'acquisition du groupe AURA.

11. ASSURANCES

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la politique de gestion des risques de la Société et de son Groupe est gérée en collaboration avec deux courtiers d'assurance, AXA France IARD et Conseils & Risques Financiers pour la France, afin d'avoir une politique de couverture adaptée à son activité. La Société a souscrit à ce jour diverses polices d'assurances couvrant principalement les risques suivants :

- Un contrat d'assurance multirisque pour les bureaux qui couvre les cas d'incendie, dégât des eaux et bris de glace, vandalisme, attentats... avec franchise.
- Une assurance en responsabilité civile professionnelle et exploitation tous dommages confondus de 8.000.000 € par an et par sinistre (dont dommages matériels et immatériels consécutifs : 1.500.000 € avec une franchise de 1.000 € ; dommages immatériels non consécutifs : 3.000.000 € avec une franchise de 40.000 €).
- Un contrat couvrant la responsabilité des dirigeants de droit et de fait a été renouvelé.

Tous les risques significatifs connus à ce jour font l'objet d'une convention d'assurance. Par ailleurs, le Groupe ne dispose d'aucune compagnie d'assurance captive.

12. RISQUES LIES A LA CONCURRENCE

Le groupe est positionné sur des marchés très concurrentiels et se retrouve en compétition avec des sociétés françaises comme internationales. De plus, sa forte pénétration des grands comptes et son positionnement multi-spécialiste le place en position frontale face aux plus importantes sociétés de services généralistes mondiales comme des acteurs de taille similaires aux domaines de compétences spécialisés.

Le Groupe se doit de rester compétitif vis-à-vis de ses concurrents actuels ou futurs afin de préserver ses activités, son résultat d'exploitation et sa situation financière. Le Groupe ne peut garantir qu'il sera en mesure de rester compétitif vis-à-vis de ses concurrents actuels ou futurs.

Les mesures mises en œuvre pour palier les effets de l'environnement concurrentiel du groupe sont résumées dans le chapitre sur la politique commerciale du Groupe.

Jusqu'à présent, cette politique a permis à Umanis de se maintenir parmi les sociétés de services les plus rentables et compétitives de son marché.

13. NOUVEAUX ENTRANTS SUR LE MARCHE

Le marché des sociétés de services en France est particulièrement atomisé. Umanis fait partie du Top 50 et des entreprises leader sur son plus fort domaine d'expertise, la Business Intelligence (Source PAC et IDC). Il est à noter que ce marché est en phase de consolidation et voit donc apparaître des sociétés de taille considérable et, à contrario, de petites sociétés de services à la pérennité fragile souvent contraintes à la sous-traitance d'entreprises plus importantes référencées par les grands donneurs d'ordre.

La principale barrière à l'entrée sur le marché est constituée par le montant des investissements humains qu'un nouvel intervenant qui souhaiterait, ex-nihilo, pénétrer ce marché devrait consentir au moins à trois niveaux.

Premièrement, la mise en œuvre d'une offre décisionnelle pour les entreprises nécessite une expérience et des compétences qui couvrent l'ensemble des métiers de l'entreprise : ressources humaines, finances/CDG, marketing, commercial, achats, gestion du risque, pilotage des systèmes d'information. Au-delà de problématiques fonctionnelles, la mise en œuvre des solutions répond également aux spécificités des secteurs d'activité tels que les télécoms, l'industrie, la distribution, la banque, l'assurance, l'industrie pharmaceutique, le secteur public et les services.

La mise en œuvre d'un tel pilotage des performances des entreprises est un projet stratégique qui a pour finalité d'optimiser ses processus, ses coûts et sa réactivité opérationnelle. Il est donc généralement confié à un prestataire très expérimenté. Le groupe, créée en 1990, fait partie des plus importantes sociétés opérant dans le secteur de Business Intelligence (BI) et du CRM en France.

La deuxième barrière à l'entrée sur le marché est constituée par la capacité à affecter à un projet un nombre suffisant de consultants expérimentés et encadrés. Umanis, depuis plus de 20 ans, a élaboré un processus de recrutement et d'encadrement des consultants qui leur permet de s'intégrer rapidement parmi les salariés du Groupe.

Enfin, la troisième barrière à l'entrée sur ce marché, est constituée par la stratégie d'alliances que peut nouer une entreprise comme Umanis avec les principaux éditeurs de logiciels du marché qui demandent notamment un investissement important en terme d'avant-vente, de formation et de certifications des consultants que peuvent difficilement consentir de nouveaux entrants. De plus, les éditeurs tendent à réduire drastiquement le nombre des sociétés de services partenaires qui se résume aujourd'hui à 4 généralistes et 4 spécialistes dont le groupe Umanis fait partie.

14. RISQUES LIES AUX ACQUISITIONS FUTURES ET LEUR INTEGRATION

La Société n'exclut pas de procéder dans le futur à de nouvelles acquisitions de sociétés ou des prises de participation. Le Groupe pourrait rencontrer des difficultés à mettre en œuvre sa politique d'acquisition en raison notamment de l'existence d'offres concurrentes sur les sociétés cibles ou de l'évolution du cours de l'action qui pourrait rendre le paiement par échange d'actions moins intéressant. Ces acquisitions pourraient entraîner une dilution de l'actionnariat actuel de la Société, un recours à l'endettement financier, des pertes éventuelles ou bien encore la constitution de provisions liées à la nécessité de constater une dépréciation de la valeur des divers actifs issus de cette augmentation. Elles pourraient aussi avoir un impact négatif sur sa rentabilité et celle de ses actionnaires.

En outre, toute acquisition implique un certain nombre de risques liés notamment aux difficultés d'intégration des activités, technologies, produits et des équipes de la société rachetée.

15. RISQUES CLIENTS

Pour suivre notre carnet de commandes, nous disposons d'un outil informatique de gestion commerciale, alimenté en temps réel, qui nous restitue l'ensemble des projets, du stade de la proposition jusqu'à la signature du contrat.

Le risque de crédit est exclusivement limité aux créances clients dont le taux de sinistrabilité est faible.

16. RISQUES FOURNISSEURS

Néant

17. RISQUES FINANCIERS

Les risques financiers sont les suivants :

- Risques de crédit : Risque lié aux conditions d'intérêt (Swap amortissable) de remboursement du prêt bancaire souscrit auprès du pool bancaire constitué par LCL et Banque Palatine dans le cadre de l'acquisition d'AURA. Le 30 mars 2011, il a été décidé d'échanger les conditions d'intérêt : d'un taux variable (Euribor 3 mois) contre un taux fixe de 2,46 %.
- Risque de change : concerne essentiellement la conversion des états financiers des sociétés marocaine et polonaise. Le risque sur les opérations commerciales est nul, car ces deux entités sont en sommeil et il n'y a plus d'activité dans ces structures.

- Risque de liquidité : Selon la définition donnée par l'autorité des marchés financiers, le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le groupe estime ne pas être exposé à ce risque compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et de son endettement (qui tient compte des emprunts contractés lors de l'acquisition du Groupe Aura), et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Le groupe précise que la dette bancaire liée à l'acquisition du Groupe Aura est assortie de covenants vis-à-vis du pool bancaire qui exigent le respect de ratios financiers.

Le groupe précise en outre qu'une partie des fonds de réserves et de garanties constitués dans le cadre du contrat d'affacturage n'ont pas été mobilisés et sont donc à disposition du Groupe. Au 31 décembre 2012, ces fonds disponibles s'élèvent à 10 031.167 euros.

18. RISQUES ET CONSEQUENCES DE L'ACTIVITE SUR L'ENVIRONNEMENT

La Société et ses filiales exercent des activités de prestations intellectuelles qui n'ont pas d'impact direct sur les ressources naturelles et l'environnement.

Concernant l'activité « revente de matériels informatiques » de la filiale Umanis Computer, le recyclage de ces matériels informatiques en fin de vie n'est pas de sa responsabilité dans la mesure où Umanis Computer n'intervient qu'en qualité de revendeur.

19. PROCEDURES MISES EN PLACE POUR LE SUIVI DES RISQUES

Les procédures mises en place pour assurer le suivi et la mesure de ces différents types de risques figurent dans le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne.

20. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Nous vous invitons à vous reporter au paragraphe 6 ci-avant.

IV – REPORTING RSE : ACTIONS MENEES ET LES ORIENTATIONS PRISES POUR PRENDRE EN COMPTE LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE SON ACTIVITE ET REMPLIR SES ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1 – INORMATIONS SOCIALES

Sommaire

- I. Emploi
 - A. Effectif.....
 - 1. Répartition par sexe, type de contrat et statut
 - 2. Répartition par zone géographique
 - 3. Répartition par âge de l’effectif.....
 - 4. Pyramide des âges du groupe Umanis UES
 - 5. Répartition par ancienneté
 - B. Embauches.....
 - 1. Répartition des embauches par type de contrat
 - 2. Répartition par âge des embauches
 - C. Départs.....
 - 1. Répartition par motif des sorties
 - 2. Répartition par âge des sorties
 - D. Chômage.....
- II. Organisation du travail
 - A. L’organisation du temps de travail
 - B. L’absentéisme
 - 1. A l’échelle du groupe
 - 2. Par zone géographique
- III. Relations sociales
 - A. Les instances représentatives du personnel.....
 - 1. Elections professionnelles.....
 - 2. Liste des délégués syndicaux et représentants syndicaux.....
 - 3. Liste des différentes instances.....
 - B. Organisation du dialogue social.....
 - C. Bilan des accords collectifs
- IV. Santé et sécurité.....

- A. Conditions de santé et de sécurité au travail
- B. Fréquence des accidents du travail
- C. Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail
- 1. Pour UES Umanis
- 2. Pour UMS
- V. Formation
- A. Politiques de formation
- B. Nombre d'heures de formation
- VI. Egalité de traitement
- A. Egalité entre les hommes et les femmes
- B. Insertion des personnes handicapées
- C. Politique de lutte contre les discriminations
- VII. Promotion et respect des stipulations des conventions de l'Organisation Internationale du Travail

I. EMPLOI

Préambule : Les données présentées dans ce document concerne le périmètre France.

A. EFFECTIF:

Répartition par sexe, type de contrat et statut du groupe Umanis

Statut des effectifs au 31/12/2012												
		CDD			CDI			CP/AP		CSU		Total
Société	Sexe	Cadre	N.C.	Total	Cadre	N.C.	Total	N.C	Total	Stage	Total	
Umanis SA (*)	Féminin	9	2	11	148	24	172	1	1	-	-	184
	Masculin	12	1	13	440	19	459	3	3	4	4	479
Somme Umanis SA		21	3	24	588	43	631	4	4	4	4	663
UM Comp	Féminin	-	-	-	-	3	3	1	1	-	-	4
	Masculin	-	-	-	1	5	6	1	1	-	-	7
Somme UM Computer		-	-	-	1	8	9	2	2	-	-	11
UM INV	Féminin	-	-	-	3	-	3	-	-	-	-	3
	Masculin	-	-	-	16	-	16	-	-	-	-	16
Somme UM INV		-	-	-	19	-	19	-	-	-	-	19
UMS	Féminin	-	63	63	3	51	54	-	-	-	-	117
	Masculin	-	41	41	6	22	28	-	-	1	1	70
Somme UMS		-	104	104	9	73	82	-	-	1	1	187
Total		21	107	128	617	124	741	6	6	5	5	880

Légende	
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CP/AP	Contrat de professionnalisation/apprentissage
CSU	Contrat stage universitaire
N.C.	Non cadre

Répartition par zone géographique

EFFECTIF GROUPE AU 31/12/2012																				
Société	Zone géographique	Type de contrat par sexe et par statut										Total								
		Féminin					Masculin													
		CDD		CDI		CP/AP	CSU		CDD		CDI		CP/AP	CSU						
		c.	N.C.	c.	N.C.	c.	N.C.	c.	N.C.	c.	N.C.		c.	N.C.	c.	N.C.				
Umanis SA (*)	Clermont-Ferrand	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
	Levallois	3	2	12	22	-	1	-	-	4	1	30	15	-	1	-	2	478		
	Lyon	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-	-	-	22		
	Nantes	-	-	6	1	-	-	-	-	1	-	33	-	-	-	-	-	41		
	Niort	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Orléans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Toulouse	-	-	8	-	-	-	-	-	1	-	7	-	-	-	-	-	16		
	Tours	5	-	8	1	-	-	-	-	6	-	75	3	-	2	-	2	102		
Vincennes	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	-	-	-	-	4			
Somme Umanis SA		9	2	14	8	24	-	1	-	-	12	1	44	0	19	-	3	-	4	663
UM Computer	Vincennes	-	-	3	-	-	1	-	-	-	-	5	1	-	1	-	-	-	-	11
Somme UM Computer		-	-	3	-	-	1	-	-	-	-	5	1	-	1	-	-	-	-	11
UM INV	Levallois	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	-	-	19
Somme UM INV		-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	-	-	19
UMS	Pau	-	50	-	36	-	-	-	-	37	2	11	-	-	-	-	-	-	-	136
	Villepinte	-	13	3	15	-	-	-	-	4	4	11	-	-	1	-	-	-	-	51
Somme UMS		-	63	3	51	-	-	-	-	41	6	22	-	-	1	-	-	-	-	187
Total		9	65	15	7	75	-	2	-	-	12	42	46	7	42	-	4	1	4	880

Légende

CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CP/AP	Contrat de professionnalisation/apprentissage
CSU	Contrat stage universitaire
C.	Cadre
N.C.	Non cadre

*Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et
(*) AURA*

Répartition par âge de l'effectif

Du groupe Umanis

Répartition par âge de l'effectif du groupe au 31/12/2012							
Société	Age en années	CDD	CDI	CP/AP	CSU	Total	en %
Umanis SA (*)	De - de 25	12	60	2	2	76	11,46
	De 26 à 28	9	118	1	2	130	19,61
	De 29 à 32	1	133	1	-	135	20,36
	De 33 à 45	2	246	-	-	248	37,41
	De 46 à 49	-	35	-	-	35	5,28
	De + de 50	-	39	-	-	39	5,88
	Total		24	631	4	4	663
UM Computer	De - de 25	2	-	2	-	4	36,36
	De 26 à 28	-	3	-	-	3	27,27
	De 29 à 32	-	1	-	-	1	9,09
	De 33 à 45	-	3	-	-	3	27,27
	De 46 à 49	-	-	-	-	-	-
	De + de 50	-	-	-	-	-	-
	Total		2	7	2	-	11
UM INV	De - de 25	-	-	-	-	-	-
	De 26 à 28	-	-	-	-	-	-
	De 29 à 32	-	-	-	-	-	-
	De 33 à 45	-	16	-	-	16	84,21
	De 46 à 49	-	-	-	-	-	-
	De + de 50	-	3	-	-	3	15,79
	Total		-	19	-	-	19
UMS	De - de 25	40	8	-	1	49	26,20
	De 26 à 28	23	6	-	-	29	15,51
	De 29 à 32	20	15	-	-	35	18,72
	De 33 à 45	16	34	-	-	50	26,74
	De 46 à 49	4	7	-	-	11	5,88
	De + de 50	1	12	-	-	13	6,95
	Total		104	82	-	1	187
De - de 25		54	68	4	3	129	14,66
De 26 à 28		32	127	1	2	162	18,41
De 29 à 32		21	149	1	-	171	19,43
De 33 à 45		18	299	-	-	317	36,02
De 46 à 49		4	42	-	-	46	5,23
De + de 50		1	54	-	-	55	6,25
Total		130	739	6	5	880	

Légende	
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CP/AP	Contrat de professionnalisation/apprentissage
CSU	Contrat stage universitaire

Par zones géographiques

Répartition par âge de l'effectif par zone géographique au 31/12/2012									
Société	Zone géographique	Age en années						Total	en %
		De - de 25	De 26 à 28	De 29 à 32	De 33 à 45	De 46 à 49	De + de 50		
Umanis SA (*)	Clermont-Ferrand	-	-	-	-	-	-	-	-
	Levallois	38	96	109	189	23	23	478	72,10
	Lyon	-	1	1	12	2	6	22	3,32
	Nantes	1	3	6	16	7	8	41	6,18
	Niort	-	-	-	-	-	-	-	-
	Orléans	-	-	-	-	-	-	-	-
	Toulouse	1	1	3	8	2	1	16	2,41
	Tours	36	28	16	20	1	1	102	15,38
	Vincennes	-	1	-	3	-	-	4	0,60
	Total	76	130	135	248	35	39	663	
UM Computer	Vincennes	4	3	1	3	-	-	11	100
	Total	4	3	1	3	-	-	11	
UM INV	Levallois	-	-	-	16	-	3	19	100
	Total	-	-	-	16	-	3	19	
UMS	Pau	33	22	28	35	8	10	136	72,73
	Villepinte	16	7	7	15	3	3	51	27,27
	Total	49	29	35	50	11	13	187	

Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et () AURA*

Répartition par ancienneté

A l'échelle du groupe

Répartition par ancienneté au 31/12/2012						
Société	NB Inf. à 1 an	NB entre 1 et 2	NB entre 2 et 4	NB entre 4 et 10	NB Sup. à 10	Total
Sexe						
Umanis SA (*)						
Féminin	53	34	27	49	21	184
Masculin	138	89	88	121	43	479
Sous-Total	191	123	115	170	64	663
UM Computer						
Féminin	-	1	1	2	-	4
Masculin	-	1	2	2	2	7
Sous-Total	-	2	3	4	2	11
UM INV						
Féminin	-	-	2	1	-	3
Masculin	-	-	-	2	14	16
Sous-Total	-	-	2	3	14	19
UMS						
Féminin	58	8	11	31	9	117
Masculin	41	6	6	12	5	70
Sous-Total	99	14	17	43	14	2
Total	290	139	137	220	94	880
%	32,95%	15,80%	15,57%	25,00%	10,68%	100%

Par zone géographique

Répartition par ancienneté des hommes et des femmes par zone géographique au 31/12/2012											
Société par zone géographique	Inf. à 1 an		Entre 1 et 2		Entre 2 et 4		Entre 4 et 10		Sup. à 10		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Umanis SA (*)											
Clermont-Ferrand	1	-	6	-	-	-	-	-	1	-	8
Levallois	87	39	59	28	55	13	70	32	24	13	420
Lyon	0	-	0	1	2	1	4	-	4	2	14
Nantes	7	2	4	1	6	1	12	1	2	1	37
Niort	1	1	1	-	1	-	-	-	-	-	4
Orléans	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-	6
Toulouse	3	2	1	1	-	2	2	3	2	-	16
Tours	32	5	15	1	21	3	15	2	2	-	96
Vincennes	3	1	4	2	3	7	18	11	8	5	62
UM Computer											
Vincennes	-	-	1	1	2	1	2	2	2	-	11
UM INV											
Levallois	-	-	-	-	-	2	2	1	14	-	19
UMS											
Pau	38	47	2	4	2	5	6	21	2	9	136
Villepinte	3	11	4	4	4	6	6	10	3	0	51
Total	178	111	97	43	96	41	137	83	64	30	880
%	20,23%	12,61%	11,02%	4,89%	10,91%	4,66%	15,57%	9,43%	7,27%	3,41%	100,00%

Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et
(*) AURA

B. EMBAUCHES

Répartition des embauches par type de contrat

Du groupe Umanis

Embauches 2012 du groupe Umanis						
Société	Sexe	Type de contrat				Total
		CDD	CDI	CP/AP	CSU	
Umanis SA (*)	Féminin	11	52	-	14	77
	Masculin	26	160	2	43	231
<i>Somme Umanis SA</i>		37	212	2	57	308
UM Computer	Féminin	2	-	-	-	2
	Masculin	-	-	-	-	-
<i>Somme UM Computer</i>		2	-	-	-	2
UM INV	Féminin	-	-	-	-	-
	Masculin	-	-	-	-	-
<i>Somme UM INV</i>		-	-	-	-	-
UMS	Féminin	151	1	-	-	152
	Masculin	107	4	-	-	111
<i>Somme UMS</i>		258	5	-	-	263
Total		297	217	2	57	573

Légende	
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CP/AP	Contrat de professionnalisation/apprentissage
CSU	Contrat stage universitaire

Par zone géographique

Embauches de 2012 par zone géographique										
Société	Zones géographiques	Type de contrat								Total
		CDD		CDI		CP/AP		CSU		
		Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	
Umanis SA (*)	Clermont-Ferrand	-	-	-	1	-	-	-	-	1
	Levallois	5	14	43	105	-	-	9	21	197
	Lyon	-	2	-	1	-	-	-	-	3
	Nantes	-	1	2	12	-	-	-	-	15
	Niort	-	-	1	1	-	-	-	-	2
	Orléans	1	-	2	3	-	-	-	-	6
	Toulouse	-	2	2	6	-	-	-	1	11
	Tours	4	7	2	25	-	2	5	21	66
Vincennes	1	-	-	6	-	-	-	-	7	
Somme Umanis SA		11	26	52	160	-	2	14	43	308
UM Computer	Vincennes	-	2	-	-	-	-	-	-	2
Somme UM Computer		-	2	-	-	-	-	-	-	2
UM INV	Levallois	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Somme UM INV		-	-	-	-	-	-	-	-	-
UMS	Pau	110	70	1	3	-	-	-	-	184
	Villepinte	41	37	0	1	-	-	-	-	79
Somme UMS		151	107	1	4	-	-	-	-	263
Total		162	135	53	164	-	2	14	43	573

Légende	
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CP/AP	Contrat de professionnalisation/apprentissage
CSU	Contrat stage universitaire
F	Femme
H	Homme

Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et
(*) AURA

Répartition par âge des embauches

Du groupe Umanis

Répartition par âge des embauches 2012							
Société	Age en années	CDD	CDI	CP/AP	CSU	Total	en %
Umanis SA (*)	De - de 25	14	44	1	40	99	32,14
	De 26 à 28	12	43	1	13	69	22,40
	De 29 à 32	5	51	0	0	56	18,18
	De 33 à 45	6	56	4	0	66	21,43
	De 46 à 49	0	11	0	0	11	3,57
	De + de 50	0	7	0	0	7	2,27
	Total		37	212	6	53	308
UM Comp	De - de 25	-	-	-	-	-	-
	De 26 à 28	-	-	-	-	-	-
	De 29 à 32	-	-	-	-	-	-
	De 33 à 45	-	-	-	-	-	-
	De 46 à 49	-	-	-	-	-	-
	De + de 50	2	-	-	-	2	100%
	Total		2	-	-	-	2
UM INV	De - de 25	-	-	-	-	-	-
	De 26 à 28	-	-	-	-	-	-
	De 29 à 32	-	-	-	-	-	-
	De 33 à 45	-	-	-	-	-	-
	De 46 à 49	-	-	-	-	-	-
	De + de 50	-	-	-	-	-	-
	Total		-	-	-	-	-
UMS	De - de 25	115	1	-	-	116	44%
	De 26 à 28	48	-	-	-	48	18%
	De 29 à 32	36	1	-	-	37	14%
	De 33 à 45	41	3	-	-	44	17%
	De 46 à 49	11	-	-	-	11	4%
	De + de 50	7	-	-	-	7	3%
	Total		258	5	-	-	263
Total de - de 25		129	45	1	40	215	38%
Total de 26 à 28		60	43	1	13	117	20%
Total de 29 à 32		41	52	-	-	93	16%
Total de 33 à 45		47	59	4	-	110	19%
Total de 46 à 49		11	11	-	-	22	4%
Total de + de 50		9	7	-	-	16	3%
Total		297	217	6	53	573	

Légende	
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CP/AP	Contrat de professionnalisation/apprentissage
CSU	Contrat stage universitaire

Par zone géographique

Répartition par âge des embauches de 2012									
Société	Zone géographique	Age en années						Total	en %
		De - de 25	De 26 à 28	De 29 à 32	De 33 à 45	De 46 à 49	De + de 50		
Umanis SA (*)	Clermont-Ferrand	-	-	-	1	-	-	1	0,32
	Levallois	47	52	45	43	7	3	197	63,96
	Lyon	-	-	-	3	-	-	3	0,97
	Nantes	1	2	2	5	3	2	15	4,87
	Niort	-	-	-	1	-	1	2	0,65
	Orléans	1	1	1	3	-	-	6	1,95
	Toulouse	3	-	2	5	-	1	11	3,57
	Tours	47	12	4	3	-	-	66	21,43
	Vincennes	-	2	2	2	1	-	7	2,27
	Total		99	69	56	66	11	7	308
UM Comp	Vincennes	-	-	-	-	-	2	2	100%
	Total	-	-	-	-	-	2	2	
UM INV	Levallois	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-	-	-	-
UMS	Pau	89	34	26	25	8	2	184	70%
	Villepinte	27	14	11	19	3	5	79	30%
	Total	116	48	37	44	11	7	263	
Total		215	117	93	110	22	16	573	

Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et
(*) AURA

C. DEPARTS

Répartition par motif des sorties

Pour le groupe Umanis

		Motif de sortie															
Société	Sexe	DM	FCD	FCE	FCS	FCP/ AP	LI	RC	RA	STG	RST	TR	DRV	DC	REV	AUT	Total
Umanis SA (*)	Féminin	28	5	10	4	7	9	4	-	13	-	-	-	-	-	-	80
	Masculin	57	14	37	14	0	17	11	1	48	1	1	-	1	-	2	204
Somme Umanis SA		85	19	47	18	7	26	15	1	61	1	1	-	1	-	2	284
UM Comp	Féminin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Masculin	1	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
Somme UM Computer		1	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
UM INV	Féminin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Masculin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Somme UM INV		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UMS	Féminin	8	97	13	9	-	1	1	10	-	-	-	-	-	-	-	139
	Masculin	2	52	22	3	-	7	-	5	-	-	2	-	-	-	2	95
Somme UMS		10	149	35	12	-	7	1	15	-	-	2	-	-	-	2	233
Total		96	170	82	30	9	33	16	16	61	1	3	-	1	-	4	522

Légende :	
DM	Démission
FCD	Fin de CDD
FCE	Rupture période d'essai entreprise
FCS	Rupture période d'essai salarié
FCP/AP	Fin de contrat de professionnalisation/apprentissage
LI	Licenciement
RC	Rupture conventionnelle
RA	Rupture anticipée CDD
STG	Fin de stage
TR	Transfert
DRV	Départ en retraite volontaire
DC	Décès
REV	Révocation

Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et () AURA*

Par zone géographique

		Motif de sortie															
Société	Zone géographique	DM	FCD	FCE	FCS	FCP/AP	LI	RC	RA	STG	RST	TR	DRV	DC	REV	AUT	Total
Umanis SA (*)	Clermont-Ferrand	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Levallois	43	15	32	15	6	23	3	1	30	-	-	-	1	-	-	169
	Lyon	2	2	3	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
	Nantes	5	-	6	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	13
	Niort	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	Orléans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	Toulouse	2	1	2	2	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	10
	Tours	6	1	4	1	1	-	1	-	30	1	-	-	-	-	-	45
	Vincennes	27	-	-	-	-	2	8	-	0	-	-	-	-	-	2	39
Somme Umanis SA		85	19	47	18	7	26	15	1	61	1	1	-	1	-	2	284
UM Comp	Vincennes																
Somme UM Computer		1	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
UM INV	Levallois																
Somme UM INV		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UMS	Pau	3	105	16	10	-	3	-	13	-	-	-	-	-	-	-	150
	Villepinte	7	44	19	2	-	4	1	2	-	-	2	-	-	-	2	83
Somme UMS		10	149	35	12	-	7	1	15	-	-	2	-	-	-	2	233
Total		96	170	82	30	9	33	16	16	61	1	3	-	1	-	4	522

Légende :	
DM	Démission
FCD	Fin de CDD
FCE	Rupture période d'essai entreprise
FCS	Rupture période d'essai salarié
FCP/AP	Fin de contrat de professionnalisation/apprentissage
LI	Licenciement
RC	Rupture conventionnelle
RA	Rupture anticipée CDD
STG	Fin de stage
TR	Transfert
DRV	Départ en retraite volontaire
DC	Décès
REV	Révocation

Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et
(*) AURA

Répartition par âge des sorties

Répartition par âge des sorties 2012 du groupe Umanis																	
Société	Données	Motif de sortie															Total
		DM	FCD	FCE	FCS	FCP/AP	LI	RC	RA	STG	RST	TR	DRV	DC	REV	AUT	
Umanis SA	De - de 25	7	4	3	4	6	-	1	1	43	1	-	-	1	-	0	71
	De 26 à 28	15	8	4	3	1	3	-	-	13	-	-	-	-	-	0	47
	De 29 à 32	20	3	13	8	-	6	2	-	-	-	1	-	-	-	1	54
	De 33 à 45	41	4	22	3	-	15	9	-	5	-	-	-	-	-	0	99
	De 46 à 49	2	-	4	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	0	8
	De + de 50	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	-	-	-	-	1	5
Total		85	19	47	18	7	26	15	1	61	1	1	-	1	-	2	284
UM Comp	De - de 25	-	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
	De 26 à 28	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	De 29 à 32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	De 33 à 45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	De 46 à 49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	De + de 50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		1	2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5
UM INV	De - de 25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	De 26 à 28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	De 29 à 32	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	De 33 à 45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	De 46 à 49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	De + de 50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UMS	De - de 25	-	83	9	5	-	4	-	7	-	-	-	-	-	-	-	108
	De 26 à 28	2	21	4	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
	De 29 à 32	3	12	7	-	-	1	-	5	-	-	-	-	-	-	1	29
	De 33 à 45	5	23	10	4	-	1	1	3	-	-	2	-	-	-	1	50
	De 46 à 49	-	8	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
	De + de 50	-	2	5	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Total		10	149	35	12	-	7	1	15	-	-	2	-	-	-	2	233
Total des - de 25		7	89	12	9	8	4	1	8	43	1	-	-	1	-	-	183
Total des 26 à 28		18	29	8	5	1	3	-	-	13	-	-	-	-	-	-	77
Total des 29 à 32		23	15	20	8	-	7	2	5	-	-	1	-	-	-	2	83
Total des 33 à 45		46	27	32	7	-	16	10	3	5	-	2	-	-	-	1	149
Total des 46 à 49		2	8	4	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	17
Total des + de 50		-	2	6	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	-	1	13
Total		96	170	82	30	9	33	16	16	61	1	3	-	1	-	4	522

D. CHOMAGE

- Nombre de salarié mis en chômage partiel pendant l'année considérée : 0.
- Nombre total d'heures de chômage partiel pendant l'année considérée : 0.

E. INTERIM ET SOUS-TRAITANCE

- Intérim

L'appel à l'intérim reste une disposition exceptionnelle dans le groupe.

Umanis SA a fait appel à 2 intérimaires en 2012 pour un total de 906 heures sur les fonctions support et ceci dans le cadre de pré embauches.

Umanis France n'a pas fait appel à des sociétés d'intérim.

Aura a fait appel à 4 sociétés d'intérim en 2012 pour un total de 3.846 heures.

- Sous-traitance

Sur la partie SSII, le groupe fait appel à des salariés travaillant en sous-traitance.

Ces derniers peuvent être soit des salariés indépendants, soit des salariés mis à disposition par d'autres SSII. Ils représentent 108 ETP sur l'année 2012 en ETP.

Par ailleurs, tout au long de l'année, le standard téléphonique et le nettoyage des locaux sont sous-traités à des sociétés extérieures.

F. REMUNERATIONS, LEUR EVOLUTION, CHARGES ACCESSOIRES.

MONTANT DES REMUNERATIONS

Masse salariale annuelle (base DADS U 2012) / Effectif mensuel moyen

	Umanis SA	Umanis France	Umanis Computer	Umanis Investissement	UMS
Masse Salariale 2012 (A)	2 910 371 €	22 243 245 €	491 281 €	2 011 749 €	3 230 412 €
Effectif mensuel moyen (B)	75.42	541,54	13.67	19.5	183
Rapport A/B	38 588,85 €	41 074,06 €	36 011,78 €	103 166,62 €	17 652,52 €

Rémunération moyenne du mois de décembre*

* Effectif présent sur l'année complète

Rémunération moyenne Décembre 2012	Umanis SA	Umanis Computer	Umanis Investissement	UMS
	3 538,69 €	3 399,65 €	8 689,79 €	1 530,71 €

HIERARCHIE DES REMUNERATIONS

Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant au 10% des salariés touchant les rémunérations les moins élevées

Umanis France + SA

Collaborateurs présents sur l'année complète (ayant travaillé à temps plein)

	Moyenne des rémunérations (Umanis SA + France)
10% des rémunérations les + élevées	73 059,46 €
10% des rémunérations les - élevées	25 036,27 €
Rapport	2,92

Cela signifie que les 10% des salariés ayant les rémunérations les plus élevées perçoivent 2,93 fois plus que les 10% des salariés ayant les rémunérations les moins élevées.

Umanis Managed Services

Collaborateurs présents sur l'année complète (ayant travaillé à temps

plein)

	Moyenne des rémunérations Umanis Managed Services
10% des rémunérations les + élevées	39 880,39 €
10% des rémunérations les - élevées	16 564,90 €
Rapport	2,41

Cela signifie que les 10% des salariés ayant les rémunérations les plus élevées perçoivent 2,41 fois plus que les 10% des salariés ayant les rémunérations les moins élevées.

MODE DES REMUNERATIONS

Pourcentage des salariés dont le salaire dépend, tout ou partie, du rendement*

* Primes sur
objectifs

	Nb de salariés concernés	Nb de salariés total
Umanis SA	54	663
Umanis Computer	8	11
Umanis Investissement	9	19
UMS	150	187
TOTAL	221	880
	25,11 %	

CHARGES ET ACCESSOIRES

Délai de carence maladie

Moins d'1 an d'ancienneté dans la société → 3 jours de carence
A partir d'1 an d'ancienneté → Pas de carence

Indemnisation de la maladie

Non cadres			Cadres	
< 1 an	1 an > 5 ans	5 ans >	< 1 an	> 1 an
Pas d'indemnisation	Dès le premier jour		Dès le premier jour	
	100% de la rem brute 30 jours	100% de la rem brute	Pas d'indemnisation	100% de la rem brute 90 jours
	80% de la rem brute 60 jours			
	Pas d'indemnisation	Pas d'indemnisation	Pas d'indemnisation	Pas d'indemnisation

Tout salarié ayant 1 an d'ancienneté dans l'entreprise et qui est dans l'incapacité de travailler du fait de maladie reçoit, à compter du premier jour d'absence justifiée, une indemnité dont le montant s'ajoute aux prestations versées par ailleurs par la sécurité sociale.

Indemnisation des jours fériés

Par la loi Warsmann, les conditions pour bénéficier du maintien de salaire lors des jours fériés ont été modifiées dans un sens plus favorable pour le salarié.

En effet, ces derniers doivent désormais uniquement totaliser au moins trois mois d'ancienneté dans l'établissement ou dans l'entreprise pour bénéficier de ce maintien de salaire.

Préavis et indemnités de licenciement

Préavis

En cas de licenciement d'un salarié, la rupture du contrat n'intervient pas immédiatement après la notification du licenciement. Un délai entre la notification du licenciement et la fin du contrat de travail doit être respecté, qui constitue le préavis:

ETAM

La durée du préavis, dite aussi "délai-congé", est de 1 mois.

Après 2 ans d'ancienneté, la durée du préavis ne doit pas être inférieure à 2 mois.

Le préavis n'est pas dû en cas de faute grave ou lourde du salarié.

IC

La durée du préavis, dite aussi "délai-congé", est de 3 mois.

Le préavis n'est pas dû en cas de faute grave ou lourde du salarié.

Indemnité de licenciement

ETAM	IC
→ Pour une ancienneté acquise entre 2 ans et 20 ans: 0,25 mois par année de présence → à partir de 20 ans d'ancienneté: 0,30 mois par année de présence, sans pouvoir excéder un plafond de 10 mois.	→ Après 2 ans d'ancienneté, 1/3 de mois par année de présence de l'ingénieur ou cadre, sans pouvoir excéder un plafond de 12 mois.

Congé de maternité

Le congé maternité comprend un congé prénatal (avant la date présumée de l'accouchement) et un congé postnatal (après l'accouchement). Sa durée varie selon le nombre d'enfants attendus et le nombre d'enfants déjà à charge.

À noter que la durée légale du congé maternité est fixée par le code du travail (article L.1225-17).

Nombre d'enfants à naître	Nombre d'enfants déjà à charge	Durée du congé prénatal	Durée du congé postnatal
1	0 ou 1	6 semaines	10 semaines
1	2 ou plus	8 semaines	18 semaines
2	-	12 semaines	22 semaines
3 ou plus	-	24 semaines	22 semaines

Indemnisation

Les collaboratrices ayant plus de 1 an d'ancienneté dans l'entreprise à la date de leur arrêt de travail pour maternité conserveront le maintien intégral de leurs appointements mensuels pendant la durée du congé légal, sous déduction des indemnités versées par la sécurité sociale et les régimes de prévoyance.

Congés payés

Tout salarié ETAM et IC ayant au moins 1 an de présence continue dans l'entreprise à la fin de la période ouvrant droit aux congés payés aura droit à 25 jours ouvrés de congés (correspondant à 30 jours ouvrables).

Indemnité de congés payés

L'indemnité de congés est égale au 1/10 de la rémunération perçue par l'intéressé au cours de la période de référence, sans pouvoir être inférieure pour les IC et les ETAM à la rémunération qui aurait été perçue pendant la période de congé pour un horaire normal de travail, au montant de la

rémunération minimum.

Congés pour évènements familiaux

Les salariés bénéficieront, sur justification, à l'occasion de certains évènements, d'une autorisation d'absence exceptionnelle, accordée dans les conditions suivantes:

Evènement	Autorisation d'absence
Mariage du salarié	4 jours ouvrés
Mariage d'un enfant	1 jour ouvré
Décès du conjoint ou d'un enfant	2 jours ouvrés
Décès de ses ascendants	2 jours ouvrés
Décès de ses collatéraux jusqu'au 2e degré (frère ou sœur)	1 jour ouvré
Décès beau-père, belle-mère	1 jour ouvré

Indemnité de départ en retraite

Le montant de cette indemnité est fixé en fonction de l'ancienneté acquise à la date du départ en retraite:

- à 5 ans révolus, 1 mois, plus, à partir de la 6e année, 1/5 de mois par année d'ancienneté supplémentaire.

II. ORGANISATION DU TRAVAIL

A. L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le groupe applique les dispositions relatives au temps de travail de la convention collective 3018 (bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils, sociétés de conseil), à savoir l'accord du 22 juin 1999 relatif à la durée du travail..

Plus précisément, les salariés non cadre travaillent sur la base de 35h/semaine.

Les cadres de position 1 et 2 sont régis par les dispositions relatives aux cadres de missions, soit 35 h/semaine avec des variations de 10 % maximum, soit 38h30/semaine. La rémunération mensuelle n'est pas affectée par ces variations. Le personnel ainsi autorisé à dépasser l'horaire habituel dans la limite de 10% bénéficie d'une rémunération annuelle au moins égale à 115% du minimum

conventionnel de sa catégorie. Ces mêmes salariés ne peuvent travailler plus de 220 jours (journée de solidarité incluse).

Les cadres de position 3 sont régis par les dispositions relatives aux cadres en missions avec autonomie complète. Ces derniers disposent d'une grande autonomie et sont libres et indépendants dans l'organisation et la gestion de leur temps de travail. Ainsi, ils sont autorisés, en raison de l'autonomie dont ils disposent, à dépasser ou à réduire l'horaire habituel, dans le cadre du respect de la législation en vigueur. Leur rémunération annuelle au moins égale à 120% du minimum conventionnel de sa catégorie. Ces mêmes salariés ne peuvent travailler plus de 218 jours (journée de solidarité incluse).

Le nombre de jours de RTT varie chaque année en fonction des jours fériés tombant en semaine. La période d'acquisition des RTT commence le 1^{er} septembre pour se terminer le 31 août de l'année suivante. Les RTT doivent obligatoirement être pris sur la période de référence.

Concernant les salariés possédant un ancien contrat Aura bénéficient jusque fin 2013 d'un nombre fixe de 9 RTT par an avec la possibilité d'un report sur les 3 premiers mois de l'année suivante. La période d'acquisition est calquée sur l'année civile. Au-delà de cette période, ils seront régis par les dispositions d'Umanis.

Chaque année, la Direction des Ressources Humaines adresse en septembre à chaque collaborateur le nombre de RTT dont il bénéficie au titre du nouvel exercice.

Le groupe dispose d'une application qui permet à chaque collaborateur de poser ses congés/RTT/absences à distance. Ces dernières doivent être validées par le hiérarchique et sont déversées en automatique en paie à N +1.

Concernant Umanis Managed Services, un accord sur l'annualisation du temps de travail existe et permet à l'entreprise de moduler l'amplitude horaire afin de faire coller celle-ci à l'activité. Les mois de juillet et août représentant des périodes de faible activité amène à l'entreprise à imposer 4 semaines de congés l'été.

Concernant Umanis Computer, le temps de travail réglementaire est fixé à 35 heures.

B. L'ABSENTEISME

A l'échelle du groupe

Absentéisme Groupe Umanis – 2012						
Somme Nb jours	Nature de l'arrêt					
Société	Maladie	Maternité	Maladie LD	Paternité	Acc du Travail	Total
Umanis SA (*)	3 675	1 648	1 893	415	320	7 951
UM Computer	32	-	-	-	-	32
UM INV	82	-	-	-	-	82
UMS	1 689	849	731	0	43	3 312
Total	5 478	2 497	2 624	415	363	11 377

Nombre moyen d'arrêt maladie par salarié – 2012

Société	Nombre d'arrêt maladie	Effectif 31/12/2011	Moyenne
Umanis SA	651	663	0,98
UM Computer	13	11	1,18
UM INV	10	19	0,53
UMS	291	187	1,56
Total	965	880	1,10

*Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et
(*) AURA*

Par zone géographique

Absentéisme Groupe Umanis – 2012							
Somme Nb jours	Zone géographique	Nature de l'arrêt					Total
Société		Maladie	Maternité	Maladie LD	Paternité	Acc du Travail	
Umanis SA (*)	Clermont-Ferrand	79	0	0	17	0	96
	Levallois	2950	1197	1724	332	320	6523
	Lyon	148	126	0	22	0	296
	Nantes	163	200	0	11	0	374
	Niort	10	0	0	0	0	10
	Orléans	40	0	0	0	0	40
	Toulouse	71	125	0	11	0	207
	Tours	214	0	169	22	0	405
	Vincennes						0
UM Computer	Vincennes	32	0	0	0	0	32
UM INV	Levallois	82	0	0	0	0	82
UMS	Pau	1142	554	468	0	27	2 191
	Villepinte	547	295	263	0	16	1 121
Total		5 478	2 497	2 624	415	363	11 377

Nombre moyen d'arrêt maladie par salarié – 2012

Société	Zone géographique	Nombre d'arrêt maladie	Effectif 31/12/2011	Moyenne
Umanis SA	Clermont-Ferrand	79	10	7,90
	Levallois	613	478	1,28
	Lyon	7	22	0,32
	Nantes	17	41	0,41
	Niort	1	1	1,00
	Orléans	7	9	0,78
	Toulouse	13	16	0,81
	Tours	66	102	0,65
UM Computer	Vincennes	13	11	1,18
UM INV	Levallois	10	19	0,53
UMS	Pau	208	136	1,53
	Villepinte	83	51	1,63
Total		1117	896	1,25

*Données intégrant UMANIS France / UMANIS SA et
(*) AURA*

III. RELATIONS SOCIALES

A. LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

Elections professionnelles

Pour l'UES, les dernières élections des membres DP et CE remontent à janvier 2012. Les élections des membres du CHSCT se sont tenues en mars 2013.

Pour UMS, les dernières élections des membres DP et CE (dans le cadre de la délégation unique) remontent à avril 2010. Les élections des membres du CHSCT se sont tenues en juillet 2010.

Liste des délégués syndicaux et représentants syndicaux

Syndicats	Délégués syndicaux UES Umanis	Délégués syndicaux UMS
CFDT		Alexis KIYINDU BAZABIDILA
FO	Céline LAFON	Chantal Serreli
CGC	Jérôme LARRUE	
CFTC	Christian GNAO GUEI	

Liste des différentes instances

Comité d'entreprise UES Umanis

Comité d'Entreprise UES Umanis		
	Titulaire	Suppléant
Collège cadre	Jérôme LARRUE Céline LAFON Mahmoud IZADI Gilbert SERRY David LEROUX	IZADI Mahmoud Daniel SIMO MBOBDA Nathalie BODZIOCH Jacques CYTRON Christian GNOE GUEI
Collège non-cadre	Isabelle PIERRE	Virginie ARTINIAN

Délégués du personnel UES Umanis

Etablissement A		
Centre Levallois Perret		
	Titulaire	Suppléant
Collège cadre	Jérôme LARRUE Céline LAFON David LEROUX Jean-François SALOMON François BINDER Christian GNOE GUEI	Raouf TOUZI Jacques CYTRON Joëlle COLOMBIN Stéphanie BOURDON Daniel SIMO MBOBDA Jean-Yves DUMAS
Collège non cadre	Isabelle PIERRE	Virginie ARTINIAN

Etablissement B

Centres de Lyon et Nantes		
Titulaire		Suppléant
Collège Unique	Mahmoud IZADI Guy Noël MATHIEU	Béatrice GONET Anne-Claire CHARIENZA

Etablissement C		
Centres de Tours et Toulouse		
Titulaire		Suppléant
Collège Unique	Luc PORTENSEIGNE Nathalie BODZIOCH Guillaume VILLATTE	Bertrand MICHELOT Stéphane CHENOT Paul QUENIOUX

Membres du CHSCT (central) de l'UES Umanis.

Jérôme LARRUE	Guy-Noël MATHIEU
Céline LAFON	Christian GNOE GUEI
Mahmoud IZADI	Fabien CHAINTREAU
Nathalie BODZIOCH	Pierre-Fabrice AWOULOU

Délégation Unique du Personnel UMS

Délégation unique du personnel pour UMS			
Titulaire		Suppléant	Secrétaire CE
Collège non-cadre	FALOURE Véronique	ANQUETIN Jean-Yves	KIYINDU Alexis
	KIYINDU Alexis	BARBIERI Christophe	
	KONATE Filifatouma	BOIS BALANCHE Véronique	
	LECOUTURIER Bernadette	DEISTING Stéphane	
	SERRELI Chantal	ORENSANZ Nathalia	
Collège cadre	FRADIN Eric	GUEDACHA Badiss	

Membres du CHSCT (central) d'UMS

SERRELI Chantal	FRADIN Eric
-----------------	-------------

B. ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL

La Direction rencontre chaque mois les représentants élus dans le cadre des réunions du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel.

Il a été convenu entre les parties que les convocations (DP et CE) soient adressées par mail. Les réponses aux questions des Délégués du Personnel sont adressées par mail aux membres et affichées sur site.

Les PV des réunions des CE sont rédigés par le Secrétaire du Comité d'Entreprise et font l'objet d'une approbation lors de la réunion suivante. Les PV sont affichés sur site ainsi que sur le site du CE (pour l'UES Umanis).

Concernant les réunions des Délégués du Personnel, les Directeurs de Site ont reçu un pouvoir afin animer les réunions mensuelles. Les centres B et C étant constitués à chaque fois de deux sites, les réunions s'effectueront par alternance sur les sites.

Par ailleurs, les Délégués syndicaux rencontrent à minima à trois reprises la Direction à l'occasion des NAO (négociations annuelles obligatoires).

Les Délégués Syndicaux représentatifs dans l'entreprise sont les seuls à pouvoir signer les accords d'entreprise.

C. BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Pour l'UES Umanis, les accords d'entreprise en vigueur sont :

- Plan d'épargne entreprise.
- Accord de participation des salariés aux résultats de l'UES Umanis.
- Accord sur le droit syndical.
- Accord sur l'emploi des Seniors (l'accord prenait fin au 31 décembre 2012 et nous sommes dans l'attente de connaître les nouvelles dispositions législatives à venir en 2013 pour relancer une négociation sur ce dossier).
- Accord de progression et d'augmentation minimale relatif à certains salaires (l'accord prenait fin au 31 décembre 2012 et la Direction a décidé dans le cadre des NAO d'en reprendre certains volets sur l'année 2013 uniquement).

Pour l'UES Umanis, les documents ci-joint ont fait l'objet d'une consultation des membres du comité d'Entreprise :

- Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- Règlement intérieur.
- La charte informatique.

Pour l'UES Umanis, les accords d'entreprise qui feront l'objet d'une négociation sur 2013 (connus à date) :

- Accord sur la GPEC.
- Accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- Accord sur les Seniors.

Pour UMS, les accords d'entreprise en vigueur sont :

- Plan d'épargne entreprise.
- Accord de participation des salariés aux résultats de l'UES Umanis.
- Accord sur le droit syndical.
- Accord sur l'emploi des Seniors (l'accord prenait fin au 31 décembre 2012 et nous sommes dans l'attente de connaître les nouvelles dispositions législatives à venir en 2013 pour relancer une négociation sur ce dossier).
- Accord relatif au travail le dimanche sur le site de Pau (cet accord prenait fin au 31 décembre 2012 et n'avait aucun caractère obligatoire suite à un assouplissement des règles souhaité par le gouvernement Sarkozy. Il avait pour objectif d'encadrer les contre parties accordées par la Direction pour les salariés concernés par le travail dominical).
- Accord sur l'aménagement du temps de travail.

Pour UMS, les documents ci-joint ont fait l'objet d'une consultation des membres du comité d'Entreprise :

- Règlement intérieur.
- La charte informatique.

Pour UMS, les accords d'entreprise qui feront l'objet d'une négociation sur 2013 (connus à date) :

Accord sur la GPEC.

- Accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- Accord sur les Seniors.

IV.SANTE ET SECURITE

A. CONDITIONS DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Le groupe s'est engagé dans une démarche pro active en vue que chaque salarié suive une visite médicale d'embauche, mais aussi celle période (tous les 2 ans) et aussi en cas d'absence maladie supérieure à 3 semaines (visite de reprise).

Le fait d'avoir des collaborateurs en prestation chez le client ne facilite par la prise des rendez-vous. Plus encore, l'ensemble des centres de visites médicales rencontrent tous le même souci à savoir que les entreprises souhaitent toutes des visite soit tôt le matin soit en fin de journée.

Il est important d'indiquer que l'ensemble des centres de médecine du travail rencontre des grandes difficultés à recruter des médecins.

Pour Umanis, à fin novembre 2012, Levallois atteignait un taux de 90 %, Clermont Ferrand un taux de 100 %, Lyon un taux de 73 %, Marseille un taux de 100 %, Nantes, un taux de 90 %, Toulouse un taux de 47 %, Vincennes un taux de 84 %, Tours un taux de 62 %.

Pour Umanis Investissement, à fin novembre 2012, le taux était de 63 %.

Pour Umanis Computer, à fin novembre 2012, le taux était de 75 %.

Pour UMS, à fin novembre 2012, Pau atteignait un de 95 % et Villepinte atteignait un taux de 39 %.

Les deux sites d'UMS de Pau et de Villepinte ont eu à faire face à des absences prolongées des médecins du travail et la situation constatée n'est pas du fait d'un défaut de l'entreprise à organiser les rendez-vous mais bien à l'incapacité à obtenir des rendez-vous.

B. FREQUENCE ET GRAVITE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les sociétés du groupe de par leurs activités, ne sont pas à proprement parlé à considérer comme des entreprises ou les risques d'accident du travail sont élevés. Toutefois, cela n'empêche pas la Direction et les membres des CHSCT d'être vigilants sur ces accidents. Ces derniers font l'objet d'une analyse partagée avec les représentants lors des réunions du CSHCT.

Les taux d'accident applicables relevés en 2012 sont :

- Pour Umanis France et Umanis SA, 1,20 %.
- Pour UMS, 1.07 % pour le site de Pau et 1,15 % pour le site de Villepinte).
- Pour Umanis Computer, 1,40 %.

Ces données viennent confirmer le propos évoqué ci-dessus.

C. COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour l'UES Umanis, il a été convenu avec les Délégués Syndicaux d'élire un CHSCT central. Au regard du développement envisagé du groupe pour les années à venir, la Direction et les organisations syndicales représentatives ont convenu de déroger à la constitution des CHCST sur site au profit d'un CHSCT central.

Ce dernier est constitué de 8 membres (dont au moins 2 cadres) dont le crédit d'heures est porté de 15 heures à 20 heures pour tenir compte du périmètre élargi.

Les membres seront convoqués à 6 réunions par an qui s'effectueront par alternance sur les sites (au lieu de 4 réunions annuelles).

Pour UMS, la Direction et les organisations syndicales représentatives ont convenu de déroger à la constitution des CHCST sur site au profit d'un CHSCT central.

Ce dernier est constitué de 3 membres (dont un cadre) le crédit d'heures est de 5 heures réunions par an qui s'effectueront par alternance sur les sites (Pau et Villepinte).

D. BILAN DES ACCORDS SIGNES AVEC LES DELEGUES SYNDICAUX OU REPRESENTANTS DU PERSONNEL EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE

Aucun accord sur ce sujet n'a été signé dans l'entreprise.

V. FORMATION

A. POLITIQUES DE FORMATION

Le Groupe Umanis a défini une politique de formation basée sur les grands axes de renforcement et de développement des compétences de ses collaborateurs.

Ces grands axes de renforcement des compétences émanent dans la grande majorité des cas de besoins opérationnels réels et analysés comme tels, à savoir : le management de projet, la gestion des risques et la maîtrise des coûts tant sur la partie maîtrise d'œuvre que maîtrise d'ouvrage : l'objectif étant de permettre à chaque collaborateur selon sa fonction soit d'évoluer vers le métier de chef de projet ou directeur de projet soit de mieux comprendre les enjeux et conséquences de sa propre intervention ; le développement des savoir-faire techniques en matière de compétences et d'outils autour de diverses technologies ; le développement des compétences fonctionnelles en matière de ressources humaines, de marketing, d'environnement commercial, de contrôle de gestion/finance et en matière de secteur d'activité (banque, assurance, industrie, télécom ...); le développement des compétences techniques, réglementaires et linguistiques liées à la mise en œuvre d'une étude clinique ; les techniques de base du recrutement, la gestion des compétences et de l'emploi des seniors dans le cadre du déploiement d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences engagé par le groupe ; le renforcement des compétences commerciales et des connaissances de l'offre du groupe ; le développement des compétences managériales ; le renforcement des compétences liées au management commercial ; une actualisation permanente des compétences liées au développement et à l'évolution des outils de nos partenaires; formations aux outils internes pour optimiser la gestion de l'entreprise...

Ces grands axes de formation sont parties intégrante du plan de formation 2013 mis en place par le groupe Umanis et auxquels viendront s'ajouter toutes les demandes individuelles de formations émanant des collaborateurs.

Dans ce cadre, il s'agira de recenser les actions de formation pouvant relever d'un intérêt commun au collaborateur et à Umanis et qui peuvent être organisées dans le cadre du DIF, étant entendu que seules les actions de formation liées au développement et à l'acquisition de nouvelles compétences peuvent faire l'objet de l'utilisation du DIF.

Chaque thématique de formation sera ainsi identifiée comme pouvant être dispensée ou non dans le cadre du DIF. Enfin, le parcours de formation sera à définir en concertation entre le collaborateur et son responsable hiérarchique.

Pour terminer, le déploiement d'une démarche volontaire de Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences instaurée par le groupe doit permettre de donner une dynamique nouvelle à notre politique de formation dans un but partagé d'augmenter l'employabilité et les compétences de nos collaborateurs en favorisant leur évolution, et ceci dans l'optique constante d'un positionnement d'Umanis comme un acteur performant et fiable auprès de ses clients.

Par ailleurs, le déploiement d'une GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) pertinente et opérationnelle va continuer à influencer et à modifier les axes prioritaires en termes de formation. Dans cette continuité, le plan prévisionnel 2013 présente, une nouvelle fois, des modifications importantes par rapport aux plans présentés les années précédentes.

B. NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

UMANIS France

FORMATION CONTINUE							
TOTAL	homme	femme	Cadre	Non Cadre	NB JOURS	NB HEURES	NB HEURES Total
		94	114	184	24	121,7	852,5
FORMATION PROFESSIONNELLE							
TOTAL	homme	femme	Cadre	Non cadre	NB JOURS	NB HEURES	NB HEURES total
		1	1	0	2	113,7	796

UMANIS SA

FORMATION CONTINUE							
TOTAL	homme	femme	Cadre	Non Cadre	NB JOURS	NB HEURES	NB HEURES Total
		16	23	32	7	30,14	210,98
FORMATION PROFESSIONNELLE							
TOTAL	homme	femme	Cadre	Non cadre	NB JOURS	NB HEURES	NB HEURES total
		1	1	0	2	85	595

UMS

FORMATION CONTINUE					
TOTAL	homme	femme	Cadre	Non Cadre	NB HEURES Total
	104	122	9	217	2878

AURA :

FORMATION CONTINUE							
TOTAL	homme	femme	Cadre	Non Cadre	NB JOURS	NB HEURES	NB HEURES Total
	9	3	8	4	21,86	153	276

VI. EGALITE DE TRAITEMENT

A. EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

La direction avait souhaité en début d'année 2012 mettre en place un plan d'actions unilatéral concernant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Cette décision reposait sur un constat simple : les nouvelles dispositions réglementaires représentaient une problématique nouvelle pour les sociétés du groupe qui méritait dans un premier temps de partir sur des actions ciblées et pouvoir au terme de l'année écoulée, analyser la pertinence des thématiques retenues. Les membres du Comité d'Entreprise ont émis un avis contraire à ce souhait et ont souhaité que l'entreprise passe par un accord d'entreprise signé avec les Délégués Syndicaux.

C'est dans ce contexte que la Direction a rencontré au cours de l'année les Délégués Syndicaux en vue de la signature éventuelle d'accords sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Au terme de ces réunions, aucun accord n'a pu être trouvé. Aussi, il sera proposé en janvier 2013 lors d'un Comité d'Entreprise un plan d'actions décidées unilatéralement par l'employeur mais qui retiendra toutefois certains points proposés par les Délégués Syndicaux.

B. INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

Le groupe s'est engagé dans une démarche volontariste afin de changer la perception du handicap à tous les niveaux de l'entreprise, soit de la Direction en passant par le management mais aussi les collaborateurs du groupe.

En premier, il est important de souligner quelques chiffres qui permettent de comprendre la problématique à laquelle le groupe est confronté.

- Seul 6 % des travailleurs « handicapés » possèdent un Bac+ 2 et plus.
- 80 % des personnes en situation de handicap ne sont pas nées avec ce dernier mais il est apparu au cours de la vie.
- 80 % des salariés en situation de handicap n'est pas visible.

- La définition du handicap au regard des textes législatifs est très éloignée de l'image que chacun d'entre nous peut en avoir (handicap moteur, déficience mentale).
- L'obligation légale qui fixe à 6 % de l'effectif est la même pour toutes les entreprises quelque soit son secteur d'activité.
- En aucun cas l'entreprise n'est en mesure d'imposer à un salarié de se déclarer en tant que travailleur handicapé.
- Pour les salariés éventuellement concernés, il existe une peur bien réelle de se trouver « catalogués » ou encore « mis au placard » dès lors qu'ils déclareraient leur handicap.

Dans ce contexte, la création d'une « mission handicap » a trouvé tout son sens.

Celle-ci s'est intégrée à une association des entreprises du 92 gérée par l'Agefiph. Lors des réunions mensuelles, chaque société a fait partager son expérience en la matière et a permis à Umanis de déterminer des axes prioritaires.

Si le recrutement de travailleurs handicapés n'est pas apparu comme l'axe qui permettrait de répondre à nos obligations, le groupe a toutefois maintenu ses relations avec le « Cap Emploi » (équivalent au Pôle Emploi mais ne traitant qu'une population de travailleurs handicapés). Des rencontres régulières avec cet organisme ont été tenues mais aucun recrutement n'a été constaté via ce canal.

L'ensemble des consultants RH en charge du recrutement ont été formé à traiter cet aspect avec un candidat.

Différentes actions spécifiques ont été mises en œuvre avec la création sur 2011 et 2012 d'une BD propre à Umanis autour du handicap.

Un calendrier autour du handicap a été conçu fin 2012 par la mission handicap d'Umanis et remis à chaque collaborateur en décembre 2012.

L'appel à des ESAT (anciennement CAT) a été intensifié au travers de plateaux repas, de la mise sous pli de courrier,...

Seule la société Umanis Managed Services de par les profils recherchés s'est trouvée en situation de répondre à nos obligations légales.

- Nombre de personnes handicapées au cours de l'année 2012 :

Effectif Handicapé 2012	
Société	Nombre
Umanis SA	8
UM Computer	0
UM INV	1
UMS	6
Total	15

- Nombre de personnes handicapées à la suite d'un accident du travail intervenu dans l'entreprise, employé au cours de l'année 2012 :

Aucun et ceci pour l'ensemble du groupe.

C. POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le groupe est signataire de la charte de la Diversité et s'engage à cet effet à combattre toute forme de discrimination.

Par ailleurs, dans le cadre de ses attributions, le Comité d'Entreprise a mis en place une commission contre le harcèlement que tout salarié peut, à tout instant, saisir s'il s'estime victime de harcèlement ou encore de discrimination.

VII. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

A. Politique générale en matière environnementale

- a. Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation et de certification en matière environnemental

En tant que société de services, l'activité d'Umanis a un impact limité sur l'environnement. Malgré tout, le groupe a mis en place différentes actions contribuant à la préservation de l'environnement :

- la dépense en énergie : remplacement systématique des ampoules par des ampoules de basse consommation
- le papier : impression recto/verso par défaut et impression de document de travail sur papier recyclé, dématérialisation de nos processus internes et externes
- les cartouches : centralisation des impressions et suppression des imprimantes de bureau dites de proximité, et recyclage du matériel informatique
- la diminution de la production de CO2 par la mise en place de véhicules de service pour limiter l'utilisation des véhicules personnels et des actions internes encourageant la prise des transports en commun. Umanis a également développé un site de covoiturage accessible depuis l'intranet pour tous les trajets professionnels ainsi que pour les trajets du week-end.

Umanis est signataire depuis 2012 du Pacte Mondial des Nations Unies.

- b. Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Des affiches sont positionnées à tous les étages pour sensibiliser les collaborateurs au recyclage (cartouches d'encres) et aux économies d'énergie (préférer l'extinction complète à la mise en veille des ordinateurs). En outre, un espace dédié sur le portail intranet permet de retrouver les documents concernant la RSE.

c. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

L'activité d'Umanis étant par nature non polluante, peu de moyens sont consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions à l'exception des éléments décrits plus hauts (recyclage, véhicules de service, service de covoiturage et remplacement progressif des véhicules entreprise par des véhicules hybrides plus respectueux de l'environnement).

d. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

La nature de l'activité du groupe n'est pas génératrice de risques environnementaux.

B. Pollution et gestion des déchets

a. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

L'activité d'Umanis étant par nature très peu polluante, aucune mesure de prévention n'a été initiée à l'exception de la mise en place de véhicules de service pour limiter les émissions de CO2 et le remplacement progressif des véhicules par des véhicules hybrides moins polluants.

b. Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Les seuls déchets générés par Umanis sont les cartouches d'encre et le matériel informatique qui sont systématiquement recyclés.

c. Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Aucune, l'activité d'Umanis en tant que société de services informatiques n'entraîne aucune nuisance sonore sur son environnement.

C. Utilisation durable des ressources

a. Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

La nature de l'activité d'Umanis n'a pas d'incidence sur la consommation d'eau.

b. Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

De part la nature de son activité, Umanis fait une faible consommation de matières premières. Concernant le papier les impressions sont programmées en recto/verso par défaut sur toutes les imprimantes du groupe, les impressions de documents de travail se font sur du papier recyclé et toutes les procédures internes et externes ont été dématérialisées. Le groupe est en train de changer tout son système de chauffage-climatisation afin d'améliorer l'efficacité thermique de ses locaux et de réaliser des économies d'énergie substantielles.

- c. Utilisation des sols
En tant qu'entreprise de services, l'activité même du groupe n'a aucune incidence sur l'utilisation des sols.

D. Changement climatique

- a. Rejets de gaz à effet de serre

L'activité d'Umanis n'entraîne pas de rejets conséquents de gaz à effet de serre, aucune mesure n'a été prise pour limiter ces rejets.

- b. Adaptation aux conséquences du changement climatique

Les services proposés par Umanis ne sont pas affectés par les changements climatiques, le groupe n'a donc pas entrepris de démarche visant à s'adapter au changement climatique.

E. Protection de la biodiversité

- a. Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

En tant qu'entreprise de services, l'activité même du groupe n'a pas d'incidence sur la biodiversité.

3. INFORMATIONS SOCIETALES

A. Impact territorial, économique et social de l'activité de l'entreprise

- a. En matière d'emploi et de développement régional

Umanis est présent dans plusieurs villes de France grâce à ses différentes agences : Levallois-Perret, Tours, Orléans, Clermont Ferrand, Niort, Nantes, Lyon, Metz, Toulouse.

En tant que société de prestations de services intellectuels, Umanis est bien conscient que son capital humain est sa principale richesse et qu'il est primordial de respecter chaque collaborateur et de valoriser le travail et les compétences. C'est pourquoi, de nombreuses initiatives ont vu le jour au fil du temps.

Umanis anticipe les évolutions de demain et est à l'écoute de ces collaborateurs qui souhaitent évoluer et acquérir de nouvelles compétences. Umanis cherche à valoriser les savoirs de ses collaborateurs. Dans cette vision, les objectifs se rejoignent avec un plan de formation centré sur trois domaines : technique, fonctionnel/métier et développement personnel. La politique de formation d'Umanis s'intègre dans la démarche de la GPEC ce qui permet également de suivre l'évolution du marché et des besoins des clients. Chaque année, un plan de formation, en cohérence avec la réalité opérationnelle de l'activité, est décidé par la direction. Chaque collaborateur peut donc demander à bénéficier de formations en cohérence avec son parcours et ses ambitions. C'est au travers de son institut de formation que le groupe dispense ces cursus de formation adaptés à tous les profils. Umanis s'appuie également sur ses partenaires éditeurs pour développer les compétences de ses collaborateurs et travailler sur les dernières générations de leurs

offres. A cet effet, un programme de certifications sur toutes les technologies éditeurs a été mis en place. Les collaborateurs sont donc régulièrement formés par les éditeurs eux-mêmes et le groupe participe également aux lancements de leurs nouveaux produits sur les versions bêta. Cela permet aussi d'avoir accès en direct à tous les niveaux d'expertises chez les éditeurs et donc d'être à la pointe de ce qui se fait sur le marché.

Au niveau organisationnel, le groupe capitalise sur toutes les missions de référence et les projets qui sont réalisés au travers de toutes ses agences afin que tous les collaborateurs puissent disposer des guides et des méthodologies de développement qui ont déjà été utilisés et qui constituent les best practices.

Enfin, Umanis entretient depuis plusieurs années des relations étroites avec certaines écoles à Paris et en province avec lesquelles le groupe a noué des partenariats afin de diffuser ses offres d'emploi auprès des jeunes diplômés. Umanis participe en outre régulièrement à des Forums pour l'emploi organisés par ces mêmes écoles et anime des conférences sur des thématiques actuelles (Big Data, Cloud, SaaS,...).

b. Sur les populations riveraines ou locales

En tant qu'entreprise de services, l'activité même du groupe n'a pas d'impact sur les populations riveraines ou locales.

B. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par les activités de la société

a. Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations

Dans le cadre de son activité Umanis communique auprès de différents publics :

- **Investisseurs** : par le biais de communiqués de presse diffusés à l'AMF et publiés sur le site web
- **Clients** : informations sur les offres, sur les événements, etc. via le site web
- **Candidats** : présence sur les salons de recrutement, parution des annonces sur le site web
- **Education (écoles)** : Umanis recrute la grande majorité de ses collaborateurs dans les Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce mais également dans les universités proposant des spécialisations dans les domaines de systèmes d'information et du décisionnel. Umanis entretient depuis plusieurs années des relations étroites avec certaines écoles à Paris et en province avec lesquelles le groupe a noué des partenariats afin de diffuser ses offres d'emploi auprès des jeunes diplômés. Umanis participe en outre régulièrement à des Forums pour l'emploi organisés par ces mêmes écoles et anime des conférences sur des thématiques actuelles (Big Data, Cloud, SaaS,...).

b. Actions de partenariat ou de mécénat

Aucune action en ce sens n'a été engagée, mais Umanis a signé avec les partenaires sociaux un accord sur l'emploi des Seniors fin 2009 et est signataire :

- De la Charte de la Diversité depuis 2008
- Du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2012

C. Sous-traitance et fournisseurs

a. Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Umanis a initié depuis le début d'année 2013 une politique des achats responsables qui s'appuient sur : le recrutement d'un Directeur des Achats et le choix de partenaires et de fournisseurs partageant les mêmes axes de progrès en matière environnemental, social et éthique des affaires. Une charte des achats a permis de formaliser les ambitions du groupe ainsi que les réalisations et les attentes vis-à-vis de partenaires et des fournisseurs. Par ailleurs une lettre accompagnée de la charte doit être envoyée à tous les fournisseurs du groupe les invitant à signer la charte des achats du groupe. Cette action doit être menée à partir du second trimestre.

b. Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Dans le cadre de la politique des achats durables initiée par le groupe, les fournisseurs et sous-traitants sont amenés à communiquer sur leur responsabilité sociale et environnementale. Les fournisseurs ou sous-traitants doivent s'engager sur différents points :

- Respecter les droits fondamentaux, les réglementations applicables aux fournisseurs et le respect des règles internationales du droit du travail
- Accepter une relation basée sur la transparence en matière d'échanges d'informations sur la politique de Développement Durable mise en œuvre
- S'engager à ne jamais communiquer ou publier toutes les informations connues lors de consultations ou lors de la réalisation de prestations
- S'assurer à chaque étape que ses propres fournisseurs et sous-traitants répondent aux mêmes critères d'exigence en matière de Développement Durable
- Privilégier les initiatives qui favorisent le développement économique de proximité et la diversité des sous-traitants
- Limiter les impacts environnementaux

D. Loyauté des pratiques

a. Actions engagées pour prévenir la corruption

Le code éthique d'Umanis va bien au-delà d'une simple suite d'idées abstraites, c'est une formalisation de l'engagement pérenne de la société pour un code de conduite inscrit dans nos pratiques commerciales et à tous les niveaux de la société :

- **Lutte contre la fraude** : les actes de fraudes peuvent être classés en trois grandes catégories : le reporting financier frauduleux, le détournement d'actifs et la corruption. Umanis affiche une tolérance zéro pour toute forme de corruption dans notre domaine professionnel
- **Lutte contre toute forme de pratiques anticoncurrentielles** : fixation des prix, dumping, monopole
- **Respect de la confidentialité** : les collaborateurs ayant connaissance d'informations professionnelles confidentielles sont tenus de n'en faire aucun usage, et doivent prendre les mesures raisonnables pour sauvegarder et protéger en toute circonstance les informations de la société
- **Conflit d'intérêt** : chaque collaborateur se doit, envers le groupe, d'agir avec intégrité et bonne foi. Il est essentiel que les salariés du groupe ne

fassent rien qui puisse être en conflit avec les intérêts du groupe ou qui soit susceptible d'être interprété comme tel

- **Cadeaux d'entreprise et invitations** : nos collaborateurs peuvent offrir et recevoir des cadeaux d'entreprise appropriés, dans le strict respect des lois en vigueur et en étroite relation avec leur travail, avec les clients, les fournisseurs, ou les partenaires commerciaux du groupe, dans la mesure où ces cadeaux ont une valeur nominale limitée et ne sont pas donnés ou reçus dans l'intention ou la perspective d'influencer la prise de décision commerciale des bénéficiaires

b. Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Umanis est positionné sur un marché B to B, et n'est donc pas concerné par ce type de mesures.

c. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Umanis s'engage à adopter un comportement éthique et à respecter les droits de l'Homme dans toutes ses relations avec ses collaborateurs, ses clients, ses actionnaires, ses fournisseurs ou les communautés locales au sein desquelles opère Umanis. Les activités d'Umanis sont tournées vers les hommes et nos valeurs institutionnelles sont la base de nos relations avec nos parties prenantes.

- Umanis est signataire de la Charte de la Diversité. Nous prônons la diversité et refusons toute forme de discriminations
- Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de manière à promouvoir un juste équilibre entre l'activité professionnelle et la vie privée
- Nous favorisons la formation et le développement personnel de nos collaborateurs
- Nous respectons la législation en vigueur en matière de santé et de sécurité dans notre environnement de travail et dans nos relations avec nos partenaires
- Nous exigeons le respect de la confidentialité de la part des membres de notre équipe au regard des informations auxquelles ils ont accès

Depuis 2012, une nouvelle étape a été franchie puisque le groupe est maintenant signataire du Pacte Mondial des Nations-Unies et adhère totalement aux dix grands principes relatifs au respect de l'environnement, aux droits de l'homme, au droit du travail et à la lutte contre la corruption.

SECTION 11 - AUTRES RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT EN LA FORME ORDINAIRE

I – RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Nous vous invitons à vous reporter à la Section 6 ci-avant.

II – JETONS DE PRESENCE

Nous vous invitons à vous reporter à la Section 6 ci-avant.

III – APPROBATION DES COMPTES, QUITUS

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés tels qu'ils ont été arrêtés par votre conseil d'administration et nous vous invitons à adopter les résolutions à titre ordinaire que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Nous vous remercions de votre confiance.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



UMANIS SA

7/9 rue Paul Vaillant Couturier

92300 Levallois Perret

Annexe des Comptes Sociaux clos le 31 décembre 2012

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

Bilan (En euros)

ACTIF	Exercice 2012			Exercice 2011	PASSIF	Exercice 2012	Exercice 2011
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net		Net	Net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisation Incorporelles	27 366 045	1 158 829	26 207 216	3 203 861	Capital	2 547 661	2 617 621
Immobilisations Corporelles	2 595 631	1 909 431	686 201	9 388	Prime d'émission	31 922 324	32 244 712
Immobilisations financières	8 391 282	3 342 919	5 048 363	13 908 646	Réserves		
					Réserve légale	7 634	7 634
					Réserves réglementées	0	0
					Autres	1 414	1 414
TOTAL Actif immobilisé	38 352 958	6 411 178	31 941 779	17 121 895	Report à nouveau	-23 804 168	-24 465 378
Actif Circulant :					Résultat de l'exercice	3 002 424	661 210
Stocks et encours					Provisions réglementées		
Marchandises					TOTAL Capitaux Propres	13 677 288	11 067 213
Avances et acomptes versés	104 342		104 342	3 402 535	Provisions pour risques et charges	1 460 505	36 592
Créances					Dettes :		
Client et comptes rattachés	19 306 424	2 944 053	16 362 371	37 097 413	Emprunts et dettes assimilées	19 553 526	37 957 612
Créances Fiscales et sociales	1 461 974		1 461 974	459 876	Avances et acomptes reçus		
Autres	12 331 348	821 122	11 510 226	710 807	Fournisseurs et comptes rattachés	9 943 030	3 505 171
Valeurs mobilières de placement	50 178		50 178	33 203	Dettes fiscales et sociales	17 647 852	6 378 812
Disponibilités	2 232 982		2 232 982	48 254	Autres	1 746 688	166 190
Caisse	275		275	0	TOTAL Dettes	50 351 600	48 044 377
TOTAL Actif Circulant	35 487 523	3 765 175	31 722 348	41 752 088	Produits constatés d'avance	2 198 287	0
Charges Constatées D'avance	2 327 846		2 327 846	237 606			
Frais d'émission d'emprunt à étaler	235 202		235 202				
TOTAL ACTIF	76 403 529	10 176 354	66 227 176	59 111 589			

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

Compte de Résultat (En euros)

	Exercice 2012	Exercice 2011
Produits d'Exploitation		
Ventes de Marchandises	1 168 624	0
Production vendue (Biens et services)	69 248 796	6 322 989
Montant net du Chiffre d'Affaires	70 417 420	6 322 989
Production stockée		
Production Immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 675	0
Reprises de provisions et amortissements	331 000	703 355
Transferts de charges	79 477	1 561
Autres produits	10	2
TOTAL Produits d'exploitation	70 833 582	7 027 907
Charges d'Exploitation		
Achats de marchandises	275 992	981
Variation de stocks de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Autres Achats et charges externes	22 096 242	2 827 952
Impôts taxes et versements assimilés	1 857 528	131 451
Salaires et traitements	28 135 582	749 713
Charges sociales	13 476 454	454 373
Dotations aux amortissements et provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	107 928	10 505
Sur immobilisations : dotations aux Provisions	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions	26 346	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres Charges	101 102	803 353
TOTAL Charges d'exploitation	66 077 174	4 978 328
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 756 408	2 049 579
Produits Financiers		
De participation	0	0
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	737 680	6 079
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	172 877
Différence positive de change	10 991	0
Produits net sur cession de valeurs mobilières de placement	17 000	0
TOTAL Produits financiers	765 671	178 956
Charges Financières		
Dotations aux amortissements et provisions	653 973	0
Intérêts et charges assimilées	898 042	1 705 094
Différences négatives de change	323	184
Charges nettes sur cessions de valeur mobilières de placement	0	0
TOTAL Charges financières	1 552 338	1 705 278
RESULTAT FINANCIER	-786 667	-1 526 322
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 969 740	523 257
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 200	2 560
Sur opérations en capital	2 090	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	150 000	34 258
TOTAL Produits Exceptionnels	156 290	36 818
Charges Exceptionnelles		
sur opérations de gestion	528 083	126 203
Sur opérations en capital	3 011	0
Dotations aux amortissements et provisions	120 390	34 258
TOTAL Charges Exeptionnelles	651 485	160 461
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-495 194	-123 643
Participation des salariés aux résultats	147 142	
Impôt sur les sociétés	324 980	-261 596
BENEFICE OU PERTE	3 002 424	661 210

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

L'exercice social a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les comptes sont présentés en Euros.

La Société détient des participations dans plusieurs sociétés constituant le Groupe dont elle est la société mère ainsi que la société consolidante.

L'action de la Société est cotée sur le marché réglementé Euronext Paris S.A. sur la liste Eurolist C sous le code ISIN FR 0000066771.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1- Faits caractéristiques de l'exercice

- **Restructurations juridiques du Groupe Umanis**

Dans un souci de simplification de l'organigramme juridique du groupe et de rationalisation des coûts de gestion administrative, il a été décidé de procéder aux opérations suivantes sur le 2ème semestre 2012 :

- *Fusion simplifiée de la société AURA au profit de la société UMANIS France*

La fusion a pris effet le jour de sa réalisation définitive soit le 8 octobre 2012 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2012.

Cette opération a généré un boni de fusion de 216 076 euros comptabilisé en produits financiers. En outre, parmi les actifs transférés, figurent des malis techniques pour 11 986k€.

- *Fusion simplifiée de la société UMANIS France au profit de la société UMANIS SA*

La fusion a pris effet le jour de sa réalisation définitive soit le 8 novembre 2012 avec un effet rétroactif juridique, fiscal et comptable au 1er janvier 2012

Cette opération a généré un mali de fusion de 1 066 655 euros comptabilisé en immobilisations incorporelles.

- **Transactions entre parties liées**

La SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, est propriétaire d'un immeuble de bureaux, 7/9 Paul Vaillant Couturier à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2012 un montant de 1 154k€ facturé par la SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier au titre des loyers et des charges de l'année 2012 et 376k€ au titre de travaux liés à la climatisation des bureaux..

* Indemnité de départ à la retraite provisionnée dans les comptes consolidés du Groupe :

- M. L. PIEPSZOWNIK (Président) : 97 638,97 €
- M. O. POULIGNY (Directeur Général) : 52 856,11 €

* Umanis Sa a enregistré dans ses charges et produits différents montants liés aux facturations émises et reçues de ses filiales :

- Chiffre d'affaires : 1 131 973€
- Charges financières : 327 902€ - Produits financiers : 98 921€
- Sous-traitance : 3 725 726€

- **Réduction de capital**

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 28 juin 2011, au terme de sa quatorzième résolution, de procéder à la réduction du capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même Assemblée, le Conseil d'Administration au cours de sa séance du 26 avril 2012, a décidé de réduire le capital social de 69.960 €, c'est-à-dire de le ramener de 2.617.620,50€ à 2.547.660,50 € par voie d'annulation de 63.600 actions auto détenues, d'une valeur nominale unitaire de 1,10 €.

Cette annulation ainsi que la réduction du capital corrélative a été réalisée le 26 avril 2012.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale a été imputée au 31 décembre 2012 sur le poste prime d'émission.

Le capital est donc ainsi porté à la somme de 2 547 660€.

- **Contrôle Fiscal**

La société Umanis France (Absorbée par Umanis SA) fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2011. Pour l'année 2008, un redressement a été notifié à la société dont elle conteste le montant. Des vérifications sont toujours en cours pour les années 2009 à 2011 et aucune provision n'a été passée dans les comptes clos au 31 décembre 2012

- **Contrôles Urssaf**

Les sociétés Aura (Absorbée par Umanis SA) a fait l'objet, en début d'année 2012, d'une vérification de l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires par l'administration sur les années 2009 et 2010.

Cette vérification a entraîné pour la société Aura un redressement d'un montant de 17 946€ qui a été comptabilisé et soldé dans les comptes clos au 31 décembre 2012.

Des vérifications sont en cours pour les sociétés Aura Group, Aura Infrastructures et Aura Ingénierie (Absorbées par Umanis SA) et n'ont donc fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 31 décembre 2012.

2 – Evénements postérieurs à la clôture

- **Constitution d'une filiale au Maroc – Umanis BPO**

Afin de poursuivre le développement de notre activité à l'étranger, le groupe a décidé de créer une structure juridique autonome à Casablanca au Maroc, filiale à 100% de Umanis SA, pour le développement de nos activités offshore en centre de services. Ce centre aura potentiellement une capacité d'accueil de 50 positions.

- **Projet de prise de participation majoritaire dans le groupe HELICE**

A la recherche d'une solution de financement depuis l'automne 2012 pour assurer son retournement, HELICE s'est rapprochée d'UMANIS dans le cadre d'un accord d'exclusivité. Les sociétés envisagent la prise de participation majoritaire d'UMANIS dans Groupe HELICE. L'opération consisterait, après approbation des actionnaires de Groupe HELICE, en la souscription par UMANIS à une augmentation de capital qui lui serait exclusivement réservée.

Cette opération conduirait UMANIS à détenir à l'issue de l'opération 60 % du capital et des droits de vote de Groupe HELICE. Elle serait réalisée aux conditions usuelles à ce type d'opération et après expiration du délai statutaire de convocation des actionnaires et au plus tard le 30 avril 2013.

Cet accord a été soumis à la consultation des instances représentatives du personnel concernées d'UMANIS et Groupe HELICE dans le respect des dispositions légales.

Par cette opération, UMANIS renforcera sa position dans le domaine de l'infrastructure et de la production informatique et atteindra le chiffre d'affaires de 127 M€ Pro forma sur la base des comptes clos au 31 décembre 2012 des deux entités. L'ensemble ainsi constitué conservera ses deux métiers historiques :

- pour UMANIS : BI, CRM et e-business,
- pour HELICE : conseil en infrastructure et production informatique.

L'entrée d'UMANIS dans le capital de Groupe HELICE stabilisera sa santé financière et lui permettra d'accroître ses parts de marché.

- **Nouveaux Baux Commerciaux**

Une SCI, la « SCI Pont De l'Arche » a été créée en janvier 2013 et va permettre l'acquisition de locaux dans la région de Tours. Ces locaux seront loués par la société Umanis. Cette SCI est détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA. Les loyers qui seront perçus par cette SCI feront l'objet d'une convention réglementée sur l'exercice 2013.

3 - Principes, règles et méthodes comptables

Etablissement des comptes

Les comptes relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2012 ont été établis en euros dans le respect des dispositions du PCG 1999 (règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable). Le nouveau règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs est appliqué depuis le 1er janvier 2002.

Règlement sur les actifs

La société a appliqué au 01/01/2005 les règlements CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur des périodes de 1 et 3 ans.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'impairment.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilité.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Installations techniques et outillages	10 ans
Agencements, aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans / 5 ans
Mobilier	8 ans / 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participations sont comptabilisés au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction de la quote-part de capitaux propres corrigée des plus-values latentes, intégrant la prise en compte de l'évaluation des éléments incorporels. L'estimation de la valeur attribuée aux éléments incorporels découle de l'application de méthodes couramment retenues (approche par la méthode des « discounted cash flow »).

La société privilégie, dans son approche de la valeur d'utilité, la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Umanis procède à un découpage de ses activités en « groupe d'actifs » (effectué pour les besoins de la consolidation) pour lesquels les flux de trésorerie sont analysés. Pour chacun de ces groupes d'actifs, les flux de trésorerie sont déterminés sur la base d'hypothèses raisonnables et vérifiables, représentant la meilleure estimation de la direction de la société quant aux conditions d'exploitation futures.

Les principales hypothèses retenues lors de la revue des valeurs d'utilité au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

- Des flux de trésorerie prévisionnels issus des plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction de la société couvrant un horizon de projections de 5 ans
- Au-delà de cet horizon, les flux de trésorerie sont extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuelle prudent de 0%
- Un WACC de 9,80 % (Taux déterminé par le Groupe) ;

A la suite de ces analyses, une provision pour dépréciation des titres Umanis Consulting d'un montant de 2,6 millions d'euros est comptabilisée depuis le 31 décembre 2005

Il n'y a pas eu de provision complémentaire à comptabiliser sur 2012.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, du fait du risque de non recouvrement de certaines créances.

Cessions de créances et emprunts garantis

Umanis a recours à « l'affacturage » auprès de GE Factobail, et dans le cadre du contrat d'affacturage, l'essentiel des risques et avantages associés aux créances ne sont pas transférés au factor.

Les créances cédées par ce biais sont sorties de l'actif du Groupe. Au 31/12/2012, le montant des créances en cours chez le factor est de 7 587k€.

Charges à répartir

Les charges à répartir comprennent des frais d'émission des emprunts souscrits par la société Umanis France (absorbée par Umanis Sa). Ces frais font l'objet d'un amortissement sur la durée des emprunts concernés soit 6 ou 7 années selon les emprunts.

Indemnités de départ en retraite

Conformément aux dispositions légales en vigueur dans les principaux pays d'implantation de la société Umanis, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations aux caisses de retraite, comptabilisées en charges.

Comme l'ensemble des sociétés du Groupe Umanis, la société a calculé le montant de ses engagements en matière de départ en retraite, il s'élève à 1 097 k€. Le groupe a décidé de ne pas appliquer la méthode préférentielle et les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivantes :

Hypothèses de calculs	31/12/2012	31/12/2011
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	3,25%	4,76%
Turn Over	0% pour les salariés de plus de 55 ans	Unique pour toutes les tranches d'âge des salariés
Croissance des salaires	1,50%	2,50%
Taux de charges sociales	45%	45%

▪ Crédit Impôt Recherche

La société Umanis peut déposer, selon les années, auprès de l'Administration Fiscale, un dossier en vue de l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche correspondant à des coûts engagés sur l'exercice précédent, la société n'étant pas en mesure d'estimer le montant du CIR sur l'exercice pendant lequel les coûts ont été engagés.

Umanis a choisi de comptabiliser le Crédit Impôt Recherche en impôt.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

Au 31 décembre 2012, la société n'a comptabilisé aucun Crédit Impôt Recherche dans ses comptes.

3 – Tableau de variation des Capitaux propres au 31/12/2012 (en K€)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2010	2 583 856	2 842	33 214	9	-25 813	1 348	11 600
Affectation résultat 2010	0	0	0	0	1 348	-1 348	0
Résultat net 2011	0	0	0	0	0	661	661
Réduction de capital 2011	-204 200	-225	-969	0	0	0	-1 194
		0	0	0	0	0	0
Solde au 31/12/2011	2 379 656	2 617	32 245	9	-24 465	661	11 067
Affectation résultat 2011	0	0	0	0	661	-661	0
Résultat net 2012	0	0	0	0	0	3 002	3 002
Réduction de capital 2012	-63 600	-70	-322	0	0	0	-392
		0	0	0	0	0	0
Solde au 31/12/2012	2 316 056	2 547	31 923	9	-23 804	3 002	13 677

La société, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, détient, au 31/12/2012, 27 519 actions propres valorisées à 148 500€. Au cours de l'exercice 2012 elle a procédé au rachat de 36 597 actions propres à un cours moyen d'achat de 5,615 euros

4 – Intégration fiscale

La société Umanis SA est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale constitué des sociétés : Umanis sa, Umanis Managed Services, Umanis Consulting, UMS Courtage, Umanis Institut et Umanis Computer.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs.

Les économies réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

Les économies réalisées par le groupe non liées aux déficits sont également conservées chez la société mère et sont également constatées en produits ou en charges.

Pour l'exercice 2012, l'intégration fiscale fait ressortir un bénéfice pour le groupe d'intégration fiscale de 4 877 239 EUR imputable à hauteur de 2 938 620EUR sur les déficits reportables du groupe.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

Les déficits reportables du groupe sont les suivants :

Date de clôture	Déficits imputables en €	Déficit imputés en €	Déficit reportables en €
31/12/2000	8 079 263	404 979	7 674 284
31/12/2001	11 160 171		11 160 171
31/12/2002	111 929		111 929
31/12/2003	6 010 628		6 010 628
31/12/2004			0
31/12/2005	516 526		516 526
31/12/2006	3 116 807		3 116 807
31/12/2007		307 576	-307 576
31/12/2008	1 976 656	738 276	1 238 380
31/12/2009	388 578	3 394 388	-3 005 810
31/12/2009 Après rectification des Liasses Fiscales	6 757 758	570 546	6 187 212
31/12/2010	16 933	14 866 906	-14 849 973
31/12/2011		2 896 959	-2 896 959
31/12/2012		2 938 620	-2 938 620
	37 746 671	11 052 704	26 693 967

5 - Notes du BILAN

5.1 – IMMOBILISATIONS EN VALEUR BRUTE

En €	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Immobilisations Financières	Total
Valeur brute au début de l'exercice 2012	3 338 329	245 320	16 514 446	20 098 094
Acquisitions, créations, apports reçus et prêts accordés	24 027 716	2 356 607	15 151 377	41 535 700
Diminution par virement de poste a poste	0	6 294	23 274 541	23 280 835
Cessions, mises hors service, apports effectués et remboursements sur prêts	0	0		0
Valeur brute à la fin de l'exercice 2012	27 366 045	2 595 631	8 391 282	38 352 958

A) Le solde des immobilisations incorporelles s'élève à **27 366 045 €**. Il est principalement constitué par :

- Des fonds de commerce pour 9 939 K€ dont 2058k€ apportés lors de la Fusion de Aura avec Umanis France et 7 881k€ lors de la fusion de Umanis France avec Umanis.
- Des malis de fusion pour 15 995k€ dont 11 986k€ apportés lors de la fusion de Aura avec Umanis France et 1 066k€ lors de la fusion de Umanis France et Umanis SA.
- Des logiciels comptabilisés à leur prix de revient pour un montant de 1 208k€ apportés lors de la Fusion de Umanis France et Umanis SA.

Les malis techniques et les fonds de commerce font l'objet de tests d'impairment.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables aux actifs nets correspondant (y compris goodwill). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale.

B) Les immobilisations corporelles s'élèvent à **2 595 631 €** et sont comptabilisées à leur prix d'achat d'origine ou valeur d'apport dont 1 399k€ apportés lors de la Fusion de Umanis France avec Umanis SA.

C) Les immobilisations financières s'élèvent à **8 391 282 €** et sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont essentiellement composées de titres de participation dont 3 598k€ ont été apportés par la fusion de Umanis France avec Umanis SA et 1 174k€ par la Fusion de Aura et Umanis France.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

5.2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations incorporelles	Brut 2012	Amortissements Provisions 2012	Net 2012	Net 2011
Logiciel	1 209 580	1 153 201	56 379	45 492
Fonds de commerce	9 939 676		9 939 676	0
Malis de fusion	16 211 162		16 211 162	3 158 369
Frais de constitution	5 628	5 628	0	0
Total à la fin de l'exercice 2012	27 366 045	1 158 829	26 207 216	3 203 861

5.3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations corporelles	Brut 2012	Amortissements Provisions 2012	Net 2012	Net 2011
Installations générales, agencements, aménagement divers	833 057	691 541	141 516	4 875
Matériel de bureau et matériel informatique	1 123 604	990 377	133 227	8 673
Mobilier	262 968	227 512	35 456	1 275
Avances et acomptes	376 002	0	376 002	0
Total à la fin de l'exercice 2012	2 595 631	1 909 431	686 201	14 823

5.4 – IMMOBILISATION FINANCIERES ET PROVISIONS

Immobilisations financières	Brut 2012	Amortissements Provisions 2012	Net 2012	Net 2011
Titres de participation	6 484 388	3 232 919	3 251 469	13 404 695
Cautions et actions propres	1 906 893	110 000	1 796 893	503 951
Total à la fin de l'exercice 2012	8 391 282	3 342 919	5 048 363	13 908 646

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

DETAIL DES PARTICIPATIONS (EN K€)

Exercice clos le 31 /12/2012									
Filiales et participations	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la société et non remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations									
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)									
Umanis Institut	1	26 638	100%	1	1	0	79 334	21 305	
Umanis Investissement	8 000	-4 767	100%	8 000	8 000	0	3 471 922	-24 826	
Umanis Consulting	38 400	1 616 624	99%	4 760 597	1 616 624	0	0	196 383	
Ums Courtage	30 000	29 152	100%	30 000	30 000	0	107 595	8 670	
UMS (ex : Call one)	186 249	416 671	100%	214 605	214 605	0	6 018 247	190 246	
Umanis Luxembourg	31 000	-39 539	100%	31 000	31 000	0	1 133 859	-83 146	
Umanis Belgique	18 592	243	100%	19 767	0	0	0	0	
Umanis Italie	10 329	-552 171	100%	10 791	0	0	0	0	
Umanis Allemagne	25 000	-921 469	100%	25 000	0	0	0	0	
Umanis Espagne	3 010	-297 579	100%	3 005	3 005	0	2 758 645	29 760	
Umanis Pologne	30 000zł	-836 062	100%	8 390	0	0	0	0	
Umanis Maroc	100 000mad	-108 139	100%	10 356	0	0	0	0	
Umanis Computer	1 174 000	2 000 230	100%	1 174 000	1 174 000	0	8 240 444	225 033	
Umanis Kazashtan	270 000kzt	340 993	51%	14 739	14 739	0	1 124 213	180 887	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)									
Harrington Technologies	34 300		19.00 %	6 517	6 517	0			

Les titres des sociétés Umanis Belgique, Umanis Italie, Umanis Allemagne, Umanis Espagne, Umanis Pologne et Umanis Maroc font partie des actifs apportés par Umanis France pour 3.598k€.

Les titres de la société Umanis Computer font partie des actifs apportés par la Aura pour 1.174k€.

Une provision pour dépréciations des titres de la société Umanis Consulting a été comptabilisée dans les comptes clos au 31 décembre 2012 pour un montant de 544k€. La valeur des titres est ainsi ramenée à hauteur la quote-part de situation nette de la société Umanis Consulting au 31 décembre 2012.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

5.5 – CREANCES ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES CREANCES

	31/12/2012			Dont entreprises liées	31/12/2011
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette		Valeur nette
Créances clients	16 674 431	2 944 053	13 730 378	10 328 230	37 059 292
Factures à établir	2 631 992	0	2 631 992		38 121
Créances et comptes rattachés	19 306 423	2 944 053	16 362 370	10 328 230	37 097 413
Avances et acomptes versés	139 643	0	139 643	0	3 402 535
Créances fiscales et sociales	1 493 249	0	1 493 249		459 876
Débiteurs divers	12 264 772	821 122	11 443 650	678 228	704 784
Charges constatés d'avance/à répartir	2 327 846	0	2 327 846		237 606
Autres créances et charges constatées d'avance	16 225 510	821 122	15 404 388	678 228	4 804 801
TOTAL	35 531 933	3 765 175	31 766 758	11 006 458	41 902 215

Aucune des créances autres que les créances groupe ne sont à plus de 1 an au 31 décembre 2012, ce qui était également le cas au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, les créances clients de Umanis France s'élevaient à 20 564k€ (dont Entreprises liées pour 12 686k€) et les créances client de Aura s'élevaient à 3 309k€ (dont Entreprises liées pour 283k€).

Les dépréciations sont en grande majorité relatives à des comptes intragroupes. Les autres créances sont essentiellement constituées des comptes courants et autres comptes débiteurs avec les autres sociétés du groupe.

Au 31 décembre 2011, les Factures à Etablir de Umanis France s'élevaient à 2 658k€ les Factures à Etablir de Aura s'élevaient à 5k€.

Les débiteurs divers sont constitués essentiellement des créances clients non mobilisées auprès du Factor à hauteur de 9 252k€ (dont 1 227k€ de dépôt de garantie).

Au 31 décembre 2011, les débiteurs divers de Umanis France s'élevaient à 33 058k€ (dont Entreprises liées pour 29 559k€) et les débiteurs divers de Aura s'élevaient à 18k€ (dont Entreprises liées pour 0k€).

Au 31 décembre 2011, les créances fiscales et sociales de Umanis France s'élevaient à 7 107k€ et les créances fiscales et sociales de Aura s'élevaient à 484k€.

Les charges constatées d'avance concernent des charges liées à l'exploitation.

Au 31 décembre 2011, les Charges Constatées d'avance de Umanis France s'élevaient à 163k€ les Charges Constatées d'avance de Aura s'élevaient à 114k€.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

5.6 – Trésorerie

	Exercice 2012	Exercice 2011
Disponibilités	2 231 234	48 254
VMP	50 178	33 203
Total	2 281 412	81 457

Au 31/12/2012 la société Umanis n’a pas mobilisé toutes ses créances auprès de la société d’affacturation. Le montant disponible est positionné en « Autres Créances ».

Au 31 décembre 2011, la Trésorerie de Umanis France s’élevait à 339k€ et la Trésorerie de Aura s’élevait à 492k€.

5.7 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société Umanis se compose à la date du 31 décembre 2012 de 2 316 055 actions d’une valeur nominale de 1.10 €

5.8 – AVANCES CONDITIONNEES ET DETTES FINANCIERES

	31/12/2012				
	Valeur brute	A moins d’un an	A plus d’un an	Dont charges à payer	Dont entreprises liées
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 742 798	2 119 898	6 623 000	0	0
Emprunts et dettes financières divers	10 810 727	10 810 727	0	0	10 141 188
Dettes Financières	19 553 525	12 930 625	6 623 000	0	10 141 188

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits sont constitués principalement des emprunts liés à l’acquisition du groupe Aura (8 712k€). Les emprunts et dettes financières divers sont constitués principalement de comptes courants d’associés ou intragroupes.

Au 31 décembre 2011, les Dettes Financières de Umanis France s’élevaient à 13 251k€ et les Dettes Financières de Aura s’élevaient à 0k€.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

5.9 – PROVISIONS

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	dont Utilisées	Valeur à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Provisions pour risques	20 000	258 000	-95 000		183 000
Provisions pour charges	4 848	951 355	-55 000		901 203
Provision pour impôts	11 744	364 558			376 302
TOTAL	36 592	1 573 913	-150 000	0	1 460 505

DOTATIONS

Les dotations de l'exercice sont constituées des montants apportés par les fusions de Aura et Umanis France avec Umanis SA pour 1 510k€ (que l'on ne retrouve pas en charges de l'exercice) et d'une provision pour risques salariaux de 63k€ (que l'on retrouve en charge de l'exercice).

REPRISES

Les reprises correspondent à des risques salariaux.

5.10 – DETTES NON FINANCIERES

	31/12/2012				
	Valeur brute	A moins d'un an	A plus d'un an	Dont charges à payer	Dont entreprises liées
Fournisseurs et comptes rattachés	9 943 030	9 943 030	0	1 449 849	4 062 196
Personnel et comptes rattachés	4 714 075	4 714 075	0	2 686 014	0
Sécurité soc & org socx	4 734 338	4 734 338	0	2 011 072	0
Dettes fiscales	8 199 439	8 199 439	0	339 003	0
Produits constatés d'avance	2 198 287	2 198 287	0	0	0
Autres Dettes	1 746 686	1 746 686	0	4 358	0
Autres créances et charges constatées d'avance	31 535 856	31 535 856	0	6 490 296	4 062 196
TOTAL	51 089 381	44 466 481	6 623 000	6 490 296	14 203 384

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

Au 31 décembre 2011, les Fournisseurs de Umanis France s'élevaient à 42 197k€ (dont Entreprises liées 38 707k€) et les Fournisseurs de Aura s'élevaient à 2 379K€ (dont Entreprises liées 715k€).

Au 31 décembre 2011, les Dettes Sociales de Umanis France s'élevaient à 7 606k€ (dont Charges à payer 4 074K€) et les Dettes Sociales de Aura s'élevaient à 1 165K€ (dont Charges à payer 664k€).

Au 31 décembre 2011, les Dettes Fiscales de Umanis France s'élevaient à 5 082k€ et les Dettes Fiscales de Aura s'élevaient à 900K€.

Au 31 décembre 2011, les Produits Constatés d'avance de Umanis France s'élevaient à 2 372k€ et les Produits Constatés d'Avance s'élevaient à 224K€.

Au 31 décembre 2011, les Autres Dettes de Umanis France s'élevaient à 4 462k€ et les Autres Dettes de Aura s'élevaient à 137K€.

6 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'entend hors taxes et tous rabais, remises, et ristournes déduites.

Pour les projets au forfait, la méthode utilisée pour la détermination du chiffre d'affaires est celle de l'avancement.

La société a réalisé en France un chiffre d'affaires de 70 417 420 €.

Au 31 décembre 2011, le Chiffre d'Affaires de Umanis France s'élevait à 51 582k€ (dont Entreprises liées 988k€) et le Chiffre d'Affaires de Aura s'élevait à 7 467K€ .

6.2 – AUTRES POSTES D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation au 31 décembre 2012 est égal à 70 833 582 € contre au 31 décembre 2011, 7 028K€ pour UMANIS SA, 53 267k€ pour UMANIS France et 7 497K€ pour AURA.

Les charges d'exploitation au 31 décembre 2012 se sont élevées à 66 077 174 € principalement provenant des postes « Autres achats et charges externes » pour 22 096 242 € et « salaires et traitements » pour 28 135 582 € contre au 31 décembre 2012 à 4 979K€ pour UMANIS SA, 51 633K€ pour UMANIS France et 6 605k€ pour AURA.

Le résultat d'exploitation au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 ressort à 4 756 408 € contre au 31 décembre 2011 à 2 050K€ pour UMANIS SA, 1 634K€ pour UMANIS France, 892k€ pour AURA.

6.3 - Résultat financier

Le résultat financier au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 ressort à <786 667> € contre au 31 décembre 2011 à <1 526K€> pour UMANIS SA, 641k€ pour UMANIS France, <113k€> pour AURA.

6.4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL (EN K€)

Résultat exceptionnel (En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2012
Litiges commerciaux		4
Autres produits et charges exceptionnels	-46	-58
Transactions et risques prud'hommaux		-422
Pénalités et amendes	-78	-19
TOTAL	-124	-495

Au 31 décembre 2011, le Résultat Exceptionnel de Umanis France s'élevait à (189)k€ et le Résultat Exceptionnel de Aura s'élevait à (160)K€ .

6.5 - Résultat net

Le résultat courant avant impôt au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 s'établit à un bénéfice net comptable de 3 969 940 € contre au 31 décembre 2011 à 523K€ pour UMANIS SA, 2 275k€ pour UMANIS France et 780K€ pour AURA.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

7 – CAPITAUX PROPRES

7.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE

L'ensemble des bons de suscription de parts de créateurs d'entreprise a été attribué aux deux personnes citées ci-dessous en leur qualité de dirigeant.

		Piepszow nik		Poulligny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 28/06/2005 pour 10 % du capital social	BCE10-05 attribués par le CA du 06/10/05	25 000	14,225	0	0	25 000	90 % à compter du 07/10/2005 10 % à compter du 07/10/2006 Exerçables sans limitation de durée
Autorisation AGM du 29/06/2007 pour 10 % du capital social	BCE 10-07 attribués par le CA du 31/10/07	75 000	10,65			75 000	90 % à compter du 31/10/2007 10 % à compter du 31/10/2008 Exerçables jusqu'au 31/10/2017
	BCE 05-08 attribués par le CA du 16/05/08	55 242	7,15			55 242	90 % à compter du 16/05/2008 10 % à compter du 16/05/2009 Exerçables jusqu'au 16/05/2018
Total BCE attribués		155 242		0		155 242	
Total BCE exercés		0		0		0	
Solde BCE		155 242		0		155 242	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1.10 €.

7.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Les chiffres présentés dans ce tableaux tiennent compte du regroupement des actions détaillé note 1.

		Laurent Piepszow nik		Olivier Poulligny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 26/06/2010 240.000 Bons Max	BSA 08-10 attribués par le CA du 30/08/2010	14 100	7,1	0	0	14 100	100% à compter du 30/08/2010 Exerçables jusqu'au 29/08/2015
Total BSA attribués		14 100		0		14 100	
Total des BSA exercés		0		0		0	
Solde BSA		14 100		0		14 100	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1.10 €.

8 – REMUNERATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

Prénom,Nom	Rémunération brute/An				Société de rattachement
	Fixe	Avantages en nature	Variable	Jetons de présence	
Laurent PIEPSZOWNIK(PDG)	211 303 €		0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Olivier POULIGNY (DG)	211 303 €		0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Emmanuel MORANDINI (Admin)	0 €	0 €	0 €	23 750 €	exterieur
Franck MOUCHEL (Admin)	0 €	0 €	0 €	5 000 €	exterieur
Eric DELAFONTENELLE (Admin)	0 €	0 €	0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Claude VIBERT-GUIGUE (Admin)	0 €	0 €	0 €	0 €	exterieur

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été versée aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions attribués aux mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

Au terme de la dix septième résolution adoptée par l'Assemblée Générale mixte du 25 juin 2010, le conseil d'administration a été autorisé à émettre, en une ou plusieurs fois, des bons de souscription d'actions, avec une limite en terme de nombre maximal d'actions nouvelles émises par exercice des bons fixée à 2.400.000 actions avant regroupement.

Usant de la délégation qui lui a été consentie, le conseil d'administration, aux termes de ses délibérations prises le 30 août 2010, a procédé à l'émission de 141.000 bons de souscription d'action (BSA) (montant avant regroupement des actions) attribués gratuitement, donnant droit à leur titulaire de souscrire, au moyen de chaque bon, à une (1) action de la Société au prix unitaire de 0,71 € (prix unitaire avant regroupement), à libérer en totalité lors de la souscription, au profit du dirigeant, mandataire social, Monsieur Laurent Piepszownik.

Indemnité de départ à la retraite provisionnée dans les comptes consolidés du groupe :

- M. L. PIEPSZOWNIK (Président) : 97 638,97€
- M. O. POULIGNY (Directeur Général) : 52 856,11€

9 – DROIT A LA FORMATION

Depuis le 7 mai 2004, les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée bénéficient du DIF à hauteur de 20 heures par an pour un temps plein. Pour les salariés en temps partiel, en CDD, ou embauchés en cours d'année, leur DIF est calculé, au prorata temporis.

L'ancienneté des salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée s'apprécie au 1er janvier de chaque année. Les heures, qui ne sont pas utilisées, en tout ou partie, au cours de l'année, par les salariés sont capitalisées, le nombre d'heures de DIF étant plafonné à cinquante six heures.

Fin 2010, les titulaires d'un CDI au 07/05/04 totaliseront 56 heures.

Le nombre total des heures de DIF acquises au 31/12/2012 par les salariés de Umanis SA représente 35 591 heures

Aucune action de formation n'a été engagée dans le cadre du droit individuel à la formation.

Au 31 décembre 2011, le total des heures Dif acquises par les salariés de Umanis France s'élevait à 22 995 heures .

10 – Effectif moyen

L'effectif moyen 2012 se compose de 663 salariés dont 609 cadres et 54 non cadres contre 20 salariés en 2011.

Au 31 décembre 2011, l'effectif Umanis France se composait de 518 personnes et l'effectif de Aura se composait de 96 personnes.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

11 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Société	31/12/2012	31/12/2011
Avals, cautions et garanties données		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA (ex Umanis France)	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.
Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement de		
Umanis SA (ex Umanis France)	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY ay titre de leurs comptes courants	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY ay titre de leurs comptes courants
Umanis SA	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€
Umanis SA (ex Umanis France)	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK
Umanis SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Caution personnelle et solidaire d'Umanis France pour le montant du prêt en principal
Umanis SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Nantissement des actions Umanis France de 3 337 actions, soit 99,85% du capital d'Umanis France
Umanis SA	Nantissement de 100% des actions d'UMANIS COMPUTER	
	NEANT	NEANT

12 – INFORMATIONS SUR LE MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés au compte de résultat pour l'exercice 2012 est mentionné sur l'annexe des comptes consolidés du Groupe Umanis, Umanis SA faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe Umanis.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

13 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Avant impôts	Impôts*	Résultats après impôts
Résultat courant	3 969 740	-324 980	3 644 760
Résultat exceptionnel	-495 194		-495 194
Total	3 474 546		3 149 566

*Le montant figurant dans la colonne « Impôts » correspond à l'économie d'IS liée à l'intégration fiscale.

UMANIS SA – COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31/12/2012

14 – SITUATION FISCALE DIFFEREE LATENTE

IMPOT DIFFERE ACTIF	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012	IS DIF N-1	IS DIF N	ECART	IMPACT RESERVES	IMPACT RESULTAT
								0	
Activation déficit reportable	17 961 428		-2 938 620	15 022 808	5 986 544	5 007 102	-979 442	0	-979 442
Organic	0	269 517	-101 992	167 525	0	55 836	55 836	33 994	21 842
Participation	0	273 902	-97 332	176 570	0	58 851	58 851	32 441	26 410
Provision IDR	32 939	1 754 715	-690 362	1 097 292	10 979	365 727	354 748	326 515	28 233
Effort construction	4 120	17 432	-122 088	-100 536	1 373	-33 509	-34 882	5 810	-40 692
Frais acquisition des immobilisations IDA		363 815	-363 815				0	121 260	-121 260
Location Financement IDA		506 600	-406 433	100 167		33 386	33 386	43 298	-9 912
Total IDA	17 998 487	3 185 981	-4 720 642	16 463 826	5 998 896	5 487 393	-511 503	563 318	-1 074 821

IMPOT DIFFERE PASSIF	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012	IS DIF N-1	IS DIF N	ECART	IMPACT RESERVES	IMPACT RESULTAT
Elimination provision IG IDP	836 382	1 127 758		1 964 140	278 766	654 648	375 882	375 882	0
Elimination provision IG IDP	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais acquisition des immobilisations IDP	0	2 374 561	-304 564	2 069 997	0	689 930	689 930	788 379	-98 449
Elimination provision C/C IDP	0	751 737	0	751 737	0	250 554	250 554	250 554	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total IDP	836 382	4 254 056	-304 564	4 785 874	278 766	1 595 132	1 316 366	1 414 815	-98 449
NET	17 162 105	-1 068 075	-4 416 078	11 677 952	5 720 130	3 892 261	-1 827 869	-851 497	-976 372



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

DU GROUPE UMANIS

INFORMATIONS FINANCIERES AU 31/12/2012

COMPTES ARRETES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 16 AVRIL 2013



Sommaire

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

I.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	5
II.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I	6
III.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II	7
IV.	TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
V.	TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	9
VI.	NOTES ANNEXES	10
NOTE 1	MÉTHODES COMPTABLES.....	10
1.1.	Référentiel comptable	10
1.2.	Présentation des états financiers.....	10
1.3.	Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements.....	11
1.4.	Principes de consolidation.....	14
1.5.	Regroupement d'entreprises	14
1.6.	Information sectorielle	15
1.7.	Méthodes de conversion	16
1.8.	Nouvelles normes et amendements	16
1.9.	Immobilisations incorporelles	17
1.10.	Goodwill.....	19
1.11.	Immobilisations corporelles	19
1.12.	Dépréciation des actifs.....	21
1.13.	Contrats de location	22
1.14.	Clients et autres débiteurs.....	23
1.15.	Cessions de créances et emprunts garantis	23
1.16.	Stocks.....	24
1.17.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	24
1.18.	Autres actifs financiers	24
1.19.	Capital potentiel	25
1.20.	Emprunts portant intérêts	25
1.21.	Avantages du personnel.....	26
1.22.	Provisions	27
1.23.	Fournisseurs et autres créditeurs	28
1.24.	Impôts différés	28
1.25.	Chiffre d'affaires.....	29
1.26.	Résultat opérationnel	29
1.27.	Instruments financiers dérivés.....	29
1.28.	Résultat par action	30
1.29.	Comparatif Contribution au Résultat Consolidé	31
NOTE 2	FAITS MAJEURS DE LA PERIODE	32
2.1.	Contrôles Urssaf	32
2.2.	Transactions entre parties liées.....	32
2.3.	Réduction de Capital.....	32
2.4.	Covenants	33

2.5.	<i>Reprises diverses</i>	33
2.6.	<i>Restructurations juridiques du Groupe Umanis</i>	33
2.7.	<i>Nantissement des Titres Umanis Computer au profit des Banques prêteuses</i>	34
2.8.	<i>Contrôle Fiscal</i>	34
NOTE 3	EVENEMENTS POST CLOTURE	35
3.1.	<i>Constitution d'une filiale au Maroc – Umanis BPO</i>	35
3.2.	<i>Projet de prise de participation majoritaire dans le Groupe HELICE</i>	35
NOTE 4	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	36
NOTE 5	INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	37
5.1.	<i>Informations par activité au 31 décembre 2012</i>	37
5.2.	<i>Informations par activité au 31 décembre 2011</i>	37
5.3.	<i>Informations par zone géographique au 31 décembre 2012</i>	37
5.4.	<i>Informations par zone géographique au 31 décembre 2011</i>	37
NOTE 6	GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38
6.1.	<i>Détail des goodwills par segment en 2012 et 2011 :</i>	39
6.2.	<i>Détail des tests effectués</i>	40
NOTE 7	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41
NOTE 8	TITRES DISPONIBLES A LA VENTE	41
NOTE 9	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	42
NOTE 10	STOCKS	42
NOTE 11	CLIENTS	42
NOTE 12	CREANCES DIVERSES COURANTES	43
NOTE 13	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	43
NOTE 14	CAPITAUX PROPRES	44
14.1.	<i>Capital social</i>	44
14.2.	<i>Écarts de conversion</i>	44
14.3.	<i>Informations relatives aux Bons de Souscriptions de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions</i>	45
14.3.1	<i>Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise</i>	45
14.3.2	<i>Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions</i>	45
NOTE 15	RÉSULTAT PAR ACTION	46
NOTE 16	PASSIFS FINANCIERS COURANTS	46
NOTE 17	PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	47
NOTE 18	PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	47
NOTE 19	AUTRES PROVISIONS	49
NOTE 20	PASSIFS EVENTUELS	49
NOTE 21	DETTES FOURNISSEURS, IMPOTS ET AUTRES PASSIFS COURANTS	49
NOTE 22	INSTRUMENTS FINANCIERS	50
NOTE 23	FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS	51
23.1.	<i>Risque de crédit</i>	51
23.2.	<i>Risque de liquidité</i>	52
23.3.	<i>Risque de Change</i>	54

NOTE 24 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF	54
24.1. <i>Détail des charges de personnel</i>	54
24.2. <i>Décomposition des charges de personnel par zone géographique</i>	54
24.3. <i>Effectifs à fin 2012</i>	55
NOTE 25 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	55
NOTE 26 RESULTAT FINANCIER NET	56
NOTE 27 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	57
27.1. <i>Charge d'impôts</i>	57
27.2. <i>Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt</i>	58
27.3. <i>Impôts différés</i>	58
27.4. <i>Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature</i>	59
NOTE 28 REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE	59
NOTE 29 INFORMATIONS SUR LE MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	60
NOTE 30 OPERATIONS D'ECHANGES DE CONDITIONS D'INTERETS	61
NOTE 31 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS	62

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	31/12/2012	31/12/2011
Goodwills	6	26 465	26 465
Immobilisations incorporelles	6	1 857	2 143
Immobilisations corporelles	7	1 357	967
Autres participations	8	159	159
Créances et autres actifs financiers à long terme	9	1 781	1 234
Impôts différés actifs		4 767	5 633
Actifs non courants		36 386	36 600
Stocks	10	24	39
Clients et comptes rattachés	11	27 655	26 568
Autres actifs courants	12	5 515	5 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	3 390	1 754
Actifs courants		36 585	33 680
TOTAL ACTIF		72 971	70 280
PASSIF <i>En milliers d'euros</i>	Note n°	31/12/2012	31/12/2011
Capital social	14	2 548	2 618
Primes d'émission		31 923	32 245
Autres Réserves		-17 407	-21 059
Ecart de conversion		-75	36
Résultats de la période	15	2 837	3 637
Capitaux propres part du groupe		19 825	17 477
Intérêts minoritaires		167	149
Total des Capitaux propres		19 992	17 626
Emprunts et Dettes Financières à long terme	17	7 082	9 472
Provisions à long terme	18	1 644	1 043
Impôts différés passifs		690	697
Passifs non courants		9 416	11 213
Autres provisions courantes	19	1 452	1 539
Passifs financiers courant	16	9 675	8 704
Fournisseurs et comptes rattachés	21	7 940	7 792
Impôt courant exigible			
Autres dettes courantes	21	24 496	23 406
Passifs courants		43 563	41 442
TOTAL PASSIF		72 971	70 280

II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I

<i>En K€</i>	Note n°	31/12/12	31/12/11
Chiffre d'affaires	5	88 004	81 151
Autres produits de l'activité			1
Produits des activités ordinaires		88 004	81 152
Achats consommés		-6 908	-6 211
Charges externes		-19 376	-18 139
Charges de personnel	24	-53 754	-48 529
Impôts & taxes		-1 298	-953
Amortissements et dépréciations		-651	-578
Autres produits et charges d'exploitation		-101	-100
Résultat opérationnel courant		5 917	6 642
Autres produits opérationnels	25	334	1 711
Autres charges opérationnelles	25	-647	-2 541
RESULTAT OPERATIONNEL		5 604	5 812
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut	26	-696	-871
Coût de l'endettement financier net		-696	-871
Autres produits et charges financiers	26	561	-71
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			
RESULTAT AVANT IMPÔTS		5 469	4 870
Charges d'impôt	27	-2 583	-1 172
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 886	3 698
Intérêts minoritaires		50	61
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE		2 837	3 637
Résultat par action - en euros			
avant dilution	15	1,21	1,53
après dilution	15	1,21	1,53

III. ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II

En K€	Note n°	31/12/2012	31/12/2011
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 837	3 637
Autres Eléments du résultat global			
Ecarts de conversion des activités à l'étranger			
Actifs financiers disponible à la vente			
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture		273	
Réévaluation d'immobilisations corporelles			
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global		68	
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies		-475	
Quote-part des autres éléments du résultat Global dans les participations en équivalence			
RESULTAT GLOBAL TOTAL		2 703	3 637

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/12	31/12/11
Résultat net Groupe et Minoritaires	2 886	3 698
Dotations nettes aux amortissements et provisions	836	16
Plus et moins-values de cession	1	-216
Autres flux non cash en résultat	-141	-187
Coût de l'endettement financier net	696	871
Variation des Impôts Différés	964	6
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 241	4 188
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel courant	-30	921
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	5 211	5 109
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	5 211	5 109
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-604	-290
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	15	9
Acquisitions d'immobilisations financières	-385	-1 119
Cessions d'immobilisations financières	10	
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		-12 733
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	-964	-14 133
Apports en fonds propres		
Créances incorporées en fonds propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts	-2 456	-1 432
Intérêts financiers nets versés	-696	-871
Flux liés aux opérations de financement garantis	1 050	-817
Autres flux liés aux opérations de financement	-374	12 750
Frais d'émission d'emprunts		-345
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-2 476	9 285
Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	1 771	261
Différence de change nette		0
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 588	1 327
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3 359	1 588

V. TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

31/12/2012	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.10	2 842	33 214	-23 477	-1 178	2 656	14 058	39	14 097
Affectation du résultat 2010			2 656		-2 656			
Résultat de la période 2011					3 637	3 637	61	3 698
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-225	-969		1 194				
Variation des actions propres				-434		-434		-434
Variation des écarts de conversion			96			96	6	102
Variation de périmètre							43	43
Autres			120			120		120
Capitaux propres au 31.12.11	2 617	32 245	-20 605	-418	3 637	17 477	149	17 626
Affectation du résultat 2011			3 637		-3 637			
Résultat de la période 2012					2 836	2 836	50	2 886
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-69	-322		391				
Variation des actions propres				-227		-227		-227
Variation des écarts de conversion			-75			-75	-5	-80
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture			182			182		182
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			-316			-316		-316
Autres			-78			-78		-78
Variation périmètre			28			28	-28	
Capitaux propres au 31.12.12	2 548	31 922	-17 227	-254	2 836	19 825	167	19 992

VI. NOTES ANNEXES

NOTE 1 **MÉTHODES COMPTABLES**

1.1. Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2012 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées dans l'Union Européenne.

Les états financiers de l'exercice 2012 sont les huitièmes états financiers complets établis par le Groupe conformément au référentiel IFRS. Ils comprennent, à titre de comparatif, le compte de résultat de l'exercice 2011, ainsi que le bilan au 31 décembre 2011.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement l'Amendement de la norme IAS 1 « présentation des états financiers » portant sur les informations à fournir.

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2005 les normes IAS 32 « Instruments financiers : information à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » ainsi que la révision de la norme IAS 19 « Avantages au personnel » concernant la comptabilisation des écarts actuariels. De plus, la norme IAS19R n'a pas fait l'objet d'une application anticipée.

1.2. Présentation des états financiers

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

La contribution du Groupe Aura aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 est en année pleine, soit 12 mois, versus une contribution de 11 mois sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011.

1.3. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS, Umanis est amenée à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du groupe portent notamment sur les dépréciations des créances clients, l'évaluation des immobilisations incorporelles, les provisions et les impôts différés :

- Dépréciations des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Le montant des dépréciations de créances clients représente 1 398 milliers d'euros au 31 décembre 2012 (à comparer à 1 678 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

- Frais de développement capitalisés, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1-9. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial de manière prospective.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Comme indiqué en note 1-10, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés. Une évolution des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la

dépréciation comptabilisée précédemment, étant entendu que les pertes de valeurs relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

Le montant net des goodwill est de 26 465 milliers d'euros au 31 décembre 2012, contre 26 465 milliers d'euros 31 décembre 2011.

- Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Au titre de l'exercice 2012 aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée.

- Provisions pour risques et passifs éventuels

Les litiges avec les salariés ayant quitté la société et ayant entamé une procédure à son encontre, font l'objet de provisions pour risques. Ces provisions sont calculées sur la base de notre meilleure estimation du risque encouru établie par nos avocats et/ou juristes du groupe et fondée sur l'expérience acquise.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le montant des provisions pour risques relatives aux litiges salariés représente 223 milliers d'euros au 31 décembre 2012 (à comparer à 310 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

- Dérivés de couverture (Swap)

Conformément aux exigences des banques, dans le cadre du prêt qu'elles ont consenti pour l'acquisition d'Aura, qui prévoyait la mise en place d'un produit de couverture de taux d'intérêts

(EURIBOR / taux fixe), Umanis a effectué une opération de swap amortissable pour un montant initial de 10 750 K€ sur la période du 30 mars 2011 au 30 décembre 2014.

Le montant du Swap, au 31 décembre 2012, comptabilisé en « Autres actifs non courants » s'élève à 273k€. S'agissant d'un instrument de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

- Crédit Impôt Recherche

La société Umanis peut déposer, selon les années, auprès de l'Administration Fiscale, un dossier en vue de l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche correspondant à des coûts engagés sur l'exercice précédent, la société n'étant pas en mesure d'estimer le montant du CIR sur l'exercice pendant lequel les coûts ont été engagés.

Cette subvention est comptabilisée en tant que produit opérationnel.

Au 31 décembre 2012, la société n'a comptabilisé aucun Crédit Impôt Recherche dans ses comptes.

- Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 31 décembre 2012, le cumul des impôts différés activés nets est de 4 077 milliers d'euros (à comparer à 4 936 milliers d'euros au 31 décembre 2011). Le groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non sur la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur le bilan et le résultat.

1.4. Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 comprennent les comptes d'Umanis SA et ceux des filiales qui sont toutes contrôlées, directement ou indirectement, de manière exclusive par Umanis. Elles sont donc intégrées globalement.

La liste complète des filiales intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 4.

1.5. Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés, conformément à IFRS 3 révisée selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

- Actifs et Passifs

Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs et passifs identifiables et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis.

- Goodwill

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Si cette différence est positive, elle est comptabilisée à l'actif, en goodwill (voir également notes immobilisation incorporelles et dépréciation des actifs). Dans le cas contraire, elle est comptabilisée immédiatement en produits.

1.6. Information sectorielle

Le groupe Umanis caractérise un secteur d'activité comme une composante distincte, engagée dans la fourniture de produits ou de services, qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des autres secteurs.

Un secteur géographique est une composante distincte, engagée dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et à une rentabilité différents des autres environnements économiques.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du groupe Umanis sont respectivement le « secteur d'activité » et le « secteur géographique ».

Umanis a donc défini cinq secteurs d'activité distincts (cf note 5) qui sont :

- Business Intelligence (comprenant les entités juridique Umanis SA et une quote-part d'Umanis France)
- Consulting (comprenant une quote-part de l'entité Umanis France et la totalité d'Umanis consulting)
- Clinical Research Organisation (CRO) (Comprenant une quote-part d'Umanis France)
- Centre d'appels (Comprenant l'entité Umanis Managed Services)
- Computer (Achat revente de matériel informatique)

Les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles sont qualifiés d'actifs sectoriels. Il s'agit principalement de goodwill.

Les passifs résultant des activités d'un secteur, directement attribuables à celui-ci ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés sont qualifiés de passifs sectoriels.

Les actifs et les passifs identifiés sur les lignes « non affectés » comprennent notamment les impôts différés, les actifs financiers non courants et les dettes financières, mais regroupent également les actifs et passifs qui ne peuvent pas être raisonnablement affectés à un secteur d'activité.

Les secteurs géographiques retenus sont la France et l'Europe. Pour le secteur de la France, les différentes régions dans lesquelles le groupe est implanté répondent à la définition d'un seul et unique secteur compte tenu de leur exposition identique en matière de risque et rentabilité.

1.7. Méthodes de conversion

- Transactions libellées en monnaies étrangères

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées au compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

- États financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des sociétés exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros de la manière suivante :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique.
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « Ecart de conversion » et n'affecte pas le résultat.

1.8. Nouvelles normes et amendements

- Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2012

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2012. Elles concernent principalement :

- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers » ;

- Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2012

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2012 :

- Normes sur les méthodes de consolidation :
 - IFRS 10 « Etats financiers consolidés »
 - IFRS 11 « Accords conjoints »
 - IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités »
 - IAS 27 amendée « États financiers individuels »
 - IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »
- Autres normes :
 - IFRS 9 « Instruments financiers » ;
 - IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » ;
 - IFRS 1 amendée : « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants »
 - IFRS 1 amendée : « Prêts gouvernementaux »
 - IFRS 7 amendée : « Information à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers »
 - IFRS 10/11/12 amendées « Dispositions transitoires »
 - IAS 1 amendée « Présentation des autres éléments du résultat global » ;
 - IAS 12 amendée « Recouvrement des actifs sous-jacents » ;
 - IAS 19 amendée « Avantages du personnel » ;
 - IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert ».
 - IAS 32 amendée « Compensation des actifs et passifs financiers »
 - les amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiées en mai 2012.

1.9. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », seuls les actifs incorporels dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les actifs incorporels comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels.

▪ Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au groupe
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Dans le cas spécifique des logiciels, les frais de développement de logiciels sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Pour les logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

▪ Immobilisations acquises

Les actifs incorporels acquis par le groupe Umanis sont également comptabilisés à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

▪ Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

▪ Amortissements

- Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire à l'exception d'un logiciel spécifique dont la durée d'utilisation est de 4 ans.

- Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note « Dépréciation des actifs »).

1.10. Goodwill

Les goodwills représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Ils sont inscrits à l'actif du bilan.

Les goodwills ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les dépréciations relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe (cf note 6), aux actifs nets correspondant (y compris goodwills). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données du marché disponibles pour chacune des divisions opérationnelles ainsi qu'à leurs budgets validés en conseil d'administration.

- Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Afin de correctement apprécier les différentes pertes de valeur Umanis a déterminé 5 Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant à chacune de ses branches d'activité. Les cinq secteurs ainsi déterminés sont : Conseil, Business Intelligence, Centre d'Appel, Recherche Clinique et Computer. Les goodwills du groupe sont concentrés sur seulement deux de ces branches (BI et Conseil). Seules ces dernières font l'objet de tests. La détermination de la juste valeur de l'unité se fait selon la méthode des Discounted Cash Flow.

1.11. Immobilisations corporelles

- Principes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

- Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

- Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit bail ou de location-financement sont traitées conformément à IAS 17 selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat (cf note 1.13 Contrats de location).

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux cités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

- Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué, sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'immobilisations	Durées
Installations techniques et outillages	10 ans
Agencements, aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans / 5 ans
Mobilier	8 ans / 10 ans

1.12. Dépréciation des actifs

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an à la clôture des exercices ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ d'IAS 32 et 39 sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances, indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

- Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs), et de sa sortie in fine. Le taux d'actualisation est le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle du marché, de la valeur temps et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif considéré.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

- Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice au cours duquel elles sont constatées.

Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées, à l'exception de celles comptabilisées pour un goodwill qui sont considérées comme définitives.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

- Taux D'actualisation

Les cash flows futurs déterminés à horizon 5 ans et la valeur terminale calculée par la méthode Gordon Shapiro font l'objet d'une réactualisation au taux de 9.80 % correspondant au WACC (weighted average cost of capital) déterminé par le groupe. Ce taux est conforme à ceux retenus par les entreprises de notre secteur d'activité.

1.13. Contrats de location

- Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location
- l'existence d'une option d'achat favorable
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les biens faisant l'objet de la location sont alors comptabilisés en immobilisations et une dette financière d'un montant équivalent est constatée. Chaque échéance de versement est ventilée entre une charge d'intérêts et le remboursement de la dette financière.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

- Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Umanis n'a souscrit aucun contrat de location significatif.

1.14. Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques d'irrécouvrabilité évalués au cas par cas.

1.15. Cessions de créances et emprunts garantis

Les créances cédées à des tiers par le biais d'affacturage ou de Dailly sont sorties de l'actif du groupe lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers. Dans le cadre du contrat d'affacturage, les garanties accordées ne permettent pas de considérer en général qu'il y ait un transfert de risques réel aux cessionnaires. C'est pourquoi, les créances sont alors conservées à l'actif et un emprunt garanti est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité (cf. notes 11 et 16).

1.16. Stocks

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

1.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

1.18. Autres actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les titres de participation des sociétés non contrôlées ou bien contrôlées, mais non consolidées en raison de leur caractère non significatif, les prêts et les autres dépôts et cautionnements.

Ces actifs sont présentés en actifs non courants, exceptés ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalent de trésorerie selon les cas.

- Les titres de participation de sociétés non cotées, qui représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés contrôlées mais non consolidées, sont évalués à la juste valeur correspondant à une référence à des transactions récentes ou à une évaluation technique reposant sur des indications fiables et objectives avec les estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique. Cet actif fait alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.
- Les prêts et les autres dépôts et cautionnements, ayant une échéance fixée supérieure à un an que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont classés en tant qu'actifs non courants. Ils sont évalués au coût amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur comptabilisées en résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du fait d'un événement intervenu après la comptabilisation initiale de l'actif.

- Les autres actifs financiers sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont directement inscrits en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit réalisé.

1.19. Capital potentiel

Paievements fondés sur des actions.

Le groupe Umanis dispose de plans d'options de souscription et/ou d'achat d'actions.

Les options de souscription et/ou d'achat d'actions ont été émises à des cours avantageux à la date de leur attribution. Ces plans ayant tous été octroyés avant le 7 novembre 2002, les coûts liés à ces avantages ne sont pas comptabilisés au compte de résultat. Le détail des plans d'attribution d'options est présenté en note 14.3.1.

Concernant les décisions d'attribution de Bons de Souscription de Parts et de Créateurs d'Entreprise (BSPCE), Bons de Souscription d'Actions (BSA) il convient de se reporter au tableau récapitulatif figurant à la note 14.3

L'ensemble des plans octroyés par la société sont traités conformément à IFRS 2.

1.20. Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction y afférent. Ces emprunts restent, pour leur évaluation ultérieure, comptabilisés au coût amorti en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée de ces emprunts.

Il convient de préciser que les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en déduction de la dette et étalés sur la durée de l'emprunt selon la méthode du coût amorti.

1.21. Avantages du personnel

▪ Retraites

Le groupe n'est engagé que sur les régimes de base et des régimes à cotisations définies, il comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

▪ Indemnités de Fin de Carrière

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont provisionnés au bilan.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Umanis est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Au sein du groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite est conforme à la norme IAS 19.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et de la table de mortalité. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en capitaux propres.

Le groupe n'a pas contracté d'engagement en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités ou d'allocations en raison de départs à la retraite ou d'avantages similaires à l'égard de son personnel autres que les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière prévus par la convention collective Syntec.

Le calcul de l'engagement est effectué semestriellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements sont réajustées chaque année en fonction des conditions économiques de l'exercice. La comptabilisation de chaque régime est effectuée séparément.

Les principales hypothèses retenues pour l'établissement de ces calculs sont les suivantes :

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture est cohérent avec le taux de rendement des emprunts obligataires d'Etat.

La provision d'indemnité de fin de carrière consiste à estimer les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et de la table de mortalité. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

On note par ailleurs qu'aucune provision d'indemnité de fin de carrière n'a été constatée pour les filiales espagnole (58 salariés), luxembourgeoise (17 salariés) et kazakh (13 salariés), l'engagement étant peu significatif compte tenu de la petite taille de ces entités.

- Autres avantages du personnel

Dans le cas où une société accorde des avantages certains à ses salariés, ces avantages doivent être évalués et provisionnés dans les comptes de la société par le biais d'une provision pour risques et charges.

Umanis n'accorde pas, à ce jour, d'autres avantages du personnel au sens de la norme IAS19.

1.22. Provisions

Des provisions pour risques et charges sont constituées, conformément à la norme IAS 37, lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions donnent lieu à actualisation lorsque l'effet temps est significatif.

1.23. Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble des dettes est enregistré au coût d'achat historique.

Après leur comptabilisation initiale, le groupe Umanis évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la dette correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on pense nécessaire pour régler l'obligation. La dette est donc actualisée et sa valeur comptable augmente à chaque exercice pour refléter l'écoulement du temps. Cette augmentation est comptabilisée en charges financières.

1.24. Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable et en fonction d'un échéancier fiable de reversement.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés. Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Conformément à la norme IAS 12 Impôts, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des prévisions des résultats fiscaux futurs.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le groupe composé des sociétés : Umanis Sa (tête d'intégration fiscale), Umanis Managed Services, Umanis Consulting, Umanis Institut, Umanis Computer et Ums Courtage. Ces sociétés sont intégrées fiscalement dans le cadre de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Elles constituent, de ce fait, une entité fiscale unique.

1.25. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

- Prestations de services et Contrats à long terme (88 004 K€)
 - Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

- Autres prestations

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

1.26. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

En particulier les éléments inhabituels définis comme des produits ou charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant, font partie du résultat opérationnel.

1.27. Instruments financiers dérivés

Ni la société ni ses filiales n'ont eu recours à de nouveaux instruments financiers. La société et ses filiales facturent et achètent dans la devise de chaque pays et ne prennent donc pas de risque de change. Les prestations intra groupe sont facturées en Euros, hormis celles concernant le Kazakhstan. Il n'y a pas de couverture de change sur ces factures compte tenu de la faible volatilité du KZT.

1.28. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le groupe de ses propres actions.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales.

La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer les effets financiers nets d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

1.29. Comparatif Contribution au Résultat Consolidé

Le Groupe Aura a été acquis le 28 janvier 2011. De ce fait, sa contribution aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 se limite à 11 mois d'activité.

Afin de faciliter le comparatif du 31 décembre 2011 versus 31 décembre 2012, un compte de résultat comparatif sur une base de douze mois, arrêté à la date du 31 décembre 2011, vous est présenté ci-après.

<i>En K€</i>	janv.-11	Contribution au résultat consolidé 31.12.2011 (11 mois)	Proforma janvier à décembre 2011 (12 mois)
Chiffre d'affaires	2 282	20 876	23 157
Autres produits de l'activité	1	1	2
Produits des activités ordinaires	2 282	20 877	23 159
Achats consommés	-702	-5 779	-6 481
Charges externes	-652	-6 794	-7 446
Charges de personnel	-697	-6 138	-6 835
Impôts & taxes	-44	-120	-164
Amortissements et dépréciations	-7	-261	-269
Autres produits et charges d'exploitation	0	1	1
Résultat opérationnel courant	181	1 785	1 966
Autres produits opérationnels	0	0	0
Autres charges opérationnelles	0	-212	-212
RESULTAT OPERATIONNEL	181	1 573	1 754
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-21	-102	-123
Coût de l'endettement financier net	-21	-102	-123
Autres produits et charges financiers	0	0	0
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPÔTS	160	1 471	1 631
Impôts différés	-18	52	34
Impôts courants	-5	-743	-749
Crédit d'Impôt Recherche	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	136	780	916
Intérêts minoritaires	0	0	0
RESULTAT NET	136	780	916

NOTE 2 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE**2.1. Contrôles Urssaf**

Les sociétés Umanis Computer et Aura ont fait l'objet, en début d'année 2012, d'une vérification de l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires par l'administration sur les années 2009 et 2010.

Ces vérifications ont entraîné pour les sociétés Umanis Computer et Aura un redressement chacune qui a été comptabilisé et soldé dans les comptes clos au 31 décembre 2012 soit 5 679€ pour Umanis Computer et 17 946€ pour Aura.

Des vérifications sont en cours pour les sociétés UMS, Aura Group, Aura Infrastructures et Aura Ingénierie et n'ont donc fait l'objet d'aucune provision dans les comptes clos au 31 décembre 2012.

2.2. Transactions entre parties liées

* La SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA, est propriétaire d'un immeuble de bureaux, 7/9 Paul Vaillant Couturier à Levallois-Perret, qu'elle loue à Umanis SA. Umanis SA a enregistré dans ses charges au 31 décembre 2012 un montant de 1 154k€ facturé par la SCI 7/9 Paul Vaillant Couturier au titre des loyers et des charges de l'année 2012 et 376k€ au titre de travaux liés à la climatisation des bureaux.

*Indemnité de départ à la retraite provisionnée dans les comptes consolidés du Groupe :

- M. L. PIEPSZOWNIK (Président): 97 638,97 €
- M. O. POULIGNY (Directeur Général) : 52 856,11 €

2.3. Réduction de Capital

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 28 juin 2011, au terme de sa quatorzième résolution, de procéder à la réduction du capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre par la Société et conformément aux objectifs du programme de rachat d'actions arrêtés par cette même Assemblée, le Conseil d'Administration au cours de sa séance du 26 avril 2012, a décidé de réduire le capital social de 69.960 €, c'est-à-dire de le ramener de 2.617.620,50€ à 2.547.660,50 € par voie d'annulation de 63.600 actions auto détenues, d'une valeur nominale unitaire de 1,10 €.

Cette annulation ainsi que la réduction du capital corrélative a été réalisée le 26 avril 2012.

La différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale a été imputée au 31 décembre 2012 sur le poste prime d'émission.

Le capital est donc ainsi porté à la somme de 2 547 660€.

2.4. Covenants

La Dette Sénior contractée en 2011 à l'occasion de l'acquisition des sociétés formant le Groupe Aura est assortie de covenants.

Ces covenants exigent le respect des ratios financiers suivants :

- R1 : ratio de couverture des frais financiers (EBITDA/Frais financiers net cash)
- R2 : ratio de levier (dettes financières nettes consolidées/EBITDA)
- R3 : ratio de cash cover (cashflow libre consolidé/service de la dette consolidée)

Ces covenants prévoient également une clause dite d'«Excess Cash-flow». Cette clause, si elle est activée, prévoit le remboursement anticipé volontaire par le Groupe de la dette bancaire.

Cette clause ayant été activée sur la base des comptes clos au 31 décembre 2011 pour un montant de 1.184k€, le Groupe, eu égard aux investissements futurs qu'il envisage, a demandé aux Banques de ramener ce remboursement anticipé volontaire à un montant de 592k€.

Ce montant, accepté par les Banques, a été remboursé au mois d'octobre 2012.

Le montant de l'Excess Cash Flow au 31 décembre 2012 est de 382k€. Ce montant est inférieur au minima prévu par la clause contractuelle et ne fera donc pas l'objet d'un remboursement.

2.5. Reprises diverses

Des reprises de provisions devenues sans objet et des apurements de divers comptes courants sont inclus dans les comptes clos au 31 décembre 2012 pour un montant global de 986k€. Ces reprises et produits divers, qui n'ont pas un caractère récurrent, impactent le Résultat Opérationnel Courant pour 576 K€ et le Résultat Financier pour 410 K€.

2.6. Restructurations juridiques du Groupe Umanis

Dans un souci de simplification de l'organigramme juridique du groupe et de rationalisation des coûts de gestion administrative, il a été décidé de procéder aux opérations suivantes sur le 2ème semestre 2012 :

- *Fusion simplifiée de la société AURA au profit de la société UMANIS France*

La fusion a pris effet le jour de sa réalisation définitive soit le 8 octobre 2012 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2012.

Cette opération a généré un boni de fusion de 216 076 euros sans impact sur les comptes consolidés.

- *Fusion simplifiée de la société UMANIS France au profit de la société UMANIS SA*

La fusion a pris effet le jour de sa réalisation définitive soit le 8 novembre 2012 avec un effet rétroactif juridique, comptable et fiscal au 1er janvier 2012

Cette opération a généré un mali de fusion de 1 066 655 euros sans impact sur les comptes consolidés.

2.7. Nantissement des Titres Umanis Computer au profit des Banques prêteuses

La fusion simplifiée de la société UMANIS France au profit d'UMANIS SA a conduit à la disparition de la caution dans le cadre du contrat de Prêt ainsi que du Prêt intragroupe conclu entre AURA et UMANIS France.

UMANIS SA ayant repris l'ensemble des droits et obligations à la charge d'UMANIS France, elle a consenti, en garantie du paiement et du remboursement de toutes sommes dues par UMANIS SA aux Banques en principal, intérêts, commissions, pénalités, frais et accessoires au titre du Prêt et pendant toute la durée du contrat de Prêt, un nantissement des actions de la société UMANIS COMPUTER qu'elle détient au profit des Banques et le nantissement de compte d'instruments financiers portant sur le compte spécial ouvert au nom de la société UMANIS SA dans les livres de la société UMANIS COMPUTER au crédit duquel sera porté la totalité des actions qui seront détenues par UMANIS SA, soit 1.174 actions représentant 100 % du capital et des droits de vote de la société UMANIS COMPUTER ainsi qu'une déclaration de nantissement de compte de titres correspondante.

2.8. Contrôle Fiscal

La société Umanis France (Absorbée par Umanis SA) fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2011.

Pour l'année 2008, un redressement a été notifié à la société dont elle conteste le montant. Des vérifications sont toujours en cours pour les années 2009 à 2011 et aucune provision n'a été passée dans les comptes clos au 31 décembre 2012.

NOTE 3 EVENEMENTS POST CLOTURE**3.1. Constitution d'une filiale au Maroc – Umanis BPO**

Afin de poursuivre le développement de notre activité à l'étranger, le groupe a décidé de créer une structure juridique autonome à Casablanca au Maroc pour le développement de nos activités offshore en centre de services. Ce centre aura potentiellement une capacité d'accueil de 50 positions.

3.2. Projet de prise de participation majoritaire dans le Groupe HELICE

A la recherche d'une solution de financement depuis l'automne 2012 pour assurer son retournement, HELICE s'est rapprochée d'UMANIS dans le cadre d'un accord d'exclusivité. Les sociétés envisagent la prise de participation majoritaire d'UMANIS dans Groupe HELICE. L'opération consisterait, après approbation des actionnaires de Groupe HELICE, en la souscription par UMANIS à une augmentation de capital qui lui serait exclusivement réservée.

Cette opération conduirait UMANIS à détenir à l'issue de l'opération 60 % du capital et des droits de vote de Groupe HELICE. Elle serait réalisée aux conditions usuelles à ce type d'opération et après expiration du délai statutaire de convocation des actionnaires et au plus tard le 30 avril 2013.

Cet accord a été soumis à la consultation des instances représentatives du personnel concernées d'UMANIS et Groupe HELICE dans le respect des dispositions légales.

Par cette opération, UMANIS renforcera sa position dans le domaine de l'infrastructure et de la production informatique et atteindra le chiffre d'affaires de 127 M€ Pro format sur la base des comptes clos au 31 décembre 2012 des deux entités. L'ensemble ainsi constitué conservera ses deux métiers historiques :

pour UMANIS : BI, CRM et e-business,

pour HELICE : conseil en infrastructure et production informatique.

L'entrée d'UMANIS dans le capital de Groupe HELICE stabilisera sa santé financière et lui permettra d'accroître ses parts de marché.

3.3. Nouveaux Baux Commerciaux

Une SCI, la « SCI Pont De l'Arche » a été créée en janvier 2013 et va permettre l'acquisition de locaux dans la région de Tours. Ces locaux seront loués par la société Umanis. Cette SCI est détenue majoritairement par les mandataires sociaux d'Umanis SA. Les loyers qui seront perçus par cette SCI feront l'objet d'une convention réglementée sur l'exercice 2013.

NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Umanis comprend 15 sociétés consolidées. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférentes, sont données ci-après.

<i>Nom</i>	<i>Siège</i>	<i>Registre du commerce</i>	<i>Méthode de consolidation</i>	<i>% contrôle</i>	<i>% intérêt</i>
Umanis SA	Levallois - France	RCS 403 259 534	Société mère		Société mère
Etudes, conseils, formations					
Umanis Consulting SAS	Levallois - France	RCS 434 016 853	Intégration globale	98.53%	98.53%
Umanis Institut	Levallois - France	RCS 501 080 501	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Investissement	Levallois - France	RCS 523 432 680	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis (Italie) SRL	Milan - Italie	RI 332 085	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Belgique) SPRL	Bruxelles - Belgique	RCB 0453216563	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Pologne) Sp Z.o.o.	Varsovie - Pologne	RHB 53551	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Espagne) SL	Madrid - Espagne		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Allemagne) GmbH	Francfort - Allemagne	HRB 48024	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Maroc)	Casablanca - Maroc	108769	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis Luxembourg	Luxembourg-Luxembourg	2007-2218818	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Computer	Vincennes - France	RCS 440 475 226	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Kazakhstan	Astana - Kazakhstan		Intégration globale	51.00%	51.00%
Centre d'appel					
Umanis Managed Services (anciennement Call One)	Levallois - France	RCS 412 719 986	Intégration globale	100.00%	99.91%
Publicité, Communication					
Ums Courtage	Levallois - France	RCS 423 601 657	Intégration globale	100.00%	100.00%

NOTE 5 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

5.1. Informations par activité au 31 décembre 2012

2012	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Computer</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	61 400	8 461	6 299	3 761	8 083	88 004
Résultat Opérationnel	4 904	473	175	-37	89	5 604

5.2. Informations par activité au 31 décembre 2011

2011	<i>Business Intelligence</i>	<i>Consulting</i>	<i>Centres d'Appel</i>	<i>CRO</i>	<i>Computer</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	56 209	7 405	5 854	4 669	7 014	81 151
Résultat Opérationnel	4 439	525	419	127	302	5 812

5.3. Informations par zone géographique au 31 décembre 2012

2012	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Monde</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	83 024	3 893	1 087	88 004
Résultat Opérationnel	5 315	70	219	5 604

5.4. Informations par zone géographique au 31 décembre 2011

2011	<i>France</i>	<i>Europe</i>	<i>Total</i>
Chiffre d'affaires	77 165	3 986	81 151
Résultat Opérationnel	5 438	374	5 813

NOTE 6 GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2012
Valeurs brutes					
Goodwills	28 930				28 930
Frais de développement					
Brevets et licences	1 009	15			1 024
Autres	2 778				2 778
Total	30 354	15			30 369
Amortissements / Dépréciations					
Goodwills	-2 466				(2 466)
Frais de développement					
Brevets et licences	-960	(7)			(967)
Autres	-683	(295)			(978)
Total	-4 109	-302			(4 411)
Valeurs nettes comptables					
Goodwills	26 465				26 465
Frais de développement					
Brevets et licences	49	8			57
Autres	2 096	(295)			1 801
Total	28 609	-287			28 322

Tous les goodwills ont été testés en fonction des unités génératrices de trésorerie auxquelles ils sont alloués.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur l'exercice.

6.1. Détail des goodwill par segment en 2012 et 2011 :

Ecart d'acquisition :

2012	Business Intelligence	Consulting	Centres d'Appel	CRO	Computer	Total
Ecarts d'acquisition	24 335	2 130	0	0	0	26 465

2011	Business Intelligence	Consulting	Centres d'Appel	CRO	Computer	Total
Ecarts d'acquisition	24 335	2 130	0	0	0	26 465

Détail des actifs et passifs :

CREANCES	31/12/2012					
	Total	Business Intelligence	Consulting	Recherche Clinique	Centre D'appel	Computer
Créances clients et comptes rattachés	11 435	7 394	845	624	2 430	143
Provisions sur créances clients et comptes rattachés	-1 398	-904	-103	-76	-297	-17
Créances mobilisées	17 618	11 392	1 301	961	3 744	220
Avances et acomptes versées sur commandes	24	16	2	1	5	0
Autres créances	5 515	3 566	407	301	1 172	69
TOTAL	33 194	21 463	2 452	1 811	7 054	415

DETTES	31/12/2012					
	Total	Business Intelligence	Consulting	Recherche Clinique	Centre D'appel	Computer
Fournisseurs	7 940	5 134	586	433	1 687	99
Avances et acomptes reçus sur commandes						
Dettes d'Impôt courant	229	148	17	12	49	3
Dettes fiscales et sociales (hors impôt courant)	21 334	13 794	1 576	1 164	4 533	267
Autres dettes	2 933	1 896	217	160	623	37
TOTAL	32 436	20 973	2 396	1 769	6 893	405

6.2. Détail des tests effectués

	Valeur comptable de l'unité en milliers d'Euros	Taux d'actualisation	Période d'actualisation des flux de trésorerie	Taux de croissance	Taux de croissance à l'infini	Valeur à déprécier
UGT BI	30 422	9,8%	5 ans	5,2%	0,0%	0
UGT Conseil	2 825	9,8%	5 ans	3,9%	0,0%	0

On note que l'UGT conseil correspond au regroupement des activités de conseil réalisées sur Umanis France et Umanis Consulting et l'UGT BI au regroupement des activités informatique d'Umanis France, d'Aura et des entités internationales.

La sensibilité des tests de dépréciation à l'évolution à la hausse ou à la baisse d'un point des hypothèses clés n'entraîne pas de dépréciation des actifs testés.

NOTE 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Augmentation Dotation	Diminution Reprise	Autres Flux	31/12/2012
Valeurs brutes					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	464				464
Acomptes et immobilisations corporelles en cours		376			376
Autres	3 886	567	(6)		4 447
Total	4 350	943	(6)		5 287
Amortissements & Dépréciations					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	(353)				(353)
Acomptes et immobilisations corporelles en cours		(499)	3	(51)	(3 577)
Autres	(3 030)				
Total	(3 383)	(499)	3	(51)	(3 930)
Valeurs nettes comptables					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	111				111
Acomptes et immobilisations corporelles en cours		376			376
Autres	856	68	(3)	(51)	870
Total	967	444	(3)	(51)	1 357

NOTE 8 TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Titres Civipol	152	152
Titres Harrington Technologie	7	7
TOTAL	159	159

Valeur brute des titres Civipol = 152 K€ détenu à hauteur de 5,88 %

NOTE 9 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Prêts	1042	787
Dépôts et cautionnements	466	447
SWAP	273	
TOTAL	1 781	1 234

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 10 STOCKS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières et marchandises	24	39
TOTAL	24	39

NOTE 11 CLIENTS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients et comptes rattachés	11 435	17 845
Provisions sur créances clients et comptes rattachés	-1 398	-1 678
Créances cédées	17 618	10 401
TOTAL	27 655	26 568

Dans le cadre du contrat d'affacturation, les garanties accordées ne permettent pas de considérer en général qu'il y ait un transfert de risques réel aux cessionnaires. C'est pourquoi les créances sont conservées à l'actif et qu'un emprunt garanti est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 12 CREANCES DIVERSES COURANTES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances sur personnel et organismes sociaux	197	190
Créances sur l'état	1 600	3 849
TOTAL	1 797	4 039

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes reçus sur commandes	491	38
Comptes courants		185
Autres créances	806	441
Charges constatées d'avance	2 422	616
TOTAL	3 719	1 280

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des diverses créances correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 13 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs mobilières de placement	33	50
Disponibilités	3 357	1 704
TOTAL	3 390	1 754
Découverts bancaires	-44	-166
TOTAL	3 346	1 588

Oséo a consenti au Groupe Umanis, en mars 2013, un droit de tirage à hauteur de 6.900k€.

NOTE 14 CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Capital	2 548	2 618
Primes d'émission	31 923	32 245
Autres réserves	-17 407	-21 059
Écarts de conversion	-75	36
Résultats de l'exercice	2 837	3 637
TOTAL	19 825	17 477

14.1. Capital social

Le capital social est constitué de 2 316 055 actions d'un nominal de 1,10 euro.

14.2. Écarts de conversion

L'impact des écarts de conversion de 75 K€ correspond principalement aux effets de change des devises polonaises, marocaine et kazakhes.

14.3. Informations relatives aux Bons de Souscriptions de Parts de Créateurs d'Entreprise et aux Bons de Souscription d'Actions

14.3.1 Informations relatives aux Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise

L'ensemble des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise a été attribué aux deux personnes citées ci-dessous en leur qualité de dirigeant.

		Piepszownik		Pouigny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 28/06/2005 pour 10 % du capital social	BCE10-05 attribués par le CA du 06/10/05	25 000	14,225	0	0	25 000	90 % à compter du 07/10/2005 10 % à compter du 07/10/2006 Exerçables sans limitation de durée
Autorisation AGM du 29/06/2007 pour 10 % du capital social	BCE 10-07 attribués par le CA du 31/10/07	75 000	10,65			75 000	90 % à compter du 31/10/2007 10 % à compter du 31/10/2008 Exerçables jusqu'au 31/10/2017
	BCE 05-08 attribués par le CA du 16/05/08	55 242	7,15			55 242	90 % à compter du 16/05/2008 10 % à compter du 16/05/2009 Exerçables jusqu'au 16/05/2018
Total BCE attribués		155 242		0		155 242	
Total BCE exercés		0		0		0	
Solde BCE		155 242		0		155 242	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1,10 €.

14.3.2 Informations relatives aux Bons de Souscription d'Actions

		Laurent Piepszownik		Olivier Pouigny		Nombre Total	Exercice
		Nombre	Prix	Nombre	Prix		
Autorisation AGE du 26/06/2010 240.000 Bons Max	BSA 08-10 attribués par le CA du 30/08/2010	14 100	7,1	0	0	14 100	100% à compter du 30/08/2010 Exerçables jusqu'au 29/08/2015
Total BSA attribués		14 100		0		14 100	
Total des BSA exercés		0		0		0	
Solde BSA		14 100		0		14 100	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1.10 €.

NOTE 15 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est le suivant :

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net Part du Groupe	2 837	3 637
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	2 343 574	2 379 418
Résultat en euros par action	1,21	1,53

Le résultat dilué par action est le suivant :

<i>En K€</i>	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net utilisé par la détermination du résultat dilué par action	2 837	3 637
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	2 343 574	2 379 418
Résultat dilué en euros par action	1,21	1,53

NOTE 16 PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Partie court terme des emprunts divers portant intérêts	2 044	2 001
Emprunt garantis sur créances clients(1)	7 587	6 537
Total	9 631	8 538
Découverts bancaires	44	166
Total	9 675	8 704

La partie court terme des emprunts concerne la part court terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du groupe Aura.

(1) Dans le cadre du contrat d'affacturage, les garanties accordées ne permettent pas de considérer en général qu'il y ait un transfert de risques réels aux cessionnaires. C'est pourquoi, les créances sont alors conservées à l'actif (voir note 11) et un emprunt garanti est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

NOTE 17 PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	31/12/2012					
	Valeur brute	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 5 ans à plus de 5 ans
Emprunts et dettes Financières à long terme	7 082	2 044	2 182	2 257	1 626	1 018
Total	7 082	2 044	2 182	2 257	1 626	1 018

Les emprunts et dettes sont constitués uniquement de la part long terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du groupe Aura.

NOTE 18 PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La plupart des sociétés comprises dans le périmètre du groupe Umanis correspond à des entités européennes.

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future pour le groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle.

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Indemnités de départ en retraite	1 644	1 043
TOTAL	1644	1043

La charge de l'exercice relative à ces avantages complémentaires est incluse en « charges de personnel » du compte de résultat.

Variation des indemnités de départ en retraite :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Engagement à l'ouverture de l'exercice	1 043	
Variation de la charge à hypothèses constantes	125	
Ecart actuariels (révisions des hypothèses de calculs)	475	
Engagement à la clôture de l'exercice	1 644	1 043

Hypothèses de calculs	31/12/2012	31/12/2011
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	3,25%	4,76%
Turn Over	0% pour les salariés de plus de 55 ans	Unique pour toutes les tranches d'âge des salariés
Croissance des salaires	1,50%	2,50%
Taux de charges sociales		
Umanis SA - Umanis Investissement	45%	45%
UMS	40%	45%
Umanis Computer	40%	45%

NOTE 19 AUTRES PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Dotations	Reprises	31/12/2012	Courant au 31/12/2012	Non courant au 31/12/2012
Provisions pour litiges	310	63	(150)	223	223	
Autres provisions pour risques	800			800	800	
Autres provisions pour charges	429			429	429	
TOTAL	1 539	63	(150)	1 452	1 452	

La provision pour litiges de 223k€ est constituée de l'ensemble des litiges en cours avec les anciens collaborateurs du groupe. Cette provision est déterminée en accord avec nos avocats et selon le niveau de risque associé à chacune des procédures engagées auprès des conseils des prud'hommes. Le solde ainsi que les autres provisions pour risques concernent des provisions constituées au titre de litiges d'ordre commercial ou fiscal. Les autres provisions pour charges concernent le traitement du contrôle fiscal qui a eu lieu en 2009.

NOTE 20 PASSIFS EVENTUELS

Néant

NOTE 21 DETTES FOURNISSEURS, IMPOTS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs	7 940	7 792
Dettes fiscales et sociales	19 266	18 991
Autres dettes	2 933	1 812
Produits constatés d'avance	2 297	2 603
TOTAL	32 436	31 198

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan de ces différents passifs financiers courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorisation et juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers se ventilent selon les catégories suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments dérivés	Dettes	Valeur Au bilan	Juste valeur
Titres des sociétés non consolidées		159				159	159
Dépôts et cautionnements, Prêts			1 781			1 781	1 781
Clients			27 655			27 655	27 655
Autres actifs courants			5 515			5 515	5 515
Banques	3 357					3 357	3 357
Valeur mobilière de placement	33					33	33
TOTAL ACTIF FINANCIER	3 390	159	34 951	0	0	38 500	38 500

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments dérivés	Dettes	Valeur Au bilan	Juste valeur
Emprunts portant intérêts					9 126	9 126	9 126
Emprunts garantis sur créances clients					7 587	7 587	7 587
Fournisseurs					7 940	7 940	7 940
Autres dettes courantes					24 496	24 496	24 496
Découverts bancaires	33					33	33
TOTAL PASSIF FINANCIER	33	0	0	0	49 149	49 182	49 182

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- Les éléments comptabilisés à leur juste valeur par compte de résultat, c'est à dire les composantes de la trésorerie, sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif.
- Les actifs financiers disponibles à la vente, constitués des titres des sociétés non consolidées, sont comptabilisés à leur juste valeur.

- Les prêts et créances, constitués essentiellement du poste client et des retenues de garantie concédées au factor dans le cadre des cessions de créances sont comptabilisés à leur juste valeur.
- Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les découverts bancaires sont comptabilisés à leur juste valeur.
- Les autres passifs sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan.

NOTE 23 FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

23.1. Risque de crédit

Le risque de crédit est exclusivement limité aux créances clients dont le taux de sinistrabilité est faible.

Le groupe n'est pas exposé aussi fortement aux conséquences de la crise économique et financière, observée depuis fin 2007 que certains de ses concurrents, grâce notamment à sa stratégie de diversification de comptes clients, ce qui lui a permis de n'être que faiblement confronté à des sorties de missions importantes. Umanis a effet un portefeuille clients large et diversifié.

Le nombre de clients actifs importants et la capacité commerciale du groupe a permis d'assurer un repositionnement rapide des consultants ayant subi des arrêts de mission.

Les 10 premiers clients du groupe sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2012	2011	2010	2009
Nombre de clients	750	802	292	367
Chiffre d'affaires des 10 premiers clients	33 111	24 313	24 629	27 732
10 premiers clients(en %)	37,62%	29,95%	54,00%	50,10%

En 2012, Umanis a renouvelé l'ensemble de ses référencements, a ouvert des extensions de domaines et en a conclu de nouveaux tels que chez Michelin, L'Oréal, Manpower, SNCF, IBP, Pierre Fabre, Accor, AG2R, AXA (...). En parallèle, le groupe a ouvert de nombreux nouveaux comptes tels que HUmanis, Sogecap, Macif, IMA, Thelem Assurances, AéroliA, Groupama, Swisslife, Gerap Mutavie, Virgin, ALG Automotive, HSBC, APHP, Norgine, L'Oréal, Servier, Novartis, Accor, Stanhome, Manpower, Teva Santé, Car & Boat Media, Mersen (...).

Il est à noter que la stratégie de positionnement dite multi-spécialisée sur plusieurs domaines d'expertises se révèle particulièrement judicieuse face à des SSII de très grandes tailles généralistes.

L'analyse du solde des créances clients est le suivant :

En milliers d'euros	Valeur Comptable	dont Dépréciées	Dont ni dépréciées, ni échues à la date de clôture, ni facturé mais en cours de production	Dont non dépréciées à la date de clôture, mais échues selon les périodes suivantes					
				plus de 360 jours	entre 181 et 360 jours	entre 91 et 180 jours	entre 61 et 90 jours	entre 30 et 60 jours	moins de 30 jours
Créances clients 2011 (Y compris Créances douteuses)	26 568	1 678	28 026	44	80	20	80	120	20
Créances clients 2012 (Y compris Créances douteuses)	27 655	1 398	28 733	40	60	50	70	150	100

23.2. Risque de liquidité

Selon la définition donnée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le groupe estime ne pas être exposé à ce risque compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et de son endettement (qui tient compte des emprunts contractés lors de l'acquisition du groupe Aura), et de sa capacité à mobiliser, le cas échéant, de nouveaux financements.

Le groupe précise que la dette bancaire liée à l'acquisition du groupe Aura est assortie de covenants (voir note 2.4) vis-à-vis du pool bancaire qui exigent le respect de ratios financiers.

Le groupe précise en outre qu'une partie des fonds de réserves et de garanties constitués dans le cadre du contrat d'affacturage n'ont pas été mobilisés et sont donc à disposition du Groupe. Au 31 décembre 2012, ces fonds disponibles s'élèvent à 10 031 K€.

Pour compléter l'information, l'analyse du solde des dettes fournisseurs est transmise ci-dessous au 31/12/2011 et 31/12/2012.

Analyse du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2012

<i>En milliers d'euros</i>	Moins de 31 jours	entre 31 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours	TOTAL TTC
Dettes à échoir	7 497	0	0	0	7 497
Dettes échues	0	5	0	438	443
Montant TTC	7 497	5	0	438	7 940

Analyse du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2011

<i>En milliers d'euros</i>	Moins de 31 jours	entre 31 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours	TOTAL TTC
Dettes à échoir	6 375	0	0	0	6 375
Dettes échues	0	0	0	1 417	1 417
Montant TTC	6 375	0	0	1 417	7 792

23.3. Risque de Change

- Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des sociétés marocaine et polonaise. Le risque sur les opérations commerciales est nul, car ces deux entités sont en sommeil et il n'y a pas eu d'activité dans ces structures dans les comptes clos au 31 décembre 2012.

NOTE 24 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

24.1. Détail des charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Salaires et traitements	36 975	33 511
Charges sociales	16 654	15 087
Autres charges de personnel		0
Indemnités pour départ à la retraite	125	-68
TOTAL	53 754	48 529

24.2. Décomposition des charges de personnel par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
France	49 975	45 272
Reste de l'Europe y compris Maroc	3 779	3 257
TOTAL	53 754	48 529

24.3. Effectifs à fin 2012

En nombre	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	641	624
Employés	327	275
Ouvriers		
TOTAL	968	899

NOTE 25 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Produits de restructuration	150	634
Cessions immobilisations	2	82
Pénalités et Amendes		958
Variations de périmètre		33
Produits sur Litige Commercial	94	
Autres Produits	88	4
Total Produits Opérationnels	334	1 711
En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Charges de restructuration	-594	-687
Cessions immobilisations	-3	-92
Pénalités et Amendes	-25	-1 290
Varations de périmètre		-221
Charges sur Litige Commercial		-228
Autres Charges	-25	-23
Total Charges Opérationnelles	-647	-2 541
TOTAL RESULTAT OPERATIONNEL	-313	-830

Les autres produits et charges opérationnels sont des éléments inhabituels et significatifs mais non récurrents.

Les charges de restructuration correspondent à des mesures d'assainissement des charges fixes essentiellement en termes de coût de personnel.

NOTE 26 RESULTAT FINANCIER NET

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	-696	-871
Coût de l'endettement financier net	-696	-871
Gains de change	171	
Pertes de change	-158	-112
Apurements Divers	424	
Autres	124	41
Autres produits et charges financiers	561	-71
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	-135	-942

NOTE 27 **IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS**

27.1. Charge d'impôts

Compte tenu des perspectives de résultat des différentes filiales du groupe et du montant des impôts différés actifs au 31 décembre 2012, 966k€ d'impôt différé supplémentaire ont été comptabilisés sur 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants	-1 632	-1 538
Impôts différés	-966	-6
CIR	15	371
Situation à la clôture	-2 583	-1 172

En 2010, le groupe a décidé l'application de la norme IAS 12 consécutive à la réforme de la taxe professionnelle introduite en France par la loi de finance 2010 publiée le 31 décembre 2009 créant la Contribution Economique Territoriale (CET).

Umanis considère que la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprise (CVAE), dont la base de calcul est assise sur une différence entre les revenus et certaines charges opérationnelles constitue, compte tenu de son activité, un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

En conséquence, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante relative à la CVAE est comptabilisé sur la ligne « impôt sur le bénéfice ». Au 31 décembre 2012, le montant de la charge courante s'élève à 982 milliers d'euros.

27.2. Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net avant impôt	5 469	4 870
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-1 823	-1 623
Rapprochement :		
Crédits d'impôts	15	371
CVAE	-982	-921
Différences temporaires	1	71
Elim ID sur Frais d'acquisition	121	-
Retraitements	69	180
Incidences ID sur sociétés déconsolidées		715
Autres	16	35
Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-2 583	-1 172
Taux d'impôt effectif	-47,23%	-24,07%

27.3. Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Situation nette à l'ouverture	4 937	5 637
Impôts différés sur activation de déficits	-975	-965
Impôts différés sur retraitements de consolidation	238	198
Impôts différés sur différences temporaires	1	71
Autres	-126	-5
Situation nette à la clôture	4 077	4 937

27.4. Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

En milliers d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	3	3			3	3
Autres immobilisations incorporelles			-690	-697	-690	-697
Autres immobilisations financières					0	
Frais d'acquisition	0	121			0	121
Elimination de Prv Intragroupe			-922	-922	-922	-922
Autres actifs						
Provisions :					0	
<i>dont pensions</i>	548	348			548	348
<i>dont autres provisions</i>	-2				-2	0
Autres différences temporaires	99	90			99	90
Retraitement de Crébit Bail	35	4			35	4
Reports fiscaux déficitaires	5 007	5 987			5 007	5 987
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	5 690	6 553	-1 612	-1 619	4 077	4 937

NOTE 28 REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

Prénom, Nom	Rémunération brute/An				Société de rattachement
	Fixe	Avantages en nature	Variable	Jetons de présence	
Laurent PIEPSZOWNIK (PDG)	211 303 €		0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Olivier POULIGNY (DG)	211 303 €		0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Emmanuel MORANDINI (Admin)	0 €	0 €	0 €	23 750 €	exterieur
Franck MOUCHEL (Admin)	0 €	0 €	0 €	5 000 €	exterieur
Eric DELAFONTENELLE (Admin)	0 €	0 €	0 €	23 750 €	Umanis Investissement
Claude VIBERT-GUIGUE (Admin)	0 €	0 €	0 €	0 €	exterieur

Aucune rémunération exceptionnelle n'a été versée aux mandataires sociaux par la Société ou par une société du groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions attribués aux mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Au terme de la dix septième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2010, le conseil d'administration a été autorisé à émettre, en une ou plusieurs fois, des bons de

souscription d'actions, avec une limite en terme de nombre maximal d'actions nouvelles émises par exercice des bons fixée à 2.400.000 actions avant regroupement.

Usant de la délégation qui lui a été consentie, le conseil d'administration, aux termes de ses délibérations prises le 30 août 2010, a procédé à l'émission de 141.000 bons de souscription d'action (BSA) (montant avant regroupement des actions) attribués gratuitement, donnant droit à leur titulaire de souscrire, au moyen de chaque bon, à une action de la Société au prix unitaire de 0,71 € (prix unitaire avant regroupement), à libérer en totalité lors de la souscription, au profit du dirigeant, mandataire social, Monsieur Laurent Piepszownik.

Indemnité de départ à la retraite provisionnée dans les comptes consolidés du groupe :

- M. L. PIEPSZOWNIK (Président) : 97 638,97€
- M. O. POULIGNY (Directeur Général) : 52 856,11€

**NOTE 29 INFORMATIONS SUR LE MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

<i>En milliers d'euros Montants HT</i>	Deloitte et Associés	Exelmans Audit et Conseil	TOTAL
Commissariat aux Comptes, Certification, Examen des comptes individuels consolidés	106	110	216
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de CAC	14	45	59
TOTAL	120	155	275

NOTE 30 OPERATIONS D'ÉCHANGES DE CONDITIONS D'INTERETS

Conformément aux conditions du prêt accordé par le pool bancaire constitué par Banque Palatine, LCL et HSBC à l'occasion de l'acquisition du groupe Aura le 28 janvier 2011, le groupe a, en date du 10 mars 2011, réalisé deux opérations d'échanges de conditions d'intérêt (Swap amortissable) auprès de HSBC et LCL.

Chacune de ces opérations porte sur un montant notionnel de 5.375 k€, soit un total de 10.750 k€. La date de commencement de cette opération a été fixée au 30 mars 2011 pour une échéance finale au 31 décembre 2014. Cette opération a consisté en un échange de taux variable (Euribor 3 mois) contre un taux fixe de 2.46%.

NOTE 31 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Société	31/12/2012	31/12/2011
Avals, cautions et garanties données		
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis France	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.
Aura	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Nantissement de 100% du capital d'Umanis Computer au profit d'Umanis France en garantie du remboursement du prêt intra-groupe
Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement de l'acquisition d'Aura (ex Aura Participation)		
Umanis SA (ex Umanis France)	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY au titre de leurs comptes courants	Subordination des droits des cédants au titre du crédit vendeur et des droits de MM PIEPSZOWNIK et POULIGNY au titre de leurs comptes courants
Umanis France	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Cession Dailly portant sur la créance qu'elle détient sur Aura au titre du prêt intragroupe pour un montant de 3 524k€
Umanis SA	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€	Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 10 750k€
Umanis France	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Nantissement des titres d'Aura (Ex Aura Participation).
Umanis SA (ex Umanis France)	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK	Délégation des contrats d'assurance "Homme Clé" pour un montant de 3 000k€ sur la tête d'Olivier Pouligny et 1 000k€ sur la tête de Jean-Jacques Linck et de 400k€ sur la tête de Laurent PIEPSZOWNIK
Umanis SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Caution personnelle et solidaire d'Umanis France pour le montant du prêt en principal
Umanis SA	Fusion absorption d'AURA et d'UMANIS France par UMANIS SA	Nantissement des actions Umanis France de 3 337 actions, soit 99,85% du capital d'Umanis France
Umanis SA	Nantissement de 100% des actions d'UMANIS COMPUTER	
Autres engagements donnés		
	NEANT	NEANT

UMANIS

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois Perret

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

UMANIS

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois Perret

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UMANIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les paragraphes « Immobilisations incorporelles » et « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de la note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des fonds de commerce et des titres de participation.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 6.1 « Chiffre d'affaires » de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation du chiffre d'affaires à l'avancement, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Exelmans Audit & Conseil

Deloitte & Associés

Eric GUEDJ

Gabriel ATTIAS

UMANIS

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois Perret

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

UMANIS

Société Anonyme

7-9, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois Perret

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UMANIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.3 « Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements » de l'annexe aux états financiers, précise que la Direction est conduite, pour arrêter les montants des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé, à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses. Cette note précise que, par définition, les résultats réels seront susceptibles de différer de ces estimations au moment du dénouement des opérations concernées.

Parmi les éléments qui sont sujets à des estimations comptables significatives, figurent les goodwill, les engagements de retraite, les impôts différés et le chiffre d'affaires à l'avancement :

- Les notes 1.10 « Goodwill », 1.12 « Dépréciation des actifs » ainsi que la note 6 « Goodwill et immobilisations incorporelles » de l'annexe aux états financiers, exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des goodwill.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Les notes 1.21 « Avantages du personnel » et 18 « Provisions pour retraite et engagements assimilés » de l'annexe aux états financiers exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des engagements de retraite.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Les notes 1.24 « Impôt différés » et 27 « Impôt sur les résultats » de l'annexe aux états financiers exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des impôts différés.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des impôts différés actifs, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 1.25 « Chiffre d'affaires » de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation du chiffre d'affaires à l'avancement, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Exelmans Audit & Conseil

Deloitte & Associés

Eric GUEDJ

Gabriel ATTIAS

**ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL SUR
LES COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31/12/2012 DE LA SOCIETE UMANIS SA
ET DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE UMANIS ARRETES
AU 31/12/2012**

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sociaux de la Société et les comptes consolidés du Groupe UMANIS arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-avant présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.


Laurent FIBPSZOWNIK